JGA 2608 Courtelary 99e année Vendredi 6 mai 2022 Nº 17

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Rédac. et annonces: mercredi 9 h
Officiel: mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechtel-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*

Journal d'annonces et d'information

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

Réclame

FÉDÉRATION SUISSE DE GYMNASTIQUE
FSG
section de Saint-Imier

La FSG Saint-Imier fête cette année ses 175 ans!

A l'occasion de cet **anniversaire**, nous organisons une **marche gourmande** ouverte à toute la population de Saint-Imier et environs.

Dimanche 28 août 2022, le parcours traversera Saint-Imier et Villeret.

Réservez déjà cette date dans vos agendas!

Venez tous fêter cet anniversaire avec nous. Au plaisir de vous y rencontrer!

voir communiqué en page «sport»

Combats de colosses en vue sur Mont-Crosin

Samedi dernier, les organisateurs de la prochaine Fête de lutte du Jura bernois, qui se déroulera les 25 et 26 juin dans les pâturages de Mont-Crosin ont mis le paquet pour présenter l'événement aux médias et au public, mais aussi pour lancer un appel pour trouver les bénévoles encore manquants et convaincre encore quelques sponsors d'accorder leur soutien financier à la fête. Exercice plutôt bien réussi!

Les belles et la bête: les demoiselles d'honneur de la Fête de lutte posent en compagnie de Stefano, taureau d'une tonne, et prix en nature, mis à disposition par l'éleveur Frédéric Gilgen de Tavannes

Centenaire et grande fête alpestre

Cette 94e Fête de la lutte du Jura bernois devrait marquer les esprits, puisqu'elle correspond au centenaire de l'Association des lutteurs et gymnastes aux nationaux du Jura bernois. Les prix vivants sont somptueux: un jeune taureau d'une tonne et deux génisses portantes seront les enjeux de la compétition. Par contre, la fontaine, créée spécialement pour la manifestation, comme le veut la tradition, ne sera pas remise à un des vainqueurs des ronds de sciure, mais remise au plus offrant lors d'une vente aux enchères qui aura lieu après les compétitions. Elle a été sculptée dans du bois de pin par Frédy Baumann. La fontaine sera ornée d'une plaque commémorative en bronze coulée par l'artisan de Malleray Serge Turberg, qui a coulé sa sœur jumelle en public, sur le parking du Chalet de Mont-Crosin où se déroulait la manifestation.

La fête du centenaire se déroulera en pleine nature, dans les pâturages mis à disposition par l'agriculteur Pierre Berger, sur un site au cœur du parc éolien de la Montagne du Droit. Pour cette raison, son organisation sera un peu spéciale. L'ambiance devrait être à la fête alpestre traditionnelle. Des sacs de pic-nic seront vendus au public pour qu'il se sente comme sur un alpage isolé. Du côté des transports, les organisateurs admettent que beaucoup de gens viendront sans doute en voiture, mais précisent que des services de bus depuis le Vallon seront organisés en collaboration avec les CJ. Les organisateurs vont accueillir des centaines de sportifs et espèrent attirer environ trois mille spectateurs entre les pales des éoliennes.

Le budget de la fête est estimé à 185 000 francs, tous frais compris.

Les organisateurs recherchent encore des bénévoles pour compléter leur équipe, qui devrait compter entre 150 et 200 personnes.

Ils comptent également beaucoup sur les préventes pour savoir un peu plus précisément combien de visiteurs viendront fouler l'herbe de la manifestation. Les commandes de billets peuvent se faire via le site internet www.fetedeluttedujurabernois.ch.

Solidarité politique, sans la moindre trace de lutte

Elles et ils étaient tous là à Mont-Crosin. La députation du Jura bernois au Grand Conseil, tous partis confondus, avait fait le déplacement. Les maires des communes partenaires, la préfète du Jura bernois et même le premier citoyen du canton, le président du Grand Conseil, Hervé Gullotti, étaient tous là-haut, sur la montagne. Loin de se livrer à des passes de lutte verbales, ces représentants du peuple se sont montrés solidaires en répondant ensemble à l'appel de l'association qui cherchait encore un sponsor pour financer le prix en nature de Stefano, le fier taureau. Il sera donc soutenu par l'ensemble de la classe politique de la région. De quoi devenir peut-être un peu schizophrène sous ses cornes, partagé entre les caresses de l'écologiste et la poigne de fer du parti le plus agrarien de la coalition politique solidaire créée pour l'occasion.

Du beau gros monde dans la sciure

Les inscriptions sont très prometteuses, même si les organisateurs savent qu'il risque d'y avoir encore quelques défections pour cause de blessures. Les meilleurs lutteurs de la région, dont fait partie Matthieu Burger des Prés-d'Orvin, seront bien sûr présents. Mais ils auront fort à faire pour tenter de dompter les colosses qui débarqueront de l'Entlebuch, Joel Wicki en tête, suivi des frères Fankhauser et de Remo Vogel. Et puis il faudra aussi compter avec la forte résistance des Seelandais, qui viendront en force avec Florian Gnägi et les frères Roth, plus peut-être encore quelques autres arguments de poids qui n'ont pas encore confirmé leur participation. L'ambiance risque donc d'être très chaude autour des ronds de sciure.

Et puis la compétition sera aussi très intéressante du côté des jeunes lutteurs, qui devraient venir en masse de toute la Suisse pour se mesurer à Mont-Crosin, qui sera la seule fête pour jeunes lutteurs organisée ce week-end-là.

A noter que la lutte suisse est redevenue très populaire au cours de ces dernières années, grâce notamment à l'émergence de véritables vedettes de la discipline, qui trouvent leur place dans les médias et aussi dans le monde de la publicité, même si, bien sûr, ce sport n'est pratiqué que sur le marché restreint de la Suisse. Oui, il s'agit bien d'un sport et de sportifs de pointe, qui s'entraînent comme tous leurs collègues d'autres disciplines. Fini le temps où on faisait une passe entre une fondue et un coup de gentiane! Désormais les lutteurs s'entraînent sérieusement et les compétitions sont devenues des affaires sérieuses, même si elles gardent, comme en particulier à Mont-Crosin, un goût inimitable de traditions authentiques et de plaisirs en plein air.

| *tl*

SOMMAIRE

Action renouvelée aux Prés d'Orvin
Rahel Burger reconduite dans sa mission 3

Pour faire face aux incivilités
... Sonceboz-Sombeval va devoir sévir 7

Chauffage à distance en veilleuse
A Cortébert, le projet ne convainc pas 11

Bientôt de retour dans ses locaux
L'administration de Corgémont va déménager 11

Avec le code QR, c'est mieux!
Tout savoir de l'action CormoBouge 12

Une seule date en Suisse!
Govrache se produira demain au CCL 13

Honneur à la Grande Zouc
Une petite rue porte son nom à Saint-Imier 14

Et si on lui faisait de la place!
Au CIP, la biodiversité, ça marche! 16

Tous les films à l'affiche
Consultez le programme cinémas 16

Jetez un coup d'œil à l'agenda
Ne manquez aucun événement! 20

Attribution des Girolles d'or
C'était le week-end dernier à Bellelay 21

Tout en fraîcheur et de saison
Nos délicieux feuilletés aux fraises 21

Xhaka contre Mbolo à Sonvilier
Le derby des juniors E du Team-Vallon 22

Les M13 vice-championnes suisses
La relève du VBC La Suze cartonne au Tessin 25

Mickaël Marti en bronze
Le jeune coureur progresse encore et encore 25

Immobilier

À LOUER
SAINT-IMIER

Jonchères 48, 3e étage
Appartement 4 pces

Situation ensoleillée, avec balcon.
Cuisine moderne avec lave-vaisselle, salle de bains & w.c. sép. rénovés.
Placards, cave, galetas.
Loyer 780 fr./charges 200 fr.
garage 90 fr.
Immédiatement ou à convenir

Pour visiter et tout renseignement
Téléphone 041 980 23 25

Parti socialiste
du Jura bernois

Votations populaires 15 mai 2022

Positions socialistes

OUI Loi sur le cinéma
OUI Loi sur la transplantation d'organes
Liberté de vote Extension Frontex

En matière cantonale
OUI In dubio pro populo (mod. Constit.)

www.psjb.ch *Parti socialiste Tramelan*

ACCUEIL DE JOUR
FOYER DE JOUR

Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite
Au choix de 1 à 5 jours par semaine

Nous proposons de 9h à 17h:
Des jeux de société
De la gymnastique douce
Des activités à l'extérieur
Concert et spectacle
Du repos
Des repas de qualité
Un service de transport de Courtelary à Renan

LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

Halle polyvalente
La Ferrière

Samedi 7 mai à 20h15
CONCERT ANNUEL DE LA FANFARE
Direction Jacques Geiser
Animation avec le groupe M-Project
Apéritif offert et restauration chaude dès 18h30
Bar et tombola

En vente
à l'imprimerie

BAUX À LOYER

PLR SAINT-IMIER
Les Libéraux-Radicaux

Référendum du 15 mai 2022:
Votez OUI aux Projets Couronne !
Le PLR Saint-Imier invite la population imérienne à voter Oui à la question:
«Acceptez-vous le don de trois annuités de 52000 fr. à la Fondation pour le rayonnement du Jura bernois (Projets Couronne) ?».

Favorisez nos annonceurs

Numéro national
0842 80 40 20

Pour vous – chez vous
AIDE ET SOINS A DOMICILE

Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan:
SAMD, 032 487 68 78

Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont:
Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53

Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval):
SASDOVAL, 032 941 31 33

ou inscription en ligne à l'adresse **www.opanspitex.ch**

LA ROSERAIE

CONFÉRENCE

«Outils d'accompagnement relationnel pour vos proches en perte d'autonomie»

DÉMENCE
MALADIE D'ALZHEIMER

PAR MARIANNE HARTMANN

JEUDI 19 MAI 2022, 19H30
LA ROSERAIE, LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
SALLE POLYVALENTE 3e ÉTAGE
WWW.LAROSERAIE.CH
ENTRÉE LIBRE

LA ROSERAIE, LES FONTENAYES 19, 2610 ST-IMIER, T 032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

---

15 lundis passionnants dès août 2022 / A Delémont, une fois par mois

Développement personnel ou bénévolat
FORMATION À L'ACCOMPAGNEMENT DE PERSONNES EN FIN DE VIE OU DE LONGUE DURÉE

Informations et renseignements:
www.caritas-jura.ch ou 032 423 55 38
ou dac@caritas-jura.ch

CARITAS Jura

C'est dans notre région que...

nous aimons vivre
nous habitons
nous éduquons nos enfants
nous nous promenons
nous achetons
nous faisons du sport
nous étudions
nous cultivons
nous communiquons avec nos amis
nous imprimons !
nous produisons

Une équipe motivée répondra à vos demandes

imprimerie bechtel sa
Bellevue 4 | 2608 Courtelary | www.bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18 | info@bechtel-imprimerie.ch
imprimé en suisse

Garage des Rocs SA

EXPOSITION

Voitures, machines agricoles et machines pour espace verts

SAMEDI ET DIMANCHE
7 et 8 mai 9h-17h
Route de Lamboing 45, 2517 Diesse

RESTAURATION SUR PLACE

SUZUKI, Hochdorfer, AGRINAT, DEUTZ-FAHR, FELLA, Agrar, TOYOTA, HONDA, NORSCH, Husqvarna, HYDRAC, krämer, KRONE, LEMKEN, MANITOU, Merlo, MOTOREX, Quicke, Reck Agrartechnik, STIHL, strautmann, AEBI, VALTRA, WEIDEMANN

RABAIS CARBURANT
Samedi 7 et dimanche 8 mai -5 ct

Vente de plantons

L'HOSPICE LE PRÉ-AUX-BŒUFS

Sonvilier

a le plaisir de vous inviter à son marché aux plantons qui se déroulera directement aux jardins (serre-verre)

du 18 au 20 mai et du 23 au 25 mai
de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Venez acquérir vos plantons de légumes, herbes aromatiques et autres fleurs, le tout cultivé de manière naturelle.

Les jardiniers se feront un plaisir de vous y recevoir et de vous conseiller.

---

bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch

Pour un avenir sans addictions

Pensez à Addiction Suisse
en rédigeant votre testament
CCP 10-261-7
www.addictionsuisse.ch

ADDICTION | SUISSE
PRÉVENTION | AIDE | RECHERCHE

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Sensibilisation proactive aux Prés-d'Orvin

L'expérience sur deux premières saisons ayant été concluante, Rahel Burger, agricultrice exploitante avec son mari de La Citerne, aux Prés-d'Orvin, repart pour une 3e saison à la rencontre des promeneurs, campeurs et randonneurs qui stationnent ou transitent aux alentours de la Place centrale.

Mise en place en 2020 en réaction au fort afflux de visiteurs sur les hauteurs des Prés d'Orvin durant la période covid, cette action de prévention permet de limiter les tensions et les conflits entre les différents usagers des lieux. En hiver, notamment avec les randonneurs en raquette, ou dès l'arrivée du printemps avec les nombreux visiteurs venus pour les jonquilles. Dès le lancement de cette opération de sensibilisation proactive, les retours ont été positifs, tant de la part des visiteurs que de l'agricultrice.

Pour 2022, la période d'activité de Rahel Burger portera du printemps à novembre. Le périmètre d'action se situe dans les secteurs de La Citerne, des Colisses du Haut, (Bison Ranch), de la partie forestière du Bois Raiguel et de la métairie d'Evilard sur le territoire des communes de Nods, Orvin, Cortébert et Corgémont.

Les visiteurs sont sensibilisés à respecter les espaces naturels ou agricoles, par exemple en faisant des feux dans les foyers existants, photo: Parc naturel régional Chasseral, shutterstock

En plus de rappeler les règles de bonne conduite pour respecter la nature et le travail des agriculteurs (cf. encadré), l'agricultrice veille par exemple à ce que les campingcars ne stationnent pas la nuit à la Place centrale. A noter que le projet de stationnement payant aux Prés-d'Orvin et à la Place centrale – en cours d'élaboration et dont une partie de la formule a pu être testée avec succès cet hiver – viendra consolider à terme ce travail de sensibilisation. | *parc natu-*

La Place Centrale, au-dessus des Prés-d'Orvin, est un lieu de départ de randonnée très fréquenté, photo: Parc naturel régional Chasseral

Parmi les conseils et recommandations donnés sur le terrain par Rahel Burger, on peut notamment citer:

- Rester sur les chemins pédestres
- Garder les chiens en laisse et ramasser leurs crottes
- Faire des feux dans les foyers existants et laisser en place les murs en pierres sèches et les tas de cailloux
- Mettre les déchets dans des poubelles ou les prendre avec soi
- Tenir ses distances avec les troupeaux de bovins
- Fermer les portails et clédars

| *parc naturel régional chasseral*

COMMUNE DE SAUGE AVIS OFFICIELS

Course des personnes âgées

Cette année, pour autant que la situation sanitaire le permette, un retour à la normale de la sortie annuelle des aînés est prévu.

Les personnes en âge AVS peuvent d'ores et déjà inscrire dans leur agenda la date du mercredi 21 septembre pour une virée hors de la localité. A relever que les invitations parviendront en temps voulu aux personnes concernées. | *cm*

Vauffelin, chemin des Oeuchettes

Avis de fermeture partielle de la rue

La construction de la nouvelle maison d'habitation du chemin des Oeuchettes 7 à Vauffelin suit son cours et nécessite la fermeture de la route à la hauteur chantier du vendredi 13 au mercredi 18 mai.

L'accès jusqu'au numéro 9 du chemin des Oeuchettes se fera par le chemin de la Sauge et l'accès au numéro 5 par la route de Plagne.

D'avance nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration. | *cm*

Clientis

La banque Clientis a procédé au versement d'un don sur la base de la décision de sa récente assemblée générale. Un montant de près de 13 800 francs reviendra ainsi à la commune. Le conseil municipal remercie la banque pour sa générosité et se réjouit de la bonne marche des affaires malgré le contexte de taux difficile et la pandémie. | *cm*

Comptes 2021

Le conseil municipal a pris connaissance des comptes 2021 qui bouclent avec un résultat opérationnel de 102 740 francs. En tenant compte des dépréciations complémentaires et des résultats des financements spéciaux, le compte global se solde par un excédent de revenus de plus de 121 000 francs, en amélioration de 63 000 francs par rapport au budget.

Cette embellie provient essentiellement d'un entretien minimum des immeubles, d'un nombre record de taxes uniques de raccordement et d'une augmentation d'impôts sur la fortune, à la source et d'encaissement de 2e et 3e piliers (difficilement prévisibles). La fortune au bilan s'élève désormais à 2 908 130 francs. | *cm*

Les retraités seront reçus

La commission politique du 3e âge du Jura bernois a informé les autorités qu'une manifestation sera organisée le 25 mai à Reconvilier pour accueillir les nouveaux retraités de toute la région. A cette occasion, il leur sera présenté l'aide que peuvent offrir les instances communales et les institutions, mais également les ressources et les compétences que ces jeunes retraités peuvent eux-mêmes offrir au service des membres les plus fragiles de la société. | *cm*

Passeport-vacances 2022

Comme chaque année, la commune subventionnera le passeport-vacances à raison de 10 francs par enfant de la commune qui participera à la manifestation. | *cm*

PLAGNE

Gym dames: remerciements

Après 2 années d'interruption, nous avons à nouveau pu organiser notre traditionnel petit déjeuner dimanche dernier. L'événement a été une véritable réussite et nous aimerions vous remercier d'être venus si nombreux: les anciens, les fidèles clients, mais aussi les nouvelles personnes dont nous avons eu le plaisir de faire la connaissance. Ceci prouve combien ces moments de convivialité sont importants pour tous, après avoir dû s'en priver pendant si longtemps.

Nous remercions également le FC Plagne qui, comme de coutume, a mis la buvette à notre disposition. | *mya*

VAUFFELIN

Nul bar ailleurs revit

Grillades et bar

Samedi 14 mai dès 18h à l'ancien stand de tir de Vauffelin. Feu et braises à disposition. Si vous voulez une petite grillade, prenez votre viande avec vous, ainsi que l'accompagnement. Vous pourrez étancher votre soif à notre bar.

Nous nous réjouissons de vous revoir, en pleine forme | *l'équipe du nul bar ailleurs*

ORVIN

Plus de 50 sonneurs de toupins réunis

Samedi 30 avril 19h tapant, les festivités débutaient avec l'arrivée des deux fondateurs de la société des Sonneurs de Cloches d'Orvin Cédric Aeschlimann et Louis Léchot sur la place du village accompagnée des sonneurs de Vuisternens-devant-Romont remontant le village depuis le restaurant du Cheval Blanc pour ensuite être rejoint par les sonneurs de l'Erguël et les sonneurs jubilaires pour un festival de sonnailles devant un très nombreux public.

Sur le coup de 20h, le cortège tout en musique a rallié la cantine Sous les Roches pour une démonstration de l'art de la manipulation du toupin sur scène. Pour marquer ce jubilé d'une pierre blanche, la Tschuni Clique du village est venue rendre hommage aux jubilaires et a donné un concert devant une salle archicomble. Puis DJ Yakari a conduit avec le feeling musical qu'on lui connait les festivités jusque très tard dans la nuit. | *jcl*

Cédric Aeschlimann et Louis Léchot, les deux fondateurs de la société, photo: jcl

Réclame

Pour vous démarquer en un clin d'œil
Agence de communication
Logo / Graphisme
Site internet
Campagne publicitaire
Création de stand
Multimédia
www.clin-d-oeil.net

LOGEMENTS POUR SENIORS
Les Roches
RESIDENCE MEDICO-SOCIALE
RÉSIDENCE POUR SENIORS À ORVIN DISPONIBLE DÈS L'AUTOMNE 2022
- Logements de 1 pièce, 2.5 et 3.5 pièces
- Loyers reconnus par les prestations compl. AVS
- Services à la carte (soins, repas, ménage, ...)
- Commerces et arrêt de bus à proximité
Demandez notre brochure au:
032 358 09 50
UN LIEU OÙ IL FAIT BON VIVRE
Les Oeuches 26 | 2534 Orvin | www.residence-les-roches.ch

Emplois

SECH

Syndicat pour l'alimentation en eau potable
des fermes de la chaîne du Chasseral

Secrétariat/caisse 032 941 11 67
Sous-les-Roches 180 – 2615 Sonvilier
jeanneretmitsou@bluewin.ch

Président 079 480 75 37
Fontainier 032 941 15 40 ou 079 653 49 56

Le SECH (Syndicat pour l'alimentation en eau potable des fermes de la chaîne du Chasseral) met au concours le poste de

remplaçant et aide fontainier

Activités:
- Exploitation, surveillance, maintenance, travaux généraux liés à un réseau d'eau de montagne d'une centaine de kilomètres.
- Ce poste demande une certaine capacité d'analyse de situations très variables, une souplesse et une disponibilité pour répondre aux exigences d'installations en service continu.

Profil souhaité:
- Etre enclin à effectuer des travaux salissants dans des conditions parfois difficiles.
- Etre en possession d'un permis de conduire (catégorie B).
- Contact facile.
- Etre disposé à compléter sa formation.

Entrée en fonction: de suite ou à convenir.

Les offres de service, accompagnées des documents usuels, doivent être adressées au SECH, Mention «Postulation», Sous-les-Roches 180, 2615 Sonvilier.

Le délai de réception des offres est fixé au 6 juin 2022.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser soit au fontainier, M. Thierry Spycher (079 653 49 56) ou au président, M. Patrick Roth (079 480 75 37).

Hospice Le Pré-aux-Bœufs

L'Hospice le Pré-aux-Bœufs à Sonvilier BE est un lieu de vie et d'occupation pour des personnes avec des troubles psychiques et sociaux.

Nous recherchons pour le **18 juillet 2022 ou selon entente**

1 aide de cuisine (H/F)

Vous trouverez davantage d'informations sur notre institution ainsi que l'offre d'emploi plus détaillée sous www.pre-aux-boeufs.ch.

Nous espérons avoir éveillé votre intérêt et nous réjouissons de recevoir votre dossier de postulation complet par poste.

AU FIL D'ARIANE

engage une personne motivée pour le maintien à domicile et aimant le contact humain, principalement avec les personnes âgées.
Aide au ménage, courses et repassage représentent les tâches principales.
Véhicule indispensable.

En collaboration avec le service de maintien à domicile SASDOVAL.
Région Sonceboz, le Bas-Vallon.
Postulation: info@aufildariane.ch – 079 135 02 75

La Perle rare recherchée lit certainement la FAC, pensez à nos colonnes pour vos annonces d'emploi!

fac@bechtel-imprimerie.ch
032 944 17 56

SONCEBOZ SOMBEVAL

Sonceboz-Sombeval, commune en plein essor située au cœur du Jura bernois, met au concours, pour une entrée en service au **1er août 2022 ou à convenir**, le poste de:

directeur/directrice de la crèche municipale Au P'tit Soleil (70 à 100 %)

Le détail de l'annonce se trouve sur le site www.sonceboz.ch/emplois/

Divers

vendredi 6 mai
dès 16h
sangria offerte

samedi 7 mai dès 9h
café croissant
puis sangria offerts

Bijouterie Pelletier
Tramelan

nouvelles collections
MONTRES & BIJOUX

FÊTE DES MAMANS
des cadeaux renversants !

VIDE-MAISON
TOUT DOIT DISPARAÎTRE !!! PETITS PRIX !!!
Route des Sauges 41 – 2615 Sonvilier
Vendredi 13 mai dès 15 h
Samedi 14 mai dès 10 h
Dimanche 15 mai dès 11 h
A l'intérieur par mauvais temps !

CORGÉMONT

Pour compléter son équipe, la Municipalité de Corgémont met au concours le poste de

collaborateur(trice) comptable et administratif(ve) à 50 %

Votre mission:

Partie finances:
- Participer à la tenue de la comptabilité.
- S'occuper de la facturation.
- Participation au bouclement.

Partie administration:
- Activités de bureau en support des différents pôles de compétences de l'administration municipale.
- Rédaction de procès-verbaux, notes internes, préavis et correspondance.
- Accueil des administré(e)s au guichet.

Profil souhaité:
- Vous êtes titulaire d'un CFC d'employé(e) de commerce, d'une maturité commerciale ou titre équivalent.
- Vous maitrisez les outils informatiques usuels, la connaissance de Pro-concept serait un atout.
- Vous bénéficiez d'une expérience en comptabilité.
- Aisance dans les contacts avec l'ensemble de la population.
- Savoir travailler de manière indépendante, avoir l'esprit d'initiative et d'équipe.

Nous offrons:
- La possibilité de donner sens à votre parcours professionnel en servant l'intérêt général.
- Un poste varié dans une commune à taille humaine tournée vers l'avenir.
- Un environnement de travail moderne dans une équipe dynamique et ouverte.
- La possibilité de concilier vie de famille et vie professionnelle.
- Possibilité de formation continue et de perfectionnement.

Entrée en fonction: de suite ou à convenir.

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser à Monsieur Fabian Burgunder, Secrétaire municipal et Administrateur des finances, au 032 488 10 33, ou à Monsieur Denis Bessire, Maire, au 079 794 67 54.

Les dossiers de candidature sont à adresser exclusivement par voie électronique jusqu'au **mardi 31 mai 2022** à l'adresse: postulation@corgemont.ch.

La paroisse réformée française de Corgémont-Cortébert

est une paroisse vivante qui s'inscrit au sein d'un projet de région rassemblant les paroisses réformées évangéliques de Sonceboz-Sombeval à la Ferrière au sein du syndicat des paroisses de l'Erguël. Elle s'engage pour les valeurs évangéliques tant au sein de la paroisse que de la région.

Afin de garantir un support aux différentes unités organisationnelles de la paroisse, elle met au concours un poste de

secrétaire (H/F)

Taux d'occupation prévu: 10 %

Vos activités principales:
- Divers travaux de secrétariat
- Rédaction des bulletins d'information
- Gestion des registres paroissiaux
- Gestion du courrier
- Prise de PV lors des séances du Conseil de paroisse et des assemblées de paroisse

Votre profil:
- CFC d'employé(e) de commerce
- Maîtrise des outils bureautiques: MS-Office, une expérience de Onedrive, Canva et/ou Filemaker est un atout
- Sens de l'organisation et du dialogue
- Qualités de communication et de collaboration
- Autonomie et esprit d'initiative
- Flexibilité d'horaire
- Intérêt pour la vie d'Eglise et les activités d'une paroisse

Nous offrons:
- Une activité intéressante et variée
- Des horaires souples
- Possibilité de travailler à domicile

Entrée en fonction prévue:
de suite ou à convenir d'entente avec le Conseil de paroisse

Renseignements auprès de la présidente de paroisse, Christine Brechbühler 079 565 93 66. Candidature et documents usuels à faire parvenir jusqu'au 29 mai 2022 à **Paroisse réformée de Corgémont-Cortébert, Grand' Rue 40, 2606 Corgémont ou par courriel à l'adresse corgecorte@referguel.ch**

ORVIN

Une journée de printemps électrique

Moto-Club et Sonneurs de cloches d'Orvin étaient en fête le 30 avril dernier, photo : jcl

La place du village d'Orvin accueillait samedi dernier la traditionnelle journée de printemps du Moto Club, et c'est au soleil que les membres recevaient leurs amis et les passants sur leur stand. Alors que la fin de matinée approchait et que les grills chauffaient, le cortège des Sonneurs de Cloches d'Orvin, en fête également, s'est arrêté pour animer l'apéritif.

Dès midi les nombreuses tables se sont remplies et les grillades ont avec succès fait patienter les nombreux adeptes de deux roues avant la découverte des deux modèles de motos électriques de la marque Zero. Les motards qui ont enfourché l'une de ces deux motos à disposition pour un petit tour ont été fortement impressionnés par cette nouvelle technologie. Les discussions autour des tables se sont poursuivies dans l'après-midi. C'était un réel plaisir pour tous de se revoir après 3 ans de disette. | *jcl*

CENTRE ANIMATION JEUNESSE DE PÉRY-LA HEUTTE ET ENVIRONS

La Fête des voisins vendredi prochain

Le Centre animation Jeunesse de Péry-La Heutte et environs fera décidément de cette année 2022 une cuvée exceptionnelle, avec des rendez-vous qui se multiplient et se diversifient ! Dans deux semaines, le CAJ propose un événement inédit, une Fête des voisins qu'il organise en collaboration étroite avec la Commission d'embellissement et d'animation de Péry-La Heutte.

On pourra griller !

A cette occasion, chacune et chacun, de tout âge, seul ou en famille, est très bienvenu pour passer un moment agréable en toute convivialité.

Au programme de cette soirée : un repas canadien, de la musique distillée par le bluesman Romain Gogniat et une bonne humeur générale.

Les participants apporteront de quoi griller, tandis qu'un buffet de salades, achalandé par les organisateurs, leur servira d'accompagnement.

Les personnes qui sont disposées à enrichir ce buffet, ou à confectionner un dessert maison, sont par avance remerciées de s'annoncer par mail à l'adresse caj@pery-laheutte.ch ou par téléphone au 079 137 65 41, histoire de varier les arômes et d'éviter le gaspillage.

A relever que des boissons seront en vente sur place.

Le blues de Romain Gogniat accompagnera cette fête conviviale

Une solution de repli en cas de pluie

Par beau temps, la manifestation se déroulera en plein air, sur la place de pique-nique de Ruege, toute proche de l'ancienne école de La Heutte. En cas de mauvaises conditions météorologiques, on se repliera dans cet immeuble, au premier étage. | *cm*

Vendredi 20 mai, 17 h-22 h, Ruegge ou ancienne école de La Heutte, selon les conditions météorologiques

COMMUNE D'ORVIN AVIS OFFICIELS

Vide-greniers

La commission du tourisme organise son premier vide-greniers de printemps le samedi 28 mai à la halle de gym de l'école d'Orvin, de 10 h à 17 h. L'Installation des stands se fera de 8 h à 9 h 30. Les personnes intéressées à venir vendre leurs divers objets auront à disposition une surface de 3 m × 2 m environ, avec une table et 2 chaises le tout pour 20 francs (payable sur place). Les enfants auront leurs petits coins (pas de table) gratuitement sur inscription. Une petite restauration sera prévue pour les exposants et les visiteurs. Une inscription est obligatoire et le délai est fixé au dimanche 22 mai. Les places sont limitées ! Inscription et renseignements auprès de Chantal Thommen au numéro de téléphone 079 934 09 99 ou par email à l'adresse chan.thommen@gmail.com. | *cm*

† Madame Marlyse Devaux née Juillerat

Le Conseil Municipal d'Orvin adresse ses plus sincères condoléances à notre maire M. Patrik Devaux ainsi qu'à la famille pour le décès de sa maman survenu la semaine dernière et qui nous a quittés dans sa 89e année. Nos pensées sont avec eux durant cette période délicate de séparation. | *cm*

Composition du bureau de vote

Président : Stéphane Beney ; Secrétaire : Daniel Racine : Membres : Gaëtan Brechbühl : Isabelle Hausmann, Cosette Léchot | *cm*

Trouvé

Une paire de lunettes rouge et noire le long du chemin de la Vieille Charrière (appelé aussi chemin des Râpes). La paire est déposée à l'administration municipale d'Orvin. | *cm*

CENTRE ANIMATION JEUNESSE DE PÉRY-LA HEUTTE ET ENVIRONS

Un stage d'expression corporelle

Utopik Family dispensera cette formation destinée aux accompagnants de groupe

Rappelons que le CAJ met sur pied un stage dispensé par deux professionnels des planches et de la formation théâtrale, et destiné à un très vaste public cible : enseignant/es souhaitant enrichir leur pédagogie, animateur/trices d'ateliers de prévention, responsables associatifs et/ou politiques, délégué/es communaux en matière de culture, cohésion sociale, intégration ou autre.

Intitulé *La magie expressive du corps*, ce stage de trois jours permettra aux participants de découvrir et d'apprendre à utiliser les outils d'expression corporelle issus du théâtre, en améliorant de fait leur communication non verbale.

Vivre une expérience scénique fascinante, découvrir les mécanismes du jeu avec et sans masque, maîtriser sa gestuelle, son rythme, sa respiration et son regard, trouver les repères pour explorer les déséquilibres, les décalages et les accidents qui amènent le rire : les participants regarderont et seront regardés. Ce faisant, ils prendront conscience de leurs réelles possibilités d'expression, très généralement sous-estimées.

Déchiffrer aussi

Articulé essentiellement sur l'expression gestuelle et émotionnelle, l'atelier peut aider les acteurs stagiaires, en l'occurrence des travailleurs sociaux, à prendre pleinement conscience du message que véhiculent posture et attitude, mais il les conduira également à déchiffrer les codes non verbaux de leurs interlocuteurs.

A travers des exercices simples et ludiques, les participants vont découvrir, essayer, jouer et analyser une certitude : chacun appréhende différemment la communication non verbale dans le jeu d'acteur.

Pour formatrice et formateur, ce stage aura les fondateurs de la compagnie Utopik Family, une entité désormais incontournable dans le monde du théâtre et de l'expression scénique romande, à savoir Florine Némitz et Fabrice Bessire.

| *cm*

« La magie expressive du corps – Outils d'expression corporelle issus du théâtre», du 13 au 15 mai (vendredi-samedi-dimanche), chaque jour de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30. Inscription jusqu'à lundi 9 mai par le formulaire disponible sur le site du CAJ (https://c-a-j.ch/project/formation/)

le clin d'œil
www.dessindepresse.ch

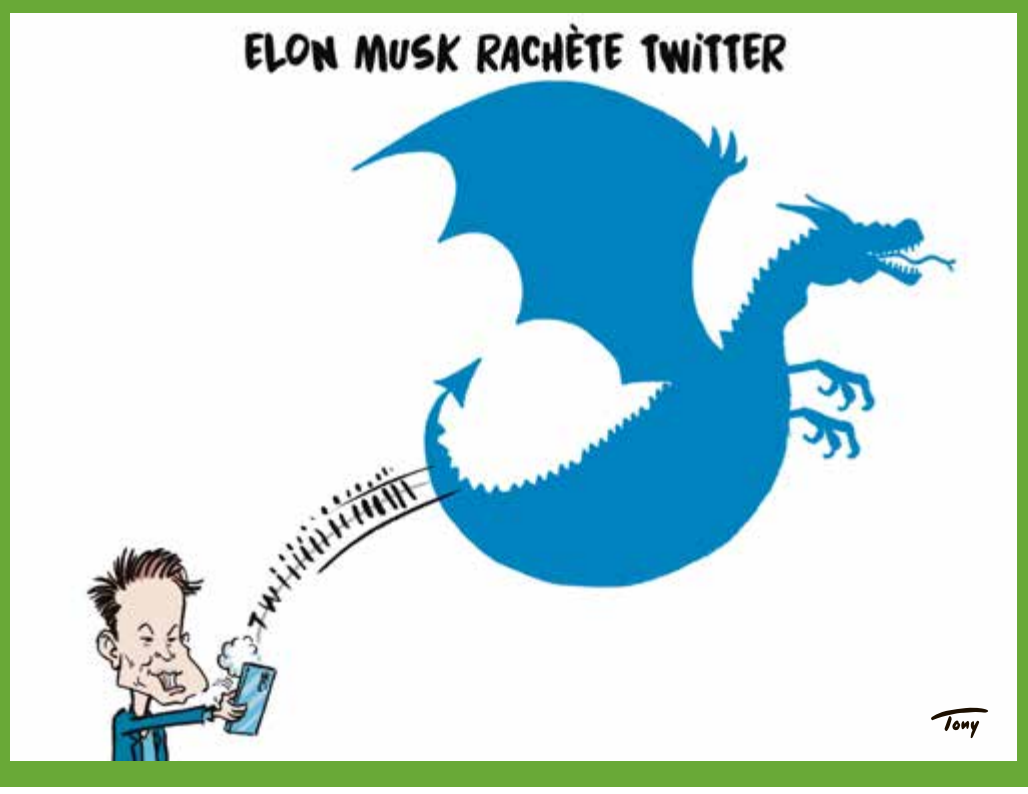

RAIFFEISEN

Isler Augsburger
Natel 079 409 02 79
Natel 079 240 56 20
Sanitaire - Chauffage - Ferblanterie
2610 Mont-Soleil - Tél/Fax 032 941 40 88

TERRASSEMENT - BÉTON ARMÉ - MAÇONNERIE - TRANSFORMATIONS
Guido CERINI et Cie
Entrepreneur
032 961 13 30
Fax 032 961 13 29
2333 La Ferrière
Email: info@cerini.ch
www.cerini.ch

VELECTRO, SEGWAY ET TROTT'ENERGY:
LE FUNI ROULE POUR VOUS!
Renseignements et réservations
T +41(0)32 941 25 53
www.funisolaire.ch
FUNICULAIRE SAINT-IMIER MONT-SOLEIL

Ski-Club Mont-Soleil
GRANDE FÊTE DE LA BIÈRE
MONT - SOLEIL
20-21 MAI 2022
PLACE DE TENNIS MONT-SOLEIL
(PLAN AU VERSO)
VENDREDI 20
OUVERTURE DES PORTES: 20H
ORCHESTRE DÈS: 20H30
SCHWITZERÖRGELI - TRIO "VOLLGAS"
SAMEDI 21
OUVERTURE DES PORTES: 20H
ORCHESTRE DÈS: 21H
" BODENSEE - QUINTETT "
LES 2 SOIRS, DÈS MINUIT, BUS EN DIRECTION:
· FRANCHES - MONTAGNES
· VALLON DE SAINT - IMIER
· LA CHAUX - DE - FONDS
PRIX: 10.- PAR PERSONNE

La Cibourg
Centre de vacances La Cibourg
Famille V. Stengel - 2616 La Cibourg
Tél. 032 968 39 37 - Fax 032 968 10 43
www.centrelacibourg.ch

Cristal Bar
Vinothèque
www.cristalvinotheque.ch

la Mobilière
Agence de Saint-Imier
place du Marché 1

Louis Jacot SARL
MENUISERIE, CHARPENTE & COUVERTURE
La Ferrière / Les Bois jacot.sarl@gmail.com
032 961 10 58 / 079 342 86 79

Dès octobre 2022,
les nouveaux formulaires facture avec QR-code seront obligatoires !

N'attendez pas le dernier moment pour vous mettre à jour !
Les nouveaux formulaires facture A4 perforés sans impression (imprimable jet d'encre et laser) sont en vente à l'imprimerie.

Prix de vente du papier A4 perforé (sans impression)
250 ex. ..... fr. 42.50
500 ex. ..... fr. 57.10
1000 ex. ..... fr. 87.10
(avec votre logo imprimé ou une plus grande quantité... sur demande)

imprimerie bechtel sa
www.bechtel-imprimerie.ch
2608 Courtelary
032 944 18 18

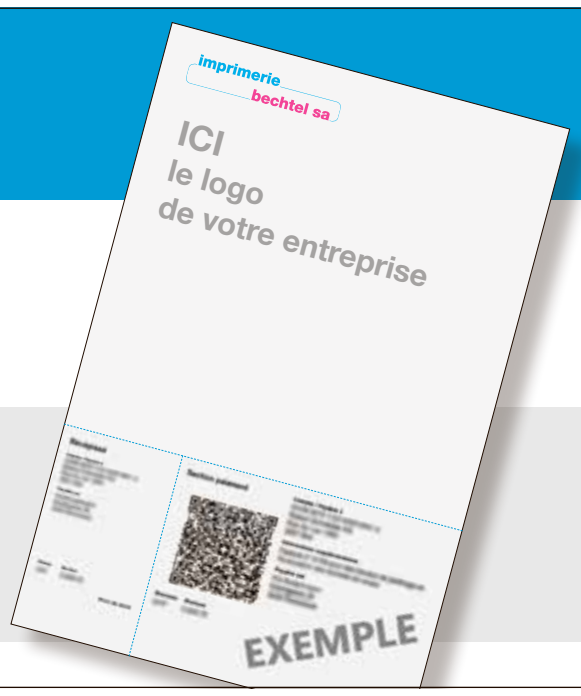

EIN
Ensemble Instrumental de La Neuveville

Samedi 7 mai 2022, 20h
Temple de Tramelan
en collaboration avec
AGORA!

Dimanche 8 mai 2022, 17h
Blanche-Eglise, La Neuveville
eineuve.ch

Tomaso Albinoni
Gustav Mahler
Antonio Vivaldi
Gabriel Fauré

Olivier Membrez
Direction
Alessandra Boër Lötscher
Soprano
Delphine Granges
Premier violon

COMMUNE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS

Déchets : la Municipalité contrainte à sévir

Les actes d'incivilités se multiplient sur la commune, depuis quelques semaines dans le domaine des déchets.

Ainsi des sacs et autres gros objets sont-ils quasi régulièrement abandonnés en divers endroits du village, par exemple aux abords des conteneurs à carton.

Un exemple de l'état dans lequel les cantonniers découvrent l'EcoPoint certains matins...

Une image dégradante et une charge importante

Ces actes donnent une image dégradante de la localité et causent un surcroît de travail inadmissible pour le personnel des services techniques, qui est ainsi contraint à trier et éliminer ces derniers temps des monceaux de déchets divers. Il a par exemple dû s'occuper de trier des contenants de déchets mêlés (recyclable ou non), des quantités de berlingots de lait (qui doivent dans des sacs consignés ou, lorsqu'ils sont recyclables, dans les conteneurs ad hoc que l'on trouve auprès des magasins qui les vendent), des meubles de jardin dont la destination doit être la déchetterie intercommunale du Brahon ouverte chaque mercredi, ou la déchetterie tavannoise Moeschler (à Malvaux, ouverte quotidiennement, mais payante).

Un conteneur à carton entouré de déchets : un effet direct et déplorable sur l'image de la localité et sur le travail de son personnel !

Le temps consacré à ces tâches est supporté financièrement par la collectivité, alors qu'il est généré par quelques personnes irrespectueuses...

Surveillance et dénonciation

Pour lutter contre ces actes inadmissibles, et puisque les précédentes mises en garde n'ont eu aucun effet, les autorités ont décidé d'instaurer une surveillance et de requérir des suites pénales pour les auteurs qui seront immédiatement dénoncés.

Avertissement aux intéressés...

| *cm*

Le retour du CAJ en plein air

Le Centre animation Jeunesse de Péry-La Heutte et environs reprend le rythme soutenu de son Animobile, qui traduit sa volonté d'être présent concrètement dans toutes les communes membres et donc incluses à son rayon d'activité. Ces rendez-vous se déroulent à nouveau en plein air, printemps oblige. Pour première halte, les animatrices ont choisi un passage dans une douzaine de jours dans notre commune. Les dix à vingt ans sont donc très cordialement conviés à vivre ensemble un moment convivial fait de rencontre détendue, de musique, de jeux, de sirop et de blabla à gogo, le mercredi 18 mai de 15 h à 18 h aux abords de la halle de gymnastique. | *cm*

Des améliorations espérées

Les autorités municipales ont rencontré tout récemment la chargée de projet de notre partenaire Vadec (réseau de valorisation des déchets Arc jurassien), une société qui propose de mener gratuitement une analyse complète de notre gestion des déchets, installations, récoltes et horaires confondus. Sur cette base, la chargée de projet liste et détaille ensuite les potentielles améliorations qu'elle estime nécessaires et faisables.

Le Conseil municipal a saisi cette occasion intéressante, en espérant que de nouvelles solutions lui seront présentées.

Le population ne s'étonnera donc pas si elle rencontre, ces prochains temps, une personne qui examine et photographie les installations locales de gestion des déchets. | *cm*

Un cours cantonal

De mardi à demain samedi, le corps intercommunal des sapeurs-pompiers La Suze a organisé, au complexe du Brahon, un cours cantonal destiné aux participants francophones du canton, en particulier aux nouveaux incorporés.

Pour le compte de l'Assurance immobilière Berne, les sapeurs de La Suze ont mis sur pied ce Cours de base 2 et d'approfondissement technique de niveau 2 également. Il y aura été enseigné la lutte contre le feu et les hydrocarbures, le sauvetage de personnes, ainsi que toutes les missions d'importance revenant aux sapeurs-pompiers en cas de sinistre ou autre événement majeur. | *cm*

1,2 million de passages !

Lundi soir, le Conseil municipal a libéré un crédit de 7500 francs, destiné à la révision complète des portes principales de l'administration municipale et de la halle de gymnastique/Ecole à journée continue, lesquelles révèlent aujourd'hui quelque dysfonctionnement.

Cette révision se justifie pleinement par les vingt années de service que comptent ces deux portes automatiques, lesquelles ont enregistré pas moins de 900 000 ouvertures pour la halle et 300 000 pour l'administration.

Les travaux, qui seront probablement effectués dans le courant du mois de juin, ont été confiés à la société neuchâteloise spécialisée Clés de secours. | *cm*

Un job d'été pour étudiants

Ainsi qu'elle en a pris l'habitude, la Municipalité met au concours cette année encore un emploi estival de courte durée, qui conviendrait tout particulièrement à des étudiantes ou étudiants. Il s'agit concrètement d'apporter une aide efficace à l'équipe communale de conciergerie, pour les grands travaux de nettoyages effectués dans les locaux scolaires et communaux. Le contrat porte du 11 au 22 juillet, du lundi au vendredi, et s'adresse aux jeunes dès l'âge de 16 ans révolus.

Intéressé(e)s ? Annoncez-vous au secrétariat municipal par téléphone ou par courriel (032 488 33 00, apprenti@sonceboz.ch), jusqu'au mercredi 18 mai prochain impérativement.

Ce job d'été, évidemment rétribué, sera confié en priorité à des ressortissants de la localité. | *cm*

CORGÉMONT

Les arbres de la Promenade du Moulin

A la fin du mois de mars, une coupe importante a été effectuée le long de la Promenade du Moulin à Corgémont. En effet, les frênes qui constituaient la majorité de l'allée ont été atteints par une maladie il y a quelques années. Dernièrement, l'état de santé des arbres nécessitait de telles mesures afin d'assurer la sécurité des passants. Cependant, une action de cette envergure ne passe pas inaperçue et génère inévitablement d'innombrables questions, plus ou moins pertinentes.

Les arbres sont des espèces remarquables, en particulier par leur taille, mais aussi par les liens que l'Homme entretient avec eux du fait de leur beauté et de leur utilité. Ils sont également la source et le support d'une grande biodiversité. Plus l'arbre est âgé, plus le nombre d'espèces qui lui sont associées sera élevé. De la graine à l'arbre mort, en passant par la pleine maturité, c'est plusieurs centaines d'espèces qui vont se succéder sur ce support exceptionnel. Oiseaux, plantes et champignons vivent là, soit de manière continue, soit pour une partie de leur cycle de vie. En vieillissant, selon son histoire propre, l'arbre produit des cavités et d'autres structures appelées dendromicrohabitats. Il sera dès lors appelé arbre-habitat.

En pratique, peu d'arbres passent par tous les stades possibles de leur existence. Dans la forêt, beaucoup sont coupés avant maturité pour les besoins de la sylviculture, et il est très rare d'y observer un arbre mort. C'est un manque important pour les espèces liées à ce type d'habitat, qui souffrent et se font rares à cause de cela.

Le long de la Promenade du Moulin, les arbres coupés seront remplacés dans l'idée de préserver le paysage et la biodiversité de l'endroit. Les arbres dangereux ont été élagués ou éliminés. Cependant, tous les arbres malades n'ont pas été coupés. Un érable a été laissé sur pied malgré l'éventualité d'une mort à plus ou moins court terme. En effet, le risque d'accident étant inexistant, la valeur écologique de l'individu a été jugée assez importante pour qu'il soit conservé.

Un arbre mort reste porteur de vie. Avant de mourir, il hébergeait déjà de nombreuses espèces qui, pour certaines, resteront liées à cet arbre. D'autres les rejoindront rapidement. Insectes, oiseaux, mammifères, mousses et lichens sont les principaux bénéficiaires de telles structures.

La Suisse est réputée pour sa propreté et son ordre. Cependant, la vision de la propreté et de l'ordre qui est communément admise par la population ne correspond pas à celle de la nature, pour laquelle rien n'est déchet, mais tout est utile. Il est de notre responsabilité de prendre en compte la nature dans son ensemble et de lui permettre de continuer à fonctionner. C'est également dans notre propre intérêt, car nous-mêmes en faisons partie.

Dans cet ordre d'idée, le chantier de la Promenade du Moulin a été porteur d'une image de collaboration et de bonne entente entre les différents acteurs impliqués, amis de la nature (GPE *Le Bez* et Pro Natura Jura bernois), propriétaires (Commune de Corgémont, ETA SA), exploitants et garde forestier. En tenant compte des besoins de chacun et en ayant à cœur de trouver une solution qui satisfasse un maximum de critères, chacun est satisfait et le milieu naturel a été préservé au maximum.

| *joanne fragnière jospin, biologiste, membre pro natura jura bernois*

ÉCOLE PRIMAIRE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Ramassage du vieux papier

Mardi 10 mai prochain, dès 7 h 45 les élèves de l'école primaire Sonceboz-Sombeval procéderont au ramassage du vieux papier. Nous vous demandons de respecter les consignes suivantes :

- paquets bien ficelés ;
- pas de carton ;
- pas de cabas ;
- pas de plastique.

Les personnes ayant de la peine à se déplacer peuvent s'annoncer à l'avance auprès de l'école (032 489 21 17), afin que les élèves viennent chercher le papier dans leur appartement ou leur cave.

Nous vous remercions par avance de votre collaboration lors de ce ramassage qui permettra le financement partiel du camp de ski des élèves de 7e et 8e années qui se déroulera en février 2023.

| *école primaire sonceboz-sombeval*

COMMUNES DE CORGÉMONT, CORTÉBERT ET COURTELARY AVIS OFFICIELS

Trois éoliennes des Bises de Cortébert et Corgémont / Jeanbrenin

Projet approuvé par l'OACOT du Canton de Berne

Les Conseils municipaux de Courtelary, Cortébert et Corgémont avec BKW avaient remis le 2 décembre 2021 au canton de Berne le dossier complet pour l'adaptation de leurs plans de zone concernant le projet éolien du Jeanbrenin. Ce projet avait été adopté par plus de 90 % des citoyens lors des assemblées municipales du 21 juin 2021 à Cortébert et Corgémont.

Les services spécialisés du Canton de Berne ont examiné ces dossiers volumineux sur la base de la législation en vigueur. En parallèle, les instances fédérales concernées ont vérifié le respect des normes fédérales pertinentes. Sur cette base, l'autorité cantonale compétente en matière d'aménagement du territoire (OACOT) a approuvé le projet et rejeté toutes les oppositions.

Les trois exécutifs saluent cette décision favorable au développement des énergies renouvelables dans nos communes. Nous rappelons que la fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (SL-FP) soutient ce projet et qu'aucune autre association de protection de l'environnement et du paysage ne s'est opposée à ce projet qui respecte le paysage, l'environnement et la biodiversité.

Selon l'issue de la procédure de recours, le début des préparatifs de construction des 3 éoliennes des Bises de Cortébert et Corgémont sera possible au plus tôt en automne 2022.

| *cm courtelary, cortébert, corgémont et bkw*

Les restaurants de montagne de notre région valent le détour !

Vous avez une grosse faim de produits typiques authentiques, doublée d'une envie de hauteur et d'air frais ? Mettez donc le cap sur l'un de nos sommets et régalez-vous dans une auberge de montagne. Qu'elles se disent métairies, buvettes ou restaurants, toutes ont à cœur de soigner un accueil chaleureux et de servir de délectables repas. Pour rallier ces lieux de convivialité pure, la force du mollet est évidemment la plus saine, à pieds comme à VTT, le moteur d'un véhicule étant par contre nettement moins fatiguant. Le mélange des deux permet des possibilités innombrables, adaptées à tous, quels que soient son âge, sa mobilité, voire son bambin à porter…

La balade est particulièrement plaisante sous un ciel bleu incitant à envahir les terrasses. Mais même dans la grisaille, la cuisine familiale vous fera bien vite oublier les conditions météorologiques ! Les délices servis sur nos hauteurs valent le détour, incontestablement, de goûteux jambon en fumant rösti, de délectable fondue en juteuses viandes de toutes sortes, de meringue noyée d'une incomparable crème épaisse en alléchante glace maison… Les plus belles vacances estivales ne se vivent pas forcément au bord de la mer ou sur les Alpes : essayez donc de sillonner nos montagnes en visitant leurs accueillantes auberges !

Une promenade à pied, une virée en voiture, à vélo ou une balade à ski, La Bragarde est un arrêt idéal pour vous retrouver dans un lieu convivial avec un panorama superbe !

Fondue moitié-moitié, dans le pain sur réservation, tartes flambées, pâtes de chalet, viandes.

Menus et évènements sur labragarde.ch et la page Facebook

Me-sa/di : 10 h-22 h/18 h

032 322 49 69

restaurant@labragarde.ch

La Bragarde

Auberge Métairie de Gléresse

La métairie authentique et familiale…

Ouvert toute l'année !

Spécialités : fondue • croûte au fromage
rœstis avec beau choix de viande • plats froids

Famille Lino et Mary Zerbini **2534 Les Prés-d'Orvin**
T 032 489 19 55 • **M** 079 406 89 58 • www.metairiedegleresse.ch

Fermé mardi, mercredi et jeudi

Métairie de Meuringue

Famille Christophe & Isabelle Kämpf
Tél. 032 944 12 24 – 2608 Courtelary
meuringue@bluewin.ch
www.metairiedemeuringue.ch

Spécialités campagnardes
Belle terrasse
Grange à disposition pour mariage, anniversaire, etc.

Ouverture prévue fin mai

Métairie de la Gentiane
2616 Renan
032 963 14 96

Nous travaillons avec les produits de la région.
Viande de nos Highland.
Il est conseillé de réserver votre table.
Fermé mardi et mercredi.

On se réjouit de vous accueillir

Vous trouverez nos spécialités et toutes nos informations sur www.chalet-montcrosin.ch

Chalet Mont-Crosin
Hôtel - Restaurant

Tourtes aux noix et différents produits maison

Restaurant-Métairie du Bois-Raiguel
Tél. 032 489 19 53 ou 032 489 27 67
bois-raiguel@hotmail.com

Journées spéciales
Programme 2022

Vendredi **6 mai**	Apéro d'ouverture
Dimanche **8 mai**	Fête des Mères en musique
Vendredi **13 mai**	Langue de bœuf (Zunge)
Vendredi **27 mai**	Gigot d'agneau
Vendredi **3 juin**	Stroganoff de filet de bœuf
Vendredi **10 juin**	Blanquette de veau
Dimanche **19 juin**	Jambon rösti
Vendredi **24 juin**	Rosbif frites maison
Vendredi **1er juillet**	Langue de bœuf (Zunge)
Vendredi **8 juillet**	Emincé de veau à la zurichoise
Vendredi **15 juillet**	Filet mignon aux morilles
Dimanche **17 juillet**	Fête de la mi-été
Vendredi **22 juillet**	Gigot d'agneau
Dimanche **31 juillet**	Brunch du 1er août : 10 h-14 h avec 3 buffets

Prière de réserver, places limitées • Fermé le lundi
Famille Marcel Bühler

La Cuisinière

35e fête champêtre
18-19 juin 2022

Belle terrasse et grande place de jeux
Viandes fumées de fabrication maison
Spécialités campagnardes

Fermé le dimanche soir, le lundi et le mardi.

Famille Christelle & Denis Léchot-Bürgi
Les Prés-de-Cortébert / 2607 Cortébert / 032 489 19 24
restaurant@lacuisiniere.ch / www.lacuisiniere.ch

La Petite Douanne Twannbergli

Famille Daniel Bühler
2608 Montagne de Courtelary – Alt. 1302 m
☎ 032 944 12 37

CATHOLIQUES

UNITÉ PASTORALE CATHOLIQUE BIENNE-LA NEUVEVILLE
BIENNE cure Sainte-Marie

Messes: vendredi 6 mai, 18 h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (adoration à 17 h); samedi 7 mai, 18 h, Saint-Nicolas, Bienne; dimanche 8 mai, 10 h, Sainte-Marie, Bienne + 10 h, La Neuveville; mardi 10 mai, 9 h, Christ-Roi, chapelle, Bienne; mercredi 11 mai, 9 h, Sainte-Marie, crypte, Bienne; jeudi 12 mai, 9 h, Saint-Nicolas, Bienne; vendredi 13 mai, 18 h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (adoration à 17 h).
Prière du chapelet en mai: de 16 h à 16 h 30, du lundi au vendredi (sauf le 20 mai), Saint-Nicolas, Bienne
Accès à la chapelle de Reuchenette-Péry: en vue de la réfection des escaliers menant à la chapelle catholique de Reuchenette-Péry, l'accès à ladite chapelle sera interdit au public dès le matin du 24 mai. Ceci pour une durée de 30 jours, sous réserve de la météo.
Newsletter: s'inscrire à cdv-communaute-catholique-pery@bluewin.ch.

Contact (secrétariat, équipe pastorale, location de salles, funérailles, etc.): cure Sainte-Marie, Faubourg du Jura 47, 2502 Bienne 032 329 56 01, communaute.francophone@kathbielbienne.ch, www.upbienne-laneuveville.ch.

PAROISSE CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE ET DIASPORA DU CANTON DU JURA
SAINT-IMIER rue Denise Bindschedler – Robert 4 + 6, case postale 207

Prochaine messe: dimanche 5 juin à 10 h 15.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE
TRAMELAN

Messe: dimanche à 11 h à Malleray (pas de messe à Tramelan et Tavannes); jeudi 12 mai à 9 h.
Méditation du chapelet: mardi 10 mai à 17 h.

Secrétariat: ouvert le lundi matin et le jeudi après-midi. www.cathberne.ch/tramata.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE
VALLON DE SAINT-IMIER

Horaire liturgique: samedi 7 mai, 18 h à Corgémont, messe et fête de la première communion; dimanche 8 mai, 10 h à Saint-Imier, messe et fête de la première communion; mardi 10 mai, 9 h à Corgémont; jeudi 12 mai, 19 h à Saint-Imier.
Premiers communiants: vendredi 6 mai, 16 h 30 à Saint-Imier, retraite; mercredi 11 mai, 18 h 30 à Saint-Imier, temps de partage.
Shibashi: lundi 9 mai, 19 h 30 à Corgémont; mercredi 11 mai, 9 h 30 à Saint-Imier.
Café ensemble décontrac'thé: mardi 10 mai, 9 h 45 à Corgémont.
Caté-rencontre: mercredi 11 mai, 13 h 30 à Saint-Imier (parents bienvenus).
Mouvement Chrétien des Retraités: jeudi 12 mai, 14 h à Corgémont.

www.cathberne.ch/saintimier

RÉFORMÉES

COLLABORATION DES PAROISSES RÉFORMÉES DE L'ERGUËL

Graines de sens: samedi 14 mai, de 9 h à 11 h 30, à la salle de paroisse de Corgémont. Possibilité de dédoubler l'activité l'après-midi (15 h-17 h 30) si des familles sont intéressées. Activité pour les tout jeunes enfants (0-6 ans) et leurs parents. Apéritif offert en fin de rencontre. Inscription et renseignements auprès d'Alain Wimmer: 079 240 63 16.
Méditation et Musique: dimanche 15 mai, 10 h, La Ferrière, culte commun *Méditation et Musique* sur le thème *La partition de la vie*. Participation du club d'accordéonistes de Tramelan et environs. Apéro offert à l'issue du culte.

Collaboration: Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch. Aumônerie des homes: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE
CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Culte: dimanche 8 mai, 10 h, temple de Corgémont. Baptême d'Alexis Bösiger. Officiant: David Kneubühler.
Eglise ouverte: mercredi 11 mai, de 18 h à 20 h, au temple. Le concept: un temps de réflexion et de spiritualité, où chacun est libre de venir un moment, puis de repartir. Avec la participation des conteuses du Vully.
Groupe de partage biblique: le jeudi 12 mai à 20 h, à la salle de paroisse de Courtelary. Le thème de la soirée est *Par peur* en lien avec le texte de Matthieu 25,14-30.
Graines de sens: voir la rubrique de la collaboration des paroisses.
Rencontre des aînés: le mardi 17 mai à 14 h à la salle de paroisse. Projection de film de voyage par Werner Habegger suivie des quatre heures.
Groupe de prière œcuménique: tous les mercredis, à 19 h 15 au temple de Corgémont pour un temps de prières et de silences.

Pasteur: David Kneubühler, 079 823 75 84, david.kneubuehler@referguel.ch. Services funèbres: permanence au 0800 225 500. Présidente du conseil de paroisse: Christine Brechbühler, 079 565 93 66, ch.c.brechbuehler@gmx.ch. Réservation salle de paroisse: E. Hohermuth, 032 963 11 89, 4hohermuth@bluewin.ch. 032 489 17 08, corgecorte@referguel.ch, www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE
COURTELARY ET CORMORET

Culte: dimanche 8 mai à 10 h. Pasteure: Nadine Manson. A l'occasion de la fête des Mères, une attention sera remise à chaque maman.
Coin-enfants: disponible durant toutes les célébrations à l'église, un endroit pour dessiner, bouquiner, etc.
Partages bibliques: jeudi 12 mai, 20 h à la salle de paroisse de Courtelary, Ramées 1.
Graines de sens (0-6 ans avec parents): prochaine rencontre le 14 mai de 9 h à 11 h 30 à la cure de Corgémont (Grand-rue 40) avec les pasteurs Matteo Silvestrini et Nadine Manson. Inscription auprès de Matteo Silvestrini, tél, SMS, WhatsApp: 079 289 95 06, email: matteo.silvestrini@referguel.
Prêt entre particuliers: vous souhaitez emprunter / mettre à disposition un outil de jardinage ou de cuisine? Allez voir dans la vitrine devant la maison de paroisse de Courtelary, Ramées 1.
Réservation de la salle de paroisse: Philippe Hauri, 079 271 99 10, philippe.hauri@bluewin.ch.
Permanence téléphonique: si vous avez besoin de soutien, de parler ou toute autre demande, une permanence téléphonique est à votre disposition au numéro 032 944 11 63.

Pasteure desservante: Nadine Manson, 076 611 75 11. Président: Philippe Hauri, 079 271 99 10, philippe.hauri@bluewin.ch. Secrétaire: Annelise Stieger, 079 413 47 32, annelise.stieger@bluewin.ch. Services funèbres: permanence au 0800 225 500. www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE
LA FERRIÈRE

Culte de la fête des Mères: dimanche 8 mai à 10 h au temple avec le pasteur Daniel Wettstein, participation de la fanfare et du Jodler club.
Préavis: dimanche 15 mai, 10 h, *Méditation et Musique*, *La Partition de la Vie,* avec les accordéonistes de Tramelan et environs (env. 20 musiciens), textes et poèmes.
Offres en ligne: textes, méditations, poèmes et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l'Erguël sur le site www.referguel.ch.
Facebook / Instagram: les paroisses réformées de l'Erguël sont désormais aussi présentes sur les réseaux sociaux. N'hésitez pas à vous abonner pour suivre les activités.
Envie d'une visite? prenez contact avec nos deux dames visiteuses: Suzanne Stauffer (032 961 11 58), Lotti Lanz (032 961 16 43) ou avec le pasteur (coordonnées ci-dessous).

Pendant l'arrêt de travail de S. Médebielle, le pasteur desservant Daniel Wettstein est au service des paroissiens, 079 229 34 84, daniel.wettstein@net2000.ch. Depuis peu, la pasteure Nadine Manson complète également ce remplacement, 076 611 75 11. Présidente: Pierrette Wäfler, 032 961 15 81 ou 079 291 42 05. Secrétariat: laferriere@referguel.ch. www.referguel.ch. Services funèbres: permanence au 0800 225 500.

PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL
PÉRY rue du Collège 12

Culte: dimanche 8 mai, 10 h, en l'église de Vauffelin. Officiant: Gilles Bourquin. Offrande en faveur de La Main tendue du Nord-Ouest, Bienne.
Proposition d'intercession: dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour la paroisse de Rondchâtel.
Fruits TerrEspoir: les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 19 mai. Livraisons le 1er juin à Péry et Vauffelin, le 2 juin à Orvin.
A votre disposition: nos pasteurs se tiennent à votre disposition pour un temps de discussion ou un échange de message, n'hésitez pas à les contacter: Daniel de Roche 079 337 50 76, Gilles Bourquin 079 280 20 16.
Site internet: votre paroisse continue d'être présente au travers de son site www.paroisse-ronchatel.ch où les informations sont actualisées au fur et à mesure.

032 485 11 85 (lundi: 13 h-17 h 30, vendredi: 7 h 45-11 h 30), contact@paroisse-rondchatel.ch, www.paroisse-rondchatel.ch. Services funèbres: permanence au 079 724 80 08. Location de salles 032 485 11 85: Grain de sel, Orvin; salle de la Cure, Orvin; salle de paroisse, Péry. Visites: Daniel de Roche 079 337 50 76, Gilles Bourquin 079 280 20 16. Catéchisme: 7H et 8H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, 9H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, et Christian Borle, 078 739 58 28, 10H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28, et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74, 11H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28, et Daniel de Roche, 079 337 50 76.

PAROISSE RÉFORMÉE
RENAN

Culte de la fête des Mères: dimanche 8 mai, 10 h à La Ferrière, avec la participation de la fanfare et des yodleurs.
Offres en ligne: textes, méditations, poèmes, célébrations en ligne et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l'Erguël sur le site www.referguel.ch.

Pasteur: Serge Médebielle. Durant l'arrêt de travail de notre pasteur, le pasteur desservant Daniel Wettstein est au service des paroissiens, 079 229 34 84. La pasteure Nadine Manson complète également ce remplacement, 076 611 75 11. Présidente: Catherine Oppliger, 078 761 46 38. Secrétariat: renan@referguel.ch. www.referguel.ch. Services funèbres: permanence au 0800 225 500.

PAROISSE RÉFORMÉE
SAINT-IMIER

Culte: dimanche 8 mai, culte avec Sainte-Cène à 10 h à la collégiale. Pasteur officiant: Macaire Gallopin. Offrande: Terre Nouvelle.
Préavis: dimanche 15 mai, *Méditation et Musique*, 10 h à La Ferrière. Pour un transport, 032 941 37 58 en matinée, jusqu'au vendredi 13 mai 11 h 30.
Aide d'urgence à l'Ukraine, EPER: nous avons besoin de votre solidarité. Les principales victimes de cette guerre sont des innocents, qui se retrouvent à la rue, sans sécurité. Plusieurs millions de personnes ont déjà besoin d'une assistance humanitaire. Leur nombre devrait encore augmenter. Aidez-nous à atténuer la détresse. Un grand merci pour votre soutien. Compte pour les dons : EPER Lausanne, Iban CH61 0900 0000 1000 1390 5 mention « aide d'urgence Ukraine ».
La Collégiade 2022, Mini-festival de création contemporaine: jeudi 12 mai, 19 h, *Electrollégiale*, EMJB et Ecole secondaire de Saint-Imier. Samedi 14 mai, 20 h 30, *Métamorphoses*, création multisonore, Johan Treichel. Dimanche 15 mai, 17 h, *Le sacré du printemps*, Miguel Pisonero et Johan Treichel, pianos, œuvres d'I. Stravinsky et C. Cotallo Solares. Tous les concerts sont à prix libre, une collecte est prévue à la sortie (cash ou Twint). Pas de réservation nécessaire. Détails sur musiquecollegiale.ch.
Jardin de la cure: bienvenue à tous pour remettre les mains dans la terre. Pour tout renseignement, contacter F.Zwahlen-Gerber au 079 696 74 30.
Respiration: petite méditation le mercredi de 12 h à 12 h 30 à la collégiale.
Femmes protestantes: la Baratte vous accueille chaque vendredi matin de 9 h 30 à 11 h autour d'un café croissant à la cure.
Après-midis récréatifs des aînés: prochaine rencontre mardi 17 mai, de 14 h 30 à 17 h 30 à la cure.
Coin-enfants à la collégiale: pour les petits qui accompagnent leurs parents.
Coin-méditation à la collégiale: situé dans l'abside nord, durant les heures d'ouverture de la collégiale, de 7 h à 17 h. Brochures et Bibles, à consulter ou à emporter, et ambiance propice à la détente et à la réflexion.
A votre service: la prudence reste de mise, surtout pour nos aînés. Nous sommes toujours à leur disposition pour tout service, commission, transport chez le médecin, ou simplement pour un entretien téléphonique. Le secrétariat est atteignable de 8 h 30 à midi, et de 14 h à 16 h 30. Notre pasteur est également joignable au numéro indiqué ci-dessous. Nous continuons de privilégier les entretiens téléphoniques par rapport aux visites à domicile.

Pasteur: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. Aumônerie des homes: Macaire Gallopin. Secrétariat: Corinne Perrenoud, 032 941 37 58, paroisse.st-imier@hispeed.ch. Présidente du conseil de paroisse: Françoise Zwahlen Gerber, 079 696 74 30, francoise.zwahlen@gmail.com. Services funèbres: permanence au 0800 22 55 00. Le plan annuel des cultes est à disposition sur le présentoir de la collégiale, ainsi qu'à la cure. www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE
SONCEBOZ-SOMBEVAL

Culte: dimanche 8 mai, 10 h, Sombeval.
Aînés: le mardi à 14 h à la cure (Collège 19), jeux et partage. Responsables: Danielle Messerli, 032 489 24 57 et Carinne Tièche 032 489 24 72.

Secrétariat: Katia Sulliger, 079 669 78 19, sonceboz-sombeval@referguel.ch. Pasteur: Eric Geiser, 079 533 47 12, e.geiser@gmx.ch. www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval. Services funèbres: permanence au 0800 225 500.

PAROISSE RÉFORMÉE
SONVILIER

Culte: dimanche 8 mai, culte avec Sainte-Cène à 10 h; officiant: Alain Wimmer.
Graines de sens (éveil à la foi): samedi 14 mai, rencontre commune et conclusive de l'année, de 9 h à 11 h 30 à la cure de Corgémont.
A venir, souper Fondue soutien: vendredi 20 mai, à 19 h à la Maison de paroisse.

Pasteur: Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch. Présidente de paroisse: Beatrix Ogi, 079 725 15 41. Location de la maison de paroisse: Mélanie Walliser Stevens, 077 429 74 59, location@paroissesonvilier.ch. Services funèbres: permanence au 0800 225 500. www.referguel.ch.

STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION DER DEUTSCHSPRACHIGEN REFORMIERTEN
TAVANNES rue du Pasteur Frêne 12

Gottesdienst: am 8. Mai um 10 Uhr in Tavannes.
Kaffeepause Renan: am 11. Mai um 14 Uhr im Anker.
Kaffeepause Tavannes: am 11. Mai ab 14 Uhr im Kirchgemeindehaus.

Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16

PAROISSE RÉFORMÉE
TRAMELAN

Culte: dimanche 8 mai, 10 h, église, pasteur P. Kneubühler. Installation au Conseil de paroisse de M.-G. Gagnebin. Collecte La Main Tendue du Nord-Ouest Bienne. Taxi: prière de s'annoncer le matin même entre 8 h et 9 h au 032 487 41 50. Verre de l'amitié à l'issue du culte.
Assemblée de paroisse extraordinaire: dimanche 8 mai, à l'issue du culte.
Chorale Cantemus: infos: L. Gerber, 032 487 64 84, libegerber@bluewin.ch ou M. Burion, 079 250 44 72, marlyse.burion@bluewin.ch.
Pain du Partage: merci à chacun et un merci particulier aux boulangeries Donzé et Chez Nico qui participent chaque année à cette action qui contribue à aider les plus démunis.

Présidente de paroisse: Evelyne Hiltbrand, 079 717 05 39, evelyne.hiltbrand@par8.ch. Pasteur: Philippe Kneubühler, 078 616 71 57, philippe.kneubuehler@par8.ch. Secrétariat: Lorena von Allmen, 032 487 48 20, lorena.vonallmen@par8.ch. Réservation de l'église: Vsevolod Dmitriev, 079 863 17 46, vsevolod.dmitriev@par8.ch. www.par8.ch. Services funèbres: permanence au 0848 77 88 88.

PAROISSE RÉFORMÉE
VILLERET

Culte: dimanche 8 mai 8 h 30, 10 h culte de la fête des Mères, à l'église.
Prière du mardi: mardi 10 mai dès 6 h 30 à la cure.
Petit déjeuner à la cure: dimanche 8 mai 8 h 30 à la cure.
Repas pour tous: samedi 14 mai, dès 12h à la cure, pasta party.

Pasteur: Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch, à votre disposition tous les jours, sauf le lundi. Présence pastorale au bureau le vendredi matin de 8 h à 10 h 30. Secrétariat: 032 941 14 58, villeret@referguel.ch, ouvert le vendredi matin de 8 h à 11 h 30. Site internet: www.referguel.ch. Services funèbres et urgences: 0800 225 500.

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE POUR CHRIST
CORGÉMONT sur le Crêt 3

Culte en français: dimanche 8 mai, 10 h, fête des Mères.

www.gfc.ch

LA FONTAINE – UNE COMMUNAUTÉ DE VIE
CORMORET Route Principale 13

L. Ummel, 078 894 22 70, info@lafontaine-cormoret.ch, www.lafontaine-cormoret.ch

ÉGLISE MOUVEMENT
ORVIN Le Crêt 2

Pasteurs: Odile Darcey 079 253 71 01 et Eric Naegele, 079 816 95 51. contact@eglisemvmnt.ch, www.eglisemvmnt.ch.

ÉGLISE LE ROC
SAINT-IMIER Jacques-David 12

Célébration: dimanche 8 mai à 10 h, avec le pasteur Luc Normandin. Durant la rencontre, il y a une garderie et une école du dimanche.
Rendez-vous de prières: lundi 9 mai à 20 h dans nos locaux. Pour toucher le ciel et pour changer le monde. Info: Timothée 076 675 94 85.
Soirée Explorer la Bible: mardi 10 mai à 19 h 30, pour un survol de ce livre fantastique. Info: Timothée, 076 675 94 85.
Soirée AntiZone pour les ados de 12 ans et plus: vendredi 13 mai à 19 h à l'ancien buffet de la gare de Saint-Imier. Info: 076 675 94 85.
Week-end du Groupe de Jeunes du ROC: du 13 au 15 mai. Pour info: Sonia et Thomas, tél. 079 216 25 11.
Préavis: dimanche 15 mai à 10 h, culte avec Emmanuel Sawadogo du Burkina Faso.
Service d'entraide disponible pour tous: écoute, partage, coup de main et prière, Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25.
Autres activités: cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine. Pour info, contactez le pasteur au 032 941 58 25.

Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25, http ://egliseroc.wordpress.com.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MÉTHODISTE BÉTHANIA
SAINT-IMIER Fourchaux 36

Flambeaux: samedi 7 mai à 13 h 30 à la Chaux d'Abel.
Culte avec Assemblée générale: dimanche 8 mai à 9 h 30. Les messages du culte peuvent être écoutés sur le blog de www.la-bethania.ch.
A votre disposition: la pasteure est à votre disposition pour discuter autour d'un café et / ou partager vos soucis.

Pasteure: Iris Bullinger, 032 941 49 67, 079 685 56 77, www.la-bethania.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ACTION BIBLIQUE
SAINT-IMIER rue Paul-Charmillot 72

Culte: dimanche 8 mai, 10 h, prédicateur Léo Mutzner (aussi en ligne).
Club d'enfants: jeudi 12 mai, 12 h.
JAB junior: vendredi 13 mai, 19 h,

Pasteur: David Weber, dpj.weber@gmail.com. www.ab-stimier.ch.

ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE
SAINT-IMIER rue de Châtillon 18

Didier Perret, dpe2610@gmail.com, 079 240 72 73, www.stimier.nak.ch/agenda. www.nak.ch / www.nac.today

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU PIERRE-PERTUIS
SONCEBOZ Pierre-Pertuis 2

Culte: dimanche 8 mai, 10 h.
Message biblique: dimanche 8 mai, 11 h.
Repas communautaire: dimanche 8 mai, 12 h, à l'occasion de la fête des Mères.
Rencontre de prière: mardi 10 mai, 20 h.

www.eepp.ch

ÉGLISE MENNONITE DU SONNENBERG
TRAMELAN

Passerelle + Jeunnenberg: vendredi 6 mai à 18 h 30 à la rue des Prés.
Culte de générations: dimanche 8 mai à 10 h aux Mottes, groupe juniors, garderie.
Moment de prière et de silence: mardi 10 mai à 13 h 30 à la rue des Prés.
Bible et sandwich: mardi 10 mai à 19 h à la rue des Prés.
Jeunnenberg: mardi 10 mai à 20 h, étude biblique par zoom.
Marche: mercredi 11 mai à 16 h aux Mottes.

www.menno-sonnenberg.ch

ARMÉE DU SALUT
TRAMELAN Grand-Rue 58

Culte: dimanche 8 mai, 9 h, petit déjeuner et témoignage (pas d'activités spécifique enfants, pas de retransmission).
Prière 29B12: lundi 9 mai, dès 19 h 30, nous prions pour vous.
Prière: mardi 10 mai, 9 h.
Cours de danse, enfants (8-12 ans): mardi 10 mai,18 h.
KT: jeudi 12 mai, 18 h.

Pascal Donzé, 032 487 44 37, tramelan.armeedusalut.ch.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU FIGUIER
TRAMELAN Grand-Rue 116
entrée: face à Albert Gobat 15

Culte: dimanche 8 mai, 9 h 30. Culte autour du verset biblique de l'année 2022 pour le Figuier: Marc 9 verset 23.
Groupes de maison: deux groupes se réunissent pour partager et prier ensemble. Ils sont ouverts afin de vous accueillir. Prenez contact avec le pasteur pour plus d'informations.

Pasteur: Daniele Zagara, 079 892 43 98, daniele.zagara@lafree.ch, www.eglisedufiguier.ch.

ÉGLISE BAPTISTE L'ORATOIRE
TRAMELAN rue A. Gobat 9

Culte: dimanche 8 mai, 9 h 30 avec Marc Schöni.
Instruction religieuse: mardi 10 mai, 17 h 15.
Conseil d'église: mardi 10 mai, 18 h 30.
Groupes de maison: mardi 10 mai, 20 h.

032 487 43 88 ou 032 487 31 40, www.oratoiretramelan.ch.

COMMUNAUTÉ ANABAPTISTE MENNONITE
LA CHAUX-D'ABEL

Flambeaux: samedi 7 mai, 13 h 30.
Gottesdienst: Sonntag 8. Mai, um 10 Uhr mit Wilfred Loosli.
Soirée de prière: mercredi 11 mai, 20 h.
Rencontre 60+ CARA, Treffen 60+ AGAF: jeudi 12 mai, 9 h 30, Saint-Chrischona, Bettingen BS.

www.chaux-dabel.ch/agenda

TÉMOINS DE JÉHOVAH

SAINT-IMIER
rue du Vallon 28

jw.org (site officiel gratuit)

COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS

Volleyeurs et volleyeuses, la Foire vous attend !

Attention, ne tardez pas, car le nombre d'équipes est limité par l'horaire

Le retour de la Foire implique aussi celui du fameux tournoi de beach-volley, auquel il faut s'inscrire sans attendre

On le sait et on s'en réjouit, la Foire de Corgémont fait son grand retour, les 3 et 4 juin prochain ! Et parmi les nombreuses et très attendues animations de ce rendez-vous festif et couru, le fameux tournoi de beach-volley se déroulera comme de coutume sur la place de la Gare.

Trois catégories (dont l'une est divisée en deux groupes) ont été établies par les organisateurs, qui sont respectivement :

- Catégorie Fun, deux contre deux, joueuses et joueurs de niveau moyen, qui s'affronteront vendredi soir dès 18 h (selon le nombre d'équipes inscrites)
- Catégorie Fun A, deux contre deux, joueuses et joueurs de niveau moyen, qui s'affronteront samedi dès 14 h
- Catégorie écoliers, trois contre trois, joueuses et joueurs nés en 2002 et plus jeunes, qui s'affronteront samedi matin dès 9 h
- Catégorie Fun/Elite B, deux contre deux, joueuses et joueurs de niveau moyen à bon, qui s'affronteront samedi dès 18 h (selon le nombre d'équipes inscrites).

Ce tournoi populaire s'achèvera aux environs de 22 h 30.

Quatre classements

Il est important de signaler qu'il n'y aura pas de finale entre les gagnants des groupes. Chaque groupe fêtera donc son équipe victorieuse.

Intéressé/es ? Merci de vous inscrire dès à présent et sans attendre (le nombre d'équipes est limité !) par téléphone auprès de la responsable, Jennifer Testaz, au 078 918 88 48. La participation est gratuite.

Le comité vous attend motivés, animés de fair-play et d'esprit sportif. Il souhaite d'ores et déjà une chaleureuse bienvenue aux joueuses, aux joueurs, ainsi qu'aux spectatrices et aux spectateurs. | *cm*

Le nouveau fontainier officiellement en fonction

Une chaleureuse poignée de main a scellé la passation officielle de témoin, à la fonction de fontainier, entre Roland Stauffer (à gauche) et Alain Rebetez

Après avoir été formé à cette responsabilité par son prédécesseur Roland Stauffer, Alain Rebetez a repris officiellement et de manière désormais totalement indépendante la charge de fontainier communal.

Entré au service de la Commune en 2006 en tant que cantonnier, Alain Rebetez avait manifesté, voici quelque temps déjà, son intérêt pour cette importante fonction. Pour sa part, l'ayant assumée avec enthousiasme et sérieux durant plus de deux décennies, Roland Stauffer était tout disposé à confier à un employé plus jeune cette tâche impliquant notamment un service de piquet astreignant.

Les autorités municipales adressent ici publiquement leurs chaleureux remerciements à Roland Stauffer, pour avoir exercé la fonction de fontainier durant pas moins de 21 ans.

A Alain Rebetez, le Conseil municipal transmet ses félicitations et ses meilleurs vœux de satisfaction dans cette nouvelle fonction. | *cm*

En assemblée le 13 juin

Les autorités ont établi l'ordre du jour de l'assemblée municipale dite de printemps, qui est convoquée le lundi 13 juin prochain à 20 h à la salle de spectacles. A cette occasion seront soumis en particulier au Législatif le compte municipal 2021, l'adhésion au syndicat de communes du Triage forestier et le cas échéant l'abrogation du règlement forestier, ainsi qu'un crédit d'engagement pour l'installation de conteneurs semi-enterrés destinés aux ordures ménagères.

L'arrêté de compte de l'agrandissement de l'école primaire Arc-en-Ciel sera également présenté pour information à la population.

La Municipalité vous présentera tous ces objets en détail, dans les prochaines éditions de ses Avis officiels. | *cm*

Marché aux puces

Le samedi 4 juin prochain se déroulera le 14e Marché aux puces organisé dans le cadre de la Foire de Printemps. Profitez de l'occasion et réservez d'ores et déjà cette date. Les places sont gratuites, mais limitées. Pour avoir la chance de faire de bonnes affaires, inscrivez-vous rapidement auprès de la responsable, Alexandra Vedelago, au 079 320 27 19. | *cm*

Le déménagement est planifié pour l'administration communale

Attention : l'ouverture du bureau sera inévitablement modifiée temporairement

Lundi soir, le Conseil municipal a mis au net et validé la planification du déménagement que va vivre l'administration communale, qui quittera ses locaux provisoires de la Grand-Rue 17 (Centre-Village), pour réintégrer ce mois encore le bâtiment rénové à la Grand-Rue 15.

Cette opération chronophage va évidemment induire quelques modifications dans l'horaire d'ouverture du bureau communal au public.

Du 20 au 25 mai

L'administration municipale demeurera complètement fermée au public le vendredi 20 mai, ainsi que les lundi et mardi 23 et 24 mai.

Le premier de ces jours verra les employés communaux et les membres des autorités locales s'activer à préparer les caisses de documents et autre matériel de travail. Le lundi sera consacré au déménagement en lui-même, tandis que la mise en place interviendra le mardi.

Le bureau municipal sera pour la première fois ouvert au public, dans le nouveau bâtiment, le mercredi 25 mai en matinée uniquement. Le lendemain étant un jour férié officiel (jeudi de l'Ascension), il sera fermé durant l'après-midi, ce qui permettra d'ailleurs de potentiels petits aménagements de l'agencement.

Des locaux lumineux et accueillants attendent le personnel administratif

Le personnel de l'administration, ainsi que le maire Denis Bessire et les autorités in corpore, se réjouissent grandement de prendre possession de ces nouveaux locaux.

On précisera qu'une inauguration officielle, à laquelle sera bien évidemment conviée la population, sera organisée après l'été. | *cm*

Promotions civiques

La cérémonie annuelle des promotions civiques, organisée en collaboration avec nos voisines de Cortébert et de Sonceboz-Sombeval, a été fixée au vendredi 4 novembre. Elle s'adressera bien entendu aux habitantes et habitants qui fêtent leur dix-huitième anniversaire en 2022. | *cm*

COMMUNE DE CORTÉBERT AVIS OFFICIELS

Chauffage à distance

Après examen approfondi de l'étude préliminaire effectuée pour un chauffage à distance à bois près des bâtiments communaux, le Conseil municipal a décidé de ne pas donner suite au projet pour le moment. Plusieurs éléments ont amené à cette décision. D'une part, la Bourgeoisie a décidé de ne pas participer à l'investissement, qui est – il faut le dire – tout à fait conséquent. D'autre part, le nombre de foyers intéressés à se raccorder pour le moment est insuffisant à ce stade pour assurer une rentabilité, ou au moins un équilibre financier suffisant. Des doutes quant à la qualité de l'air lors des périodes d'inversion de température existent aussi, surtout si l'installation est en fond de vallée tout près des habitations. Finalement, dans la situation actuelle, une installation d'une taille significative consommerait presque tout le quota de bois dont dispose la Bourgeoisie par année, et il est donc légitime de craindre que les forêts environnantes ne soient pas suffisantes. Or, le bilan carbone et environnemental d'une telle installation ne fait du sens par rapport à la situation actuelle que si le bois provient de sites proches du village. Le Conseil municipal a donc décidé de mettre le projet en veilleuse pour le moment. | *cm*

Fête du village à l'école !

Pour sa reprise après deux années d'interruption due au covid, la fête du village sera déplacée vers le collège dans le cadre d'une nouvelle formule. Afin de mieux réunir les stands et créer une ambiance de village de fête sur un site plus compact, les activités et offres culinaires des sociétés seront réunies devant l'école et la salle polyvalente. Le Conseil municipal a accepté de mettre à disposition les infrastructures nécessaires afin de permettre d'essayer cette nouvelle forme de fête et se réjouit de l'événement prévu les 8 et 9 juillet. | *cm*

« Tu tires ou tu pointes ? »

La fameuse et savoureuse expression qui sent bon le sud, « tu tires ou tu pointes ? », sera bientôt d'actualité dans la localité. En effet, grâce au montant inscrit au budget 2022 de la commune, au titre de l'embellissement du village, le Conseil municipal a décidé de faire procéder à la création d'une piste de pétanque, sur la parcelle 1126, sise au nord de la place de la Gare. Derrière le panneau d'affichage, cette nouvelle installation sera ouverte à toute la population.

Les autorités ont mandaté Mathieu Gerber, paysagiste à Sonceboz, pour créer cette place ces tout prochains temps. | *cm*

L'administration sera renforcée

Pour renforcer l'équipe de l'administration municipale, dont les tâches se sont multipliées notamment avec les reports de responsabilités effectués par les autorités supérieures et le développement démographique curgismondain, l'Exécutif local a décidé lundi soir de mettre au concours un poste à mi-temps de collaborateur ou collaboratrice administratif/ve et comptable. Les intéressé/es trouveront l'annonce ad hoc dans une page publicitaire du présent journal, ainsi que sur le site internet de la commune. Soulignons que l'entrée en fonction est prévue de suite ou à convenir et que les dossiers de candidature doivent être adressés par voie électronique jusqu'au 31 mai prochain. | *cm*

Représentations

Manfred Bühler se rendra le 9 juin au centre de la protection civile à Tramelan pour l'assemblée des délégués, et le 15 juin à celle du syndicat de l'épuration des eaux usées à Cormoret. Fabrice Riat se rendra quant à lui à l'assemblée du Syndicat de l'école des Prés-de-Cortébert. A préciser que Cédric Grünenwald a été nommé nouveau délégué pour Cortébert puisque Fabrice Riat est pressenti pour la Présidence dudit syndicat. | *cm*

Eau potable OK

Les résultats d'analyse de la qualité de l'eau potable ont été transmis à la commune. Tous les échantillons sont conformes en tout point. Les détails des résultats sont disponibles au secrétariat municipal en cas de besoin. | *cm*

Délai rédactionnel

MERCREDI 9H

CENTRE ANIMATION JEUNESSE DE PÉRY-LA HEUTTE ET ENVIRONS

L'animation jeunesse au cœur d'un forum public

Le 12 mai à Péry, des intervenants du terrain, du monde politique et de la formation, pour un après-midi largement ouvert à tous les intéressés

Pour son 20e anniversaire, le Centre animation jeunesse de Péry-La Heutte et environs organise rien moins que le premier Forum consacré à l'animation jeunesse dans la région!

A travers ce rendez-vous public, le CAJ endosse un rôle moteur dans la réflexion et la formation en matière d'animation jeunesse. Très interactive, la rencontre vise à dresser un tour d'horizon de tout ce qui a été entrepris, instauré, tenté et même abandonné.

Particularités locales/régionales, bonnes pratiques, réussites, échecs (r)évolutions, offres, besoins et habitudes: après les expériences passées, qui nourrissent abondamment le présent, le forum s'attachera à dessiner une vision d'avenir de l'animation jeunesse et à mettre en lumière les enjeux que cela représente au niveau régional et sociétal.

L'animation jeunesse, sous toutes ses formes, sera au centre du forum de jeudi prochain

Des intervenants du terrain

Six intervenants s'exprimeront dans un débat animé par Sébastien Bandelier. Lui-même animateur socioculturel, ce modérateur nourrit un intérêt profond pour le sujet. Engagé aujourd'hui dans la formation professionnelle, il a auparavant participé activement à la création d'une structure d'animation jeunesse. Passionné par l'échange et la circulation des idées, il était donc la personne idéale pour conduire ce forum.

Quant aux intervenants, sujet oblige, on commencera par signaler la participation d'une membre du CAJ. Agée de 16 ans et impliquée dans les différents projets participatifs et semi-participatifs du centre, elle enrichit ce dernier de ses réflexions pertinentes, lors des régulières évaluations post activités.

Un chercheur de renom

Le professeur Yuri Tironi, qui intervient à la Haute Ecole de travail social et de la santé Lausanne (HETSL), elle-même intégrée au réseau de la HES-SO, a notamment élaboré les projets d'Espace-Jeunes delémontain et bruntrutain; il a également analysé le fonctionnement du CJR (actuel AJR). Ses connaissances des structures régionales enrichiront donc encore un propos qui s'appuie sur sa forte expérience de formateur, lui qui a été responsable durant 13 ans de l'orientation *animation socioculturelle* à la HETSL; une établissement dont il est aujourd'hui vice-doyen et responsable pédagogique de filière travail social.

Interjurassien

Qendresa Lafiti, animatrice socioculturelle à Moutier et psychologue, cumule une expérience d'usagère et d'accompagnatrice, ce qui rendra son analyse et ses témoignages encore plus pertinents.

S'exprimera également Samantha Ramos, déléguée interjurassienne à la jeunesse, en charge de la stratégie politique de la jeunesse sur toute la région qui intéresse ce forum. Elle joue un rôle de médiation, de soutien et de relais auprès des mondes politique et public.

Peter Gasser, enseignant, interviendra essentiellement en tant que président de la commission Instruction publique du Conseil du Jura bernois (CJB).

Tous concernés!

Enseignant/es, parents, animateur/trices, acteurs du monde politique et toutes les personnes intéressées à l'animation jeunesse et plus généralement à l'avenir de notre région, sont très chaleureusement invitées à ce forum dont l'entrée est libre.

La qualité et la diversité des intervenants laissent augurer un niveau de réflexion et de proposition à la hauteur de toutes les attentes, qu'on se le dise!

Jeudi 12 mai,
Centre communal de Péry,
ouverture des portes
à 13h30,
forum dès 14h.
Entrée libre.
Cordiale bienvenue.

COMMUNE DE COURTELARY AVIS OFFICIELS

Trouvé

Il a été trouvé devant le restaurant Le Derby, une clef avec tour de cou *Océan*. Cet objet peut être récupéré au bureau municipal de Courtelary, durant les heures d'ouverture. | *cm*

COMMUNE DE CORMORET AVIS OFFICIELS

Code QR de CormoBouge

L'action CormoBouge, qui marque notre participation au Duel intercommunal Coop de suisse.bouge a démarré le 1er mai. Toutes les habitantes et tous les habitants sont invités à comptabiliser leurs minutes de mouvement, pour le compte de notre localité. Plus important sera notre total, plus nous aurons de chances de remporter un prix en espèces, à faire valoir sur des infrastructures sportives locales.

Le code QR ci-contre rend cette opération très aisée, qui donne par ailleurs toutes les informations utiles sur les activités proposées.

Pour découvrir le programme de CormoBouge, au fur et à mesure des activités proposées, une adresse: www.duelintercommunal-coop.ch/communes/cormoret-12512. Sur ce site, on trouvera également les applications pour smartphone.

| *cm*

COMMUNE BOURGEOISE DE CORMORET

Avis important

Le vétérinaire cantonal a obligé la commune bourgeoise à remplacer la clôture en fil de fer barbelé de tout le pâturage du Droit par une clôture électrique, étant donné que ce pâturage accueille beaucoup d'équidés.

Nous rendons la population attentive au fait que le système électrique est relié au réseau. Par conséquent, la puissance électrique est 10 fois plus forte qu'avec un raccordement sur batterie.

Attention aux décharges électriques, soyez vigilants avec les enfants.

| *le conseil de bourgeoisie*

Réclame

Asthme? La Ligue pulmonaire vous aide!

Compte donateurs: 30-882-0
www.liguepulmonaire.ch

LIGUE PULMONAIRE

Fonds: Nicolas Bürgi

COMMUNE DE VILLERET AVIS OFFICIELS

Sentier de la Combe Grède

Le Conseil municipal a le plaisir d'annoncer l'ouverture du sentier de la Combe Grède dès maintenant. L'exécutif tient à remercier très sincèrement Yann Bourquin, responsable du sentier, et toute l'équipe des bénévoles pour leur excellent travail tout au long de l'année, particulièrement lors de la remise en état du sentier.

Par rapport à l'important chantier relatif au plan d'aménagement des eaux du ruisseau du Bez, les autorités communales exigent que tous les randonneurs parquent leurs véhicules sur la place du village et se conforment aux indications figurant sur les panneaux indicateurs. La direction du chantier, les riverains et habitants de la Combe Grède vous en seront reconnaissants.

Le Conseil municipal rappelle que le sentier est situé dans une réserve naturelle qui a su garder intacts son calme, sa beauté, sa diversité et son caractère sauvage. Le clin d'œil d'un chamois ou d'une marmotte vous rappellera qu'ici la faune est reine. Merci de respecter tant la faune que ses plantes sauvages.

Nous vous rappelons que l'itinéraire cheminant de Villeret à Chasseral est un chemin de randonnée de montagne qui comprend des tronçons difficilement praticables. Selon la définition officielle, un chemin de randonnée de montagne emprunte avant tout des pentes raides, il est étroit et en partie exposé. Les passages particulièrement difficiles sont sécurisés par des cordes ou des chaînes. Le cas échéant, on traverse des ruisseaux à gué. En conséquence, les exigences posées aux promeneurs sont les suivantes: les chemins de randonnée de montagne sont réservés aux usagers en bonne condition physique, qui ont le pied ferme, ne souffrent pas de vertige et connaissent les dangers liés à la montagne (chutes de pierres, dangers de glissade et de chute, changements brusques de la météo). Des chaussures munies de semelles bien profilées, un équipement adapté à la météo et une carte topographique sont requis. | *cm*

Rappel de l'inauguration du collège

Nous vous rappelons l'inauguration du collège primaire, le samedi 7 mai prochain entre 9h et 14h. La partie officielle se déroulera à 11h sur la place, devant le collège. Les visiteurs pourront profiter de découvrir le collège rénové tandis que les élèves s'occuperont de l'animation musicale. La Fanfare agrémentera l'apéritif avec quelques morceaux de leur riche répertoire et l'US Villeret tiendra un stand qui permettra aux visiteurs de reprendre des forces avec grillades et autres boissons.

Les élèves, enseignants et autorités municipales vous attendent nombreuses et nombreux à cette inauguration du collège rénové! | *cm*

Ramassage du papier

La voirie procédera au ramassage du papier, le lundi 9 mai dès 8h. Afin que le ramassage se déroule correctement nous vous prions de bien vouloir vous conformer aux recommandations suivantes:

- le papier doit être ficelé et non pas mis dans des cabas, sacs ou cartons;
- les paquets ne doivent contenir ni enveloppe de plastique ni aucun déchet;
- les paquets sont à déposer à l'extérieur;
- prière de ne pas déposer de carton pour ce ramassage.

En cas de non-respect des prescriptions ci-dessus, les dépôts ne pourront malheureusement pas être ramassés. Nous vous remercions pour votre compréhension.

| *cm*

ASSOCIATION MUSIQUE À LA COLLÉGIALE SAINT-IMIER

La Collégiade 2022

Mini-festival de création contemporaine du jeudi 12 mai au dimanche 15 mai

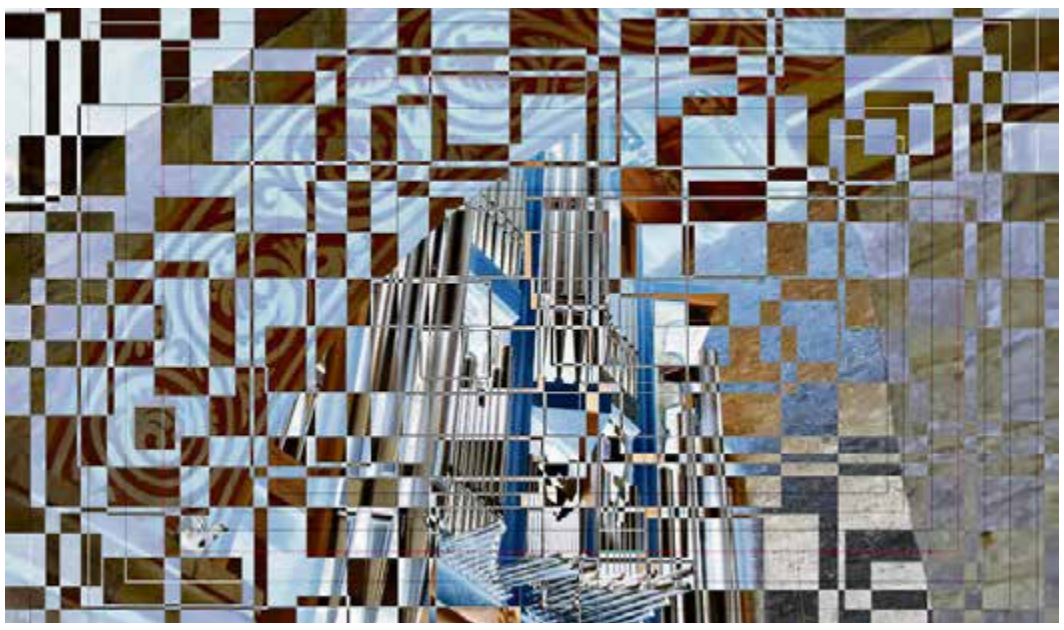

Image : AMC

En ouverture du mini-festival de création contemporaine, le public découvrira un projet de médiation musicale avec les élèves de 9H de l'Ecole Secondaire de Saint-Imier et trois élèves de l'Ecole de musique du Jura bernois curieux de musique électronique.

Jeudi 12 mai, 19 h
Electrollégiale
EMJB et Ecole secondaire de Saint-Imier

Les élèves ont reçu carte blanche pour cette soirée. Ils ont apprivoisé la musique électronique et réalisé ensemble une création inédite. Les élèves de l'école secondaire ont bénéficié de plusieurs séances de création avec Félix Fivaz et leur professeur de musique Lucien Berberat dans le cadre scolaire. Les trois élèves de l'EMJB travaillent de manière plus autonome, alors que Félix Fivaz, chargé de la direction artistique du projet, fera fonctionner le tout ensemble pour cet événement qui mêlera musique live et musique préenregistrée.

Samedi 14 mai, 20 h 30
Métamorphoses

Sept haut-parleurs et autant de micros, deux claviers électroniques, le piano de concert et les grandes orgues de la collégiale de Saint-Imier seront appelés à faire vibrer l'édifice sous les doigts de l'organiste titulaire Johan Treichel.

Métamorphoses est une œuvre visant à interroger les profonds ou subtils changements de la société actuelle, mise à contribution par les problématiques géopolitiques, climatiques, sanitaires et numériques. Au long d'une traversée d'une quarantaine de minutes aux accents oniriques et métaphoriques, l'auditrice et l'auditeur découvriront des sonorités alternativement apaisantes, surprenantes, inquiétantes ou dérangeantes, partant du connu pour nous mener vers l'inouï.

Dimanche 15 mai, 17 h
Le Sacre du printemps

Rarement œuvre musicale n'aura eu autant d'impact que *Le Sacre du printemps* d'Igor Stravinsky. Cette partition unique, prévue initialement pour le ballet, nous mène au cœur d'un rite sacrificiel à Yarilo, dieu slave du printemps et de la fertilité. Acclamée par certains dès sa création en 1913, considérée comme inaudible par d'autres, cette œuvre née dans le tumulte est aujourd'hui entrée dans le répertoire.

Les pianistes Miguel Pisonero et Johan Treichel présenteront, pour clore cette seconde édition du mini-festival de la Collégiade, une version très personnelle de la transcription pour deux pianos élaborée par le compositeur. En ouverture de ce concert, le public pourra découvrir *Vestiges,* une pièce spécialement composée pour l'occasion par Carlos Cotallo Solares et qui s'inspire de l'ambiance particulière générée par certaines pages du Sacre.

Tous les concerts sont à prix libre, une collecte est prévue à la sortie (cash ou Twint). Pas de réservations nécessaires. Détails sur musiquecollegiale.ch. | *amc*

Prochain événement organisé par l'AMC, dimanche 29 mai à 12 h 15, Michel Tirabosco et Jean-Marie Reboul. Flûte de pan, orgue et piano.

CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS SAINT-IMIER

Le bonheur de vivre un concert de Govrache

Govrache à Saint-Imier, c'est chouette, surtout quand on sait que c'est la seule date en Suisse

Photo : govrache.fr

Si vous n'avez jamais entendu parler de lui, laissez-vous surprendre. Il fait partie des gens qui ont un bon sens salutaire. A coup sûr, c'est une des cerises sur le gâteau de la nouvelle génération de la chanson française qui sera accueillie au CCL.

Après son double album *Des murmures et des cris*, Coup de cœur et Grand Prix de l'Académie Charles Cros 2019, Govrache revient avec un nouvel opus, *Apagogie*. Ecrit pendant le confinement, cet album témoigne du monde qui nous entoure, mettant l'accent sur l'absurdité qui rythme nos vies. Le propos est précis, les textes ciselés.

Accompagné par un contrebassiste et un pianiste, il propose un spectacle musical et poétique, oscillant entre slam et hip-hop. Conteur du quotidien, Govrache, c'est un humour chatouilleur, une écriture sensible, émouvante, un répertoire d'utilité publique, de l'insolence, de l'irrévérence et une virtuosité indéniable.

En bref, le bonheur de vivre un concert de Govrache, c'est comme marcher dans une forêt, déguster un bon petit plat, serrer ses amis dans les bras. C'est juste une question de qualité d'émotions.

Quoi qu'il en soit, si vous passez la porte du CCL, vous n'en ressortirez pas indifférent. Govrache saura toucher votre âme et remuer vos tripes. On vous attend ! | *ccl*

www.govrache.fr
CCL Saint-Imier
Samedi 7 mai à 20 h 30
25 francs / 18 francs / 12 francs

COMMUNE DE SAINT-IMIER AVIS OFFICIELS

Foire de printemps : un succès populaire

La foire de printemps, vendredi 29 avril dernier, a enregistré un succès populaire et commercial qu'elle n'avait plus connu depuis fort longtemps. Plus de 70 marchands ambulants et commerçants de Saint-Imier ont été présents dans la rue avec un stand. Les trois espaces de convivialité avec tables et bancs, répartis entre les places du Marché et du 16-Mars, ont été fort appréciés des visiteurs.

Seule ombre au tableau, certains automobilistes se sont montrés totalement irrespectueux de la signalisation mise en place, au mépris de la sécurité des personnes chargées d'intervenir dans le périmètre de la foire, que ce soit pour la mise en place ou l'enlèvement de la signalisation, l'installation des stands ou encore le nettoyage des lieux.

La Commission économie et tourisme, à l'origine des efforts de redynamisation des foires de Saint-Imier, va désormais chercher à proposer une animation musicale à l'heure de l'apéritif, en fin d'après-midi. Rendez-vous est d'ores et déjà pris le vendredi 7 octobre prochain, à l'occasion de la foire d'automne.

| *cm*

PARTI SOCIALISTE D'ERGUËL

Rectificatif : projet Couronne, votation du 15 mai à Saint-Imier

Une erreur s'est glissée dans le communiqué de notre fraction publié dans la *Feuille d'Avis du District de Courtelary* le 22 avril et dans le *Journal du Jura* du 28 avril.

L'OACOT n'a pas reçu le texte des motionnaires et ne porte donc aucun jugement.

Le message électoral ayant été modifié, c'est en toute bonne foi que nous avons interprété que l'OACOT avait eu connaissance du texte original des référendaires.

Nous sommes désolés de ce rebondissement (il y a déjà assez d'émotionnels dans ce dossier), mais cela ne remet pas en question le message au corps électoral, car les différentes options et idées y sont présentées honnêtement. Avec toutes nos excuses.

| *michel ruchonnet, pour la fraction socialiste*

En mai, Sainti bouge

Plusieurs activités sont prévues à Saint-Imier durant ce mois de mai dans le cadre de l'opération La Suisse bouge. Au programme : beach-volley, unihockey, initiation à l'athlétisme et un babyfoot humain, entre autres.

Saint-Imier figure cette année parmi les près de 200 communes de Suisse qui organisent des activités sportives gratuites pour petits et grands. Elles se déroulent selon le programme suivant :

- Mercredis 11 et 18 mai, 16 h à 17 h 30, terrain d'athlétisme : initiation à l'athlétisme sous la forme d'un échauffement d'environ 30 minutes suivi de la découverte de diverses disciplines (saut, lancer et course).
- Samedi 14 mai, 11 h à 16 h, Esplanade des Collèges : diverses animations et jeux pour les jeunes de 8 à 17 ans sont mis sur pied par l'Espace Jeunesse d'Erguël (EJE), dont un babyfoot humain.
- Samedi 21 mai, 10 h à 16 h, piscine en plein air : tournoi de beach-volley organisé par le VBC La Suze. Sans inscription. Vente de boissons. Grill à disposition.
- Samedi 21 mai, 10 h à 16 h, ClientisArena : tournoi de unihockey pour jeunes et familles mis sur pied par les Sainti-Bats. Sans inscription. Matchs toutes les 20 minutes. Restauration durant la manifestation.

Le Conseil municipal remercie chaleureusement les organisations qui ont accepté de participer à l'opération. Il encourage la population à participer en masse aux différents événements programmés. | *cm*

Conseil de ville : ordre du jour

Séance du jeudi 12 mai 2022 à 19 h 30

1. Appel.
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 mars 2022.
3. Communications du président et du maire.
4. Crédit d'engagement de 500 000 francs, prévu au plan financier modifié (2022-2023), pour rénover les réseaux électriques moyenne tension (MT) qui alimentent les stations de Champ-Meusel et Tivoli et lancer les études de modernisation des deux stations – Décider du mode de financement : décision.
5. Crédit d'engagement de 300 000 francs, prévu au plan financier, pour poursuivre la mise sous terre de la ligne moyenne tension (MT) sud entre les stations de la route de Villeret et de Longines – Décider du mode de financement : décision.
6. Crédit d'engagement-cadre de 500 000 francs, prévu au plan financier, pour financer de nouvelles installations photovoltaïques réalisées en partenariat – Décider du mode de financement : décision.
7. Crédit d'engagement de 535 000 francs, prévu au plan financier, pour l'étude et la mise en œuvre des mesures de sécurisation des secteurs A, C et E de la Montagne du Droit – Décider du mode de financement : décision.
8. Motions et interpellations.
9. Petites questions.
10. Divers et imprévu.

| *cha*

Une grande dame de retour dans une petite rue de Saint-Imier

Elle est née le 19 avril 1950 à Saint-Imier. Depuis le 19 avril 2022, une rue y porte désormais son nom. L'ancienne rue du Marché a été débaptisée pour devenir la Rue d'la Zouc. Une manière bien sûr d'honorer cette grande artiste mondialement connue, mais aussi volonté des autorités politiques de rendre plus visibles les femmes qui ont marqué l'histoire d'Erguël.

Jesssica Froidevaux et Corentin Jeanneret, du conseil municipal, ont officiellement dévoilé la plaque de la rue d'la Zouc

Une rue facile à trouver

Le choix de la rue à renommer n'a pas été difficile, puisqu'Isabelle Von Allmen, la future Zouc, est née dans l'ancien moulin de la reine Berthe, situé dans la petite rue du Marché, alors que son père était le directeur de l'établissement. Et comme les hasards de l'histoire font parfois bien les choses, le bâtiment de l'ancien moulin est devenu aujourd'hui un lieu entièrement dédié à la culture, puisqu'il abrite le Centre de Culture et de Loisirs, la bibliothèque et le musée de Saint-Imier.

C'est donc le long de cette rue pavée d'à peine quelques dizaines de mètres de long, mais située au cœur historique de la bourgade que les passants pourront désormais se souvenir de la grande comédienne qui aura marqué des générations de spectateurs et d'artistes durant sa trop courte carrière. Il y a en effet plus de trente ans que Zouc a dû renoncer à se produire, en raison de la très douloureuse maladie qui la ronge.

«Très peu d'entre nous ont vu la Zouc sur scène, mais nous connaissons tous son personnage de femme en noir et nous savons tous quelque chose sur Zouc,» a expliqué Sylviane Messerli, la directrice de Mémoires d'Ici dans son discours.

«Je prends aux gens, puis je le redonne à travers mes personnages,» avait-elle expliqué à un journaliste il y a quelques années. Contrairement à ce que fait la scène actuelle du stand-up, l'art de Zouc consistait à camper ses personnages de manière profonde, viscérale, sans chercher au départ d'effets comiques faciles. Elle fait partie de ses rares comédiennes qui parviennent à provoquer des émotions auprès du public juste par leur présence, par un détail de leur attitude, par une intonation parfaitement minutée.

Le privilège d'avoir un nom de rue de son vivant

Malheureusement l'état de santé de Zouc ne lui a pas permis d'assister au baptême de sa rue, honneur rarissime pour une personne encore en vie. Elle a pourtant soutenu le projet à distance, après avoir tout de suite donné son accord pour cette opération toponymique. Bien sûr Zouc n'a passé que les six premières années de sa vie à Saint-Imier, avant de déménager dans les Franches-Montagnes avec ses parents et avant de débuter sa carrière de comédienne à Neuchâtel puis à Paris. Mais les racines d'une existence ne s'arrachent pas. Zouc se souvient de son enfance à Saint-Imier et de nombreux habitants se souviennent encore de cette petite fille de rouge vêtue (le noir viendra plus tard) qui s'amusait déjà à imiter les employés de la voirie en les suivant avec son petit balai.

Cette capacité fascinante à observer puis à imiter les gens lui a servi de moteur tout au long de sa carrière. Sa justesse absolue, son interprétation tant vocale que corporelle, sa sincérité profonde ont fait d'elle un exemple pour de nombreux comédiens et comédiennes.

L'une de ses dernières apparitions sur l'écran date de 1987, où elle interprétait la magicienne dans le clip vidéo *Sans contrefaçon* que Laurent Boutonnat avait tourné pour la chanteuse Mylène Farmer.

C'est donc sans la présence de Zouc que Sylviane Messerli a dressé son portrait et retracé brièvement sa carrière, sur scène et devant les caméras. Mais la fille von Allmen était tout de même présente, à travers quelques œuvres d'art qu'elle a elle-même sélectionnées pour marquer sa présence lors de cette journée d'anniversaire et d'inauguration: une photo du moulin de la reine Berthe prise par son père dans les années cinquante, un dessin la représentant enfant aux côtés de sa sœur, deux bustes d'elle créés par celui qui fut pour un temps l'homme de sa vie, Roger Montandon, des photos de Zouc sur scène, dont l'une prise par Robert Doisneau, et enfin une photo de Zouc convalescente dans les rues de Paris. Grâce à cette mise en scène dans la salle de spectacle du CCL, l'esprit de Zouc aura sans aucun doute plané sur la fête.

Plus de femmes dans les rues de Saint-Imier

«Le nom de cette rue n'est pas seulement un hommage à Zouc, mais à toutes les femmes. Cette action de la municipalité veut promouvoir les valeurs d'égalité et d'intégration,» a affirmé Jessica Froidevaux, conseillère municipale en charge de l'urbanisme et de la mobilité. Quant à Corentin Jeanneret, conseiller municipal responsable de l'éducation et de la culture, il a promis que d'autres noms de rue en mémoire à des femmes remarquables de Saint-Imier devraient encore suivre. Il faut savoir que la rue d'la Zouc est déjà la troisième qui a été rebaptisée durant cette législation, après celle nommée d'après l'avocate Denise Bindschedler-Robert et celle qui porte désormais le nom de l'architecte Jeanne Bueche. | *tl*

MUSÉE DE SAINT-IMIER

Visite commentée tout public

Dimanche 8 mai à 14h30, le Musée de Saint-Imier vous invite à découvrir son exposition temporaire *Saint-Imier. Hier, aujourd'hui, demain* qui touche bientôt à sa fin.

Au tournant du XVIIIe siècle, Saint-Imier n'est qu'une bourgade d'environ 800 âmes, moins peuplée que ses voisines. En moins d'un siècle, l'essor de l'horlogerie transforme le petit village agricole en véritable bourg industriel. Dès lors, Saint-Imier n'a cessé de se développer.

Présentant notamment des visions parallèles de vues anciennes et contemporaines, l'exposition permet de saisir en un coup d'œil les transformations d'un espace urbain en perpétuel changement.

Emmenés par Stéphanie Oprea, commissaire de l'exposition, vous découvrirez l'évolution et les secrets des rues et des bâtiments emblématiques de Saint-Imier. | *jg*

Exposition
Jusqu'au 15 mai
Durée totale: environ 1 heure
Tarif: entrée au Musée
Tout public, sur inscription jusqu'au samedi 7 mai à 18h (15 personnes maximum)

Musée de Saint-Imier
Rue Saint-Martin 8
2610 Saint-Imier
032 941 14 54
musee@saint-imier.ch
www.musee-de-saint-imier.ch
Facebook/
Musée de Saint-Imier

Horaires d'ouverture
Mardi au dimanche, 14h-18h
Ainsi que sur demande pour les groupes

Tarifs
Adulte: 6 francs
Tarif réduit (AVS, AI, étudiants): 4 francs
Enfant (jusqu'à 16 ans): gratuit

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-IMIER

Programme de mai et juin

- Mercrelivres: 1er mercredi du mois, 14h30-16h: club de lecture de 7 à 12 ans (encore le 1er juin et le 6 juillet)
- Né pour lire: 1er vendredi du mois, 9h45-11h: rendez-vous lecture pour les 0 à 5 ans (nous sommes complet pour cette date, mais vous pouvez vous annoncer pour les sessions du 3 juin ou du 1er juillet)
- Kilira: 11 mai, 14h30-16h: Contes en musique par Anne Bernasconi dès 7 ans en collaboration avec l'EJE
- Enfants et écrans: 10 juin, 17h-19h: Soirée d'informations pour les parents sur inscription Accompagner les enfants et les adolescents dans le monde numérique est un véritable défi pour les parents. Ce monde fascinant et attirant offre de nombreuses opportunités sans toutefois être dénué de risques et d'écueils. Venez échanger, partager vos expériences et obtenir des pistes en présence d'André Huegi, conseiller spécialisé en promotion de la santé et prévention à la Santé bernoise.

- Sortie nature en collaboration avec le Parc Chasseral: 22 juin, 13h45-17h: Des arbres pleins de vie! Un arbre abrite de nombreux êtres vivants tout au long de sa vie. Mais qui sont-ils? Une enquête sera à résoudre pour mieux les connaître!

Public intergénérationnel: enfants dès 6 ans et adultes ayant envie de marcher. Les enfants sont pris en charge par un animateur pédagogique du Parc Chasseral, un parent est bienvenu pour accompagner le groupe.

Plus d'infos suivront.

N'oubliez pas de vous inscrire aux activités qui vous intéressent! | *blibliothèque de saint-imier*

Fermeture d'été:
du vendredi 15 juillet à 19h
jusqu'au mercredi 17 août 14h
Votre équipe vous souhaite un agréable printemps...

Réclame

16 communes
1 JOURNAL

CLUB DES AÎNÉS DE SONVILIER

Repas Retrouvailles

Le Club des Aînés de Sonvilier a le plaisir de vous convier à un repas Retrouvailles, mardi 31 mai à la Maison de Paroisse de Sonvilier: 11h30 accueil et apéritif, 12h30 repas. Au menu: salade, rôti de bœuf, jardinière de légumes, pommes de terre en purée, dessert et café. Des boissons à prix modique seront proposées. Prix de la journée: 15 francs. Inscription et éventuelle demande de taxi jusqu'au 24 mai auprès de Maria-Michèle Thommen, Perotto, 032 941 13 62. Bienvenue à toutes et à tous, jeunes et moins jeunes de Sonvilier et d'ailleurs.

| *l'équipe d'animation*

HÔPITAL DU JURA BERNOIS

Informations sur les dépistages Covid

Suite à la bonne évolution de la situation épidémiologique en Suisse, nous vous informons qu'à partir du 2 mai, l'Hôpital du Jura bernois a cessé d'effectuer les dépistages Covid pour les personnes asymptomatiques. Dans la même démarche, les certificats Covid ne seront plus délivrés par notre hôpital. Toutefois, les dépistages pour les personnes symptomatiques continuent jusqu'à nouvel ordre.

Les personnes nécessitant un certificat Covid pourront se rendre dans l'un des autres centres de dépistage ou dans les différentes pharmacies de la région. | *hjb*

SAINT-IMIER

Mus'En'Si et le Corps de Musique réunis pour un concert de printemps

Cette fois, c'est bon! Les musiciens de la région ont repris leur rythme de croisière. Après un concert de Noël très attendu et couronné de succès en décembre dernier, le Corps de Musique de Saint-Imier sera de retour sur scène le samedi 14 mai prochain à 20 h, à la salle Saint-Georges de Saint-Imier, pour son traditionnel concert de printemps. Il partagera cet événement avec la relève, puisque ce sont les jeunes de l'ensemble Mus'En'Si qui assureront la première partie du concert. C'est la seconde fois depuis l'existence de Mus'En'Si que les deux ensembles partageront un événement commun. «C'est important dans la perspective de l'intégration future de ces jeunes dans notre ensemble», relève le président du Corps de musique imérien, Pascal Eichenberger.

Agés de 8 à 20 ans, les musiciens de Mus'En'Si interpréteront en première partie un florilège de morceaux bien connus, tels *Y.M.C.A* de Village People ou *Smoke on the water* de Deep Purple ainsi que quelques musiques de films comme *Aladdin* ou *Bohemian Rhapsody*. Un programme entraînant que les jeunes instrumentistes ont minutieusement préparé lors de leurs rencontres hebdomadaires du mardi, sous la baguette de Rosario Rizzo.

Leurs aînés du Corps de Musique – ensemble au sein duquel évoluent déjà quatre jeunes de Mus'En'Si – prendront ensuite le relais, sous la direction de leur fidèle directeur Yvan Tschopp. Le programme de cette seconde partie s'annonce tout aussi éclectique, avec un joyeux mélange entre morceaux traditionnels, clins d'œil aux classiques de Disney ou adaptations de tubes tels *It's raining men* ou *Shallow*.

L'entrée au concert est libre. Une collecte sera organisée à la sortie. Le public aura l'occasion de se désaltérer avant (dès 19 h) et après le concert, ainsi qu'entre les deux parties. | *cmsi*

Concert de printemps du Corps de musique et de Mus'En'Si, samedi 14 mai à 20 h à la Salle Saint-Georges à Saint-Imier Entrée libre, collecte

LA FERRIÈRE
AVIS OFFICIELS

Votations fédérales et cantonales

Bureau de vote

Lors des votations fédérales et cantonales du 15 mai, le bureau électoral de La Ferrière se compose comme suit: présidente: Laure Franck Ullmann; secrétaire: Marine Costantini; membres: Floriane Trolliet, Sarah Schmid, Nigel Anthoine. Les Autorités communales remercient d'ores et déjà ces personnes pour leur présence. | *cm*

RENAN
AVIS OFFICIELS

Tournée verte du mois de mai

Vous avez certainement constaté qu'une petite erreur s'est glissée dans notre dernier journal local *la boîte aux lettres* à propos des dates des tournées vertes du mois de mai. Le deuxième ramassage aura lieu le vendredi 20 mai et non le 10 mai. Merci d'en prendre bonne note. | *cm*

PAROISSE RÉFORMÉE DE LA FERRIÈRE

La Partition de la Vie, culte-concert tout en vers

Dans le cadre des célébrations *Méditation et Musique* des paroisses réformées de l'Erguël, la Paroisse de la Ferrière accueillera, en son temple, dimanche 15 mai à 10 h, le Club des accordéonistes de Tramelan et environs.

Ce club composé d'une vingtaine de musiciennes et musiciens animera, sous la baguette avisée de sa directrice, Marinette Geiser, la partie musicale de cet unique culte en Erguël ce dimanche-là.

Accordéoniste et très engagée dans sa paroisse, Aurore Oppliger présentera les morceaux à sa manière, c'est-à-dire, tout en rimes et tout en vers.

Dotée d'une plume facile, cette poétesse amateur avait composé, en janvier dernier, pour le concert annuel de son club, différents textes où elle faisait joliment rimer les mots entre eux. Les participants à ce culte pourront donc en découvrir une sélection.

Ces différents textes ont pour but d'emmener le public dans le thème du morceau avant même d'avoir entendu la première note! Cela permet une écoute plus attentive ainsi qu'une interprétation avec davantage d'émotions de la part des musiciens. A travers *accordé-ode,* poème écrit en l'honneur de l'instrument à bretelles, l'auditoire découvrira ses multiples facettes, tel que l'instrument n'a pas les éloges du piano, ni la brillance du saxo, mais qu'il a d'autres attraits, de multiples secrets, cachés dans son soufflet!

Pour la partie méditative, l'oratrice du jour proposera un temps de réflexion sur *la Partition de la Vie,* une partition que tout le monde interprète malgré les bémols et les soupirs qu'elle contient!

La Paroisse de la Ferrière et le club des accordéonistes de Tramelan et environs se réjouissent de vous accueillir pour ce culte-concert. Un apéritif prolongera ce moment convivial. Soyez toutes et tous les bienvenus à ce beau moment de partage entre textes et musiques, entre poèmes et méditation. | *ao*

Participation du club des accordéonistes de Tramelan et environs, 15 mai, 10 h, temple de La Ferrière

NOTRE HISTOIRE
en images avec MEMOIRES D'ICI

Saint-Imier,
le Moulin de la Reine Berthe, 1932

Vendredi 29 avril 2022, Saint-Imier inaugurait la Rue d'la Zouc à Saint-Imier, en hommage à celle qui a passé les premières années de sa vie dans le Moulin de la Reine Berthe.
Isabelle von Allmen y était née 72 ans plus tôt, jour pour jour.
Le bâtiment abritant aujourd'hui le Relais culturel d'Erguël a été construit en 1830 sur les lieux mêmes de la nef de l'ancienne Eglise Saint-Martin.
C'était alors une dépendance de l'Hôtel de Ville, convertie en moulin «de la Reine Berthe» à la fin du 19e siècle.

© Collections Mémoires d'Ici
Editée à Saint-Imier, Edition P.L.S, Nº 108

PLR SAINT-IMIER

Référendum du 15 mai: votez oui aux Projets Couronne!

Le PLR Saint-Imier invite la population imérienne à voter oui à la question «Acceptez-vous le don de trois annuités de 52 000 francs à la Fondation pour le rayonnement du Jura bernois (Projets Couronne)?».

Convaincu par la qualité de ces projets et certain que cet investissement saura apporter à Saint-Imier des retombées positives notamment pour l'économie circulaire, le tourisme, la culture, et nos associations et sociétés, le PLR imérien recommande de soutenir cet engagement financier. Ce montant est somme toute raisonnable et réaliste compte tenu de la qualité de cet excellent projet et de nos finances communales saines.

Rappelons que malgré les incertitudes liées à la nouvelle règlementation des finances cantonales et à la crise sanitaire, notre commune a continuellement soutenu les associations et sociétés locales sous diverses formes. De plus, le soutien aux Projets Couronne ne se fera pas au détriment des subventions accordées aux sociétés locales et sportives, comme cela est faussement relevé par les référendaires et le parti ARC.

Maintenant que l'avenir du Jura bernois est clarifié, il est l'heure de se rassembler derrière un projet fédérateur pour notre région!

Oui à la mise en valeur de nos nombreux atouts imériens, oui à l'avenir du Jura bernois, oui aux Projets Couronne, alors oui dans les urnes les 15 mai! | *plr saint-imier*

Photo: RJB

CENTRE INTERRÉGIONAL DE PERFECTIONNEMENT

Biodiversité : fais-lui un peu de place. Ça marche !

Photo : Claude Wehrli

Biodiversité en déclin, 6e extinction de masse, chute d'un tiers des populations d'oiseaux en 15 ans en France (et chez nous ?), diminution de 70 % de la biomasse d'insectes en Allemagne en moins de 30 ans (et chez nous ?), changement climatique aux conséquences désastreuses : face aux mauvaises nouvelles qui se répètent, les ornithologues du CEPOB ont décidé de célébrer leurs 40 ans (+2, covid oblige...) d'existence et d'activités en invitant le public à découvrir la diversité biologique autour de chez soi, sans aller à l'autre bout du monde, et à faire participer ce public à diverses activités ludiques autour du thème de la biodiversité.

La journée du 7 mai consacrée à la biodiversité

Excursions matinales, animations diverses tout l'après-midi, pour petits et grands, avec en plus deux conférences, seront ainsi proposées lors de la journée du samedi 7 mai en collaboration avec CIP Culture et le Parc régional Chasseral. Des associations locales ou régionales à vocation ornithologique de la région BEJUNE, ainsi que quelques associations à buts plus larges dans le domaine de la protection de la nature et actives sur le plan régional de Bienne et du Jura bernois se sont également associées à la manifestation.

L'idée de base est que, face à l'érosion dramatique de la biodiversité, tout un chacun peut contrer cette tendance négative en accordant un peu de place à la nature, dans son jardin, sur son domaine agricole, dans sa forêt, dans le cadre de ses activités de loisirs, etc. Et ça marche : la nature ayant horreur du vide, elle occupe très rapidement tout espace mis à sa disposition ! La preuve ? Le CEPOB a participé en 2021 à l'installation, sur le site de Hagneck au bord du lac de Bienne, d'une aire de nidification pour le balbuzard pêcheur dans le cadre d'un programme de réintroduction en cours, et on attend, en 2022, la première nidification de cette espèce qui avait disparu de Suisse en 1911 !

La part belle aux oiseaux

Et pour donner à la manifestation du 7 mai le plus beau des écrins, le CEPOB met sur pied, en collaboration avec le CIP, une exposition de photographies qui fait la part belle aux oiseaux. Pourquoi les oiseaux ? Parce que, parmi les groupes d'espèces qui forment la communauté du vivant, les oiseaux occupent une place de choix en termes de communication : plus faciles à observer que les insectes par exemple, arborant des couleurs parfois chatoyantes, égayant le paysage sonore de leurs chants, ils sont d'excellents révélateurs de l'état de notre environnement de tous les jours. | *cip*

Biodiversité : fais-lui un peu de place. Ça marche !
Samedi 7 mai, CIP Tramelan

Nature, t'es où ?
Exposition de photographies
Jusqu'au samedi 28 mai,
CIP Tramelan

TRAM'LASOL

Un nouvel élan pour les choristes

Le comité, la commission de musique et la direction de Tram'LaSol dans leur nouvelle composition, de gauche à droite, Joëlle Gairaud, Phillippe Favre, Doris Inzirillo, Olga Grandjean, Jacques Chételat, Pascale Läderach, Sylviane Gagnebin, Dominique Favre, Jacqueline Voumard, Florence Tschan et Isabelle Gueissaz

Après deux années chaotiques, Tram'LaSol a enfin pu tenir son assemblée générale sous la conduite de son président Philippe Favre. Les choristes tramelots ont réglé toutes les questions au pas de charge afin de reprendre au plus vite leur activité chorale, les prochaines manifestations publiques s'approchant à pas de géant. Le dernier exercice a été marqué par de nombreuses interruptions dues aux mesures sanitaires et par deux changements à la direction.

En dépit de ces événements et grâce à diverses aides, la situation financière reste saine et permet la poursuite de l'activité. Après l'intérim de Judith Ankoué, la pianiste Isabelle Gueissaz et le chef de chœurs Jacques Chételat reprennent les rênes artistiques. Doris Inzirillo, Pascale Läderach et Dominique Favre entrent au comité, Olga Grandjean et Jacqueline Voumard rejoignent la commission de musique.

Dans son rapport, le directeur a insisté sur la nécessité de consacrer un temps régulier à la formation des chanteurs afin d'améliorer les qualités musicales et l'autonomie des chanteurs. Le programme d'activité a été distribué. Il indique pour ce printemps, les prochains rendez-vous avec le public, soit le CIP solidaire de Tramelan le 22 mai et la Fête de la Musique le 18 juin dans les traverses du village. Si la société a connu de nombreuses admissions, elle accueillerait avec plaisir de nouveaux membres. Sans discrimination, cet appel s'adresse particulièrement aux messieurs. | *jc*

EN SALLES

AU ROYAL À TAVANNES

DOCTOR STRANGE IN THE MULTIVERSE OF MADNESS
VENDREDI 6 MAI, 20 H
SAMEDI 7 MAI, 17H
DIMANCHE 8 MAI, 17 H
LUNDI 9 MAI, 20 H
MERCREDI 11 MAI, 17 H

voir ci-contre.

TÉNOR
SAMEDI 7 MAI, 21 H
DIMANCHE 8 MAI, 20 H
MARDI 10 MAI, 20 H

de Claude Zidi Jr, avec Michèle Laroque, MB14. Antoine, jeune banlieusard parisien, suit des études de comptabilité sans grande conviction, partageant son temps entre les battles de rap qu'il pratique avec talent et son job de livreur de sushis. En français. 12 ans (sugg. 14). Durée 1 h 40.

LES FOLIES FERMIÈRES
MERCREDI 11 MAI, 20 H
JEUDI 12 MAI, 20 H

de Jean-Pierre Améris, avec Alban Ivanov, Sabrina Ouazani. David, jeune paysan du Cantal, vient d'avoir une idée : pour sauver son exploitation de la faillite, il va monter un cabaret à la ferme. Le spectacle sera sur scène et dans l'assiette, avec les bons produits du coin. Il en est sûr, ça ne peut que marcher ! En français. 10 ans. Durée 1 h 49.

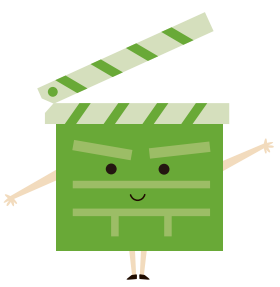

AU CINÉMATOGRAPHE À TRAMELAN

RIEN À FOUTRE
VENDREDI 6 MAI, 18 H
LUNDI 9 MAI, 20 H

de Emmanuel Marre et Julie Lecoustre, avec Adèle Exarchopoulos, Alexandre Perrier. Cassandre, 26 ans, est hôtesse de l'air dans une compagnie low cost. Vivant au jour le jour, elle enchaine les vols et les fêtes sans lendemain, fidèle à son pseudo Tinder *Carpe Diem*. En français. 16 ans. Durée 1 h 52.

DOCTOR STRANGE IN THE MULTIVERSE OF MADNESS
VENDREDI 6 MAI, 20 H 30
SAMEDI 7 MAI, 21 H
DIMANCHE 8 MAI, 17 H

de Scott Derrikson, avec Benedict Cumberbatch, Elizabeth Olsen. L'univers cinématographique Marvel déverrouille et repousse les limites du multivers encore plus loin. En français. 12 ans (sugg. 14). Durée 2 h 06.

LA BIÈRE TOUTE UNE HISTOIRE
AVEC DÉGUSTATION DE BIÈRES RÉGIONALES
SAMEDI 7 MAI, 18 H

de Michael Beuchat. Aujourd'hui, lorsque l'on va dans un bar ou un restaurant, nous avons un choix énorme de bières, brunes, blondes, blanches, cuivrées, fortes, douces ou amères, toutes aux noms évocateurs : Torpille, Salamandre, Aléatoire, etc. En français. Durée 1 h 10.

VORTEX
DIMANCHE 8 MAI, 20 H
MARDI 10 MAI, 17 H 30

de Gaspar Noé, avec Françoise Lebrun, Dario Argento, Alex Lutz. La vie est une courte fête qui sera vite oubliée. En français. 16 ans. Durée 2 h 15.

ON Y VA ? CHUMM MIT
MARDI 10 MAI, 20 H

de Daniel Felix. La randonnée est l'une des activités en plein air préférées de la population suisse. Dans le film Chumm mit, der Schweizer Wanderfilm, on rencontre des randonneurs enthousiastes, on reçoit de nombreuses informations complémentaires en rapport avec la randonnée et on découvre des paysages uniques. En français. 8 ans. Durée 1 h 55.

TÉNOR
MERCREDI 11 MAI, 18 H

voir ci-contre.

THE NORTHMAN
MERCREDI 11 MAI, 20 H 15
JEUDI 12 MAI, 20 H 15

de Robert Eggers, avec Alexander Skarsgard, Nicole Kidman. Une épopée nordique sur les traces d'un prince Viking prêt à tout pour venger son père. En français. 16 ans. Durée 2 h 17.

DÉLICIEUX
AVEC SENIORS ACTIFS ET PRO SENECTUTE
JEUDI 12 MAI, 14 H 30

de Eric Besnard, avec Grégory Badebois, Isabelle Carré. A l'aube de la Révolution française, Pierre Manceron, cuisinier audacieux, mais orgueilleux, est limogé par son maître le duc. En français. 8 ans (sugg. 12). Durée 1 h 52.

PETITE PRINCESSE
JEUDI 12 MAI, 18 H

de Peter Luisi, avec Matthias Habich, Lia Hahne. En 1985. Josef, un jeune homme en proie au démon de l'alcool, vit seul dans une maison délabrée entourée d'un jardin. En VO s.-t. 12 ans (sugg. 16). Durée 1 h 41.

CENTRE INTERRÉGIONAL DE PERFECTIONNEMENT

Un spectacle qui fait écho à l'actualité guerrière

***Le Passeur* nous plonge dans les sous-sols de la ville de Daraya, en Syrie, à la découverte d'une bibliothèque secrète. Ce conte narre le combat et la vie quotidienne des habitants de la ville qui ont recours à la lecture comme moyen humaniste pour se battre et survivre.**

De 2012 à 2016, la banlieue rebelle de Daraya a subi un siège implacable imposé par Damas. Quatre années de descente aux enfers, rythmées par les bombardements au baril d'explosifs, les attaques au gaz chimique, la soumission par la faim. Face à la violence du régime de Bachar al-Assad, une quarantaine de jeunes révolutionnaires syriens a fait le pari insolite d'exhumer des milliers d'ouvrages ensevelis sous les ruines pour les rassembler dans une bibliothèque clandestine, calfeutrée dans un sous-sol de la ville. Les destins croisés d'Ahmad et ses amis révèlent un hymne à la liberté individuelle, à la tolérance et au pouvoir de la littérature.

L'histoire de la bibliothèque secrète de Daraya est racontée dans le livre de Delphine Minoui dont est inspiré ce conte moderne ancré dans les origines des mille et une nuits. Il est interprété par Morad Badrah, comédien syrien, qui a fait une carrière professionnelle dans son pays. Lorsque la révolution éclate en 2011, il se voit obligé de quitter la Syrie. Un périple de 3 ans qui l'amènera jusqu'en Suisse, dans le Jura. Le spectacle s'adresse à tous à partir de 14 ans. Il est mis en scène par Stéphane Thies. | *cip*

Médiathèque du CIP, Tramelan
Vendredi 13 mai, 19 h 30
Entrée libre, collecte
www.cip-tramelan.ch
www.compagnieenboite.ch

LUDOTHÈQUE

Vide-greniers des enfants

Si vos enfants ont des jouets qu'ils ne veulent plus et qu'ils souhaitent ajouter quelques pièces dans leur tirelire, le vide-greniers des enfants du 14 mai est fait pour eux. Il aura lieu lors du marché de Tramelan de 8 h 30 à 12 h. Les inscriptions sur lesquelles seront indiqués nom, prénom, numéro de tél. et email sont à envoyer à ludothequetramelan@gmail.com ou à déposer à la ludothèque durant les permanences. Dernier délai : mercredi 11 mai. Le vide-greniers sera reporté en cas de pluie. | *dg*

Procès-verbal du Conseil général

Séance ordinaire
tenue le 25 avril 2022 à 19 h 30 à l'auditorium du CIP

Président : Juillard Georges, UDC
Secrétaire du procès-verbal : Houlmann Lorrie, vice-chancelière municipale

Georges Juillard, UDC, président, ouvre cette deuxième séance de l'année 2022 en saluant les membres du Conseil général, les représentants de la presse, le Conseil municipal et le public. Il souhaite une bienvenue particulière à Vincent Glauser, PLR, ainsi qu'à Roland Guerne, PS, qui remplacent pour le premier Beat Geiser, PLR, et pour le second Adrien Dufaux, PS, les deux démissionnaires.

1. Appel

L'appel auquel procède Wilfrid Geremia, secrétaire adjoint, qui remplace Marc Nussbaumer, secrétaire, excusé en raison d'une convalescence, fait constater la présence de 30 conseillers généraux sur 37. La majorité absolue est fixée à 16.

Sont excusés :

- Emmanuel Contesse, Groupe Débat
- Franck Ramseyer, PS
- Jean-Philippe Joubert, PS
- Jan Muggli, PEV
- Marc Nussbaumer, PS
- Naïké Vuilleumier Rotzer, UDC
- Quentin Landry, UDC

2. Approbation de l'ordre du jour

Le président donne ensuite connaissance de l'ordre du jour.

1. Appel
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Procès-verbal de la séance ordinaire du 28 février 2022
4. Réponses aux interpellations déposées en séance du 15 novembre 2021 et du 28 février 2022
5. Commission non permanente relative à la révision du Règlement des commissions permanentes : rapport intermédiaire

I. Décisions

6. Station des Bavoux, mise aux normes de l'approvisionnement, demande d'un crédit d'engagement TTC de 225 000 francs.
7. Passages à niveau rue Virgile-Rossel et Chemin des Otaux, sécurisation, demande d'un crédit d'engagement TTC de 242 325 francs.
8. Rénovation de l'Hôtel de Ville, besoins urgents, demande d'un crédit d'engagement TTC de 495 200 francs.
9. Piscine du Château, mise en conformité du chauffage, demande d'un crédit d'engagement TTC de 187 720 francs.
10. Postulat de Vital Gerber, Groupe Débat, intitulé *Maires pour la paix*
11. Motion de Pierre-Alain Basso, Groupe Débat, et de Vital Gerber, Groupe Débat, intitulée *Prendre de véritables mesures pour l'accueil durant les vacances scolaires*
12. Rapport 2021 de la commission de gestion

II. Projets en cours du Conseil municipal

13. Informations du Conseil municipal

III. Divers

14. Résolutions
15. Motions – postulats
16. Interpellations
17. Petites questions
18. Correspondance au Conseil général
19. Divers

Au vote, les membres du Conseil général acceptent l'ordre du jour à l'unanimité.

3. Procès-verbal de la séance ordinaire du 28 février 2022

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 28 février 2022 est accepté à l'unanimité, avec remerciements à son auteur.

4. Réponses aux interpellations déposées en séance du 15 novembre 2021 et du 28 février 2022

Vital Gerber, Groupe Débat (Subventions communales en regard des subventions cantonales)

Qendresa Koqinaj Coçaj, CM : Le Conseil du Jura bernois (CJB), qui détermine les lignes directrices de la politique culturelle dans notre région et accorde les subventions y-relatives, a effectivement annoncé qu'il avait atteint, voire dépassé, le montant plafond qui lui est octroyé au titre de la Loi sur le statut particulier du Jura bernois (LStP) et qu'il allait par conséquent devoir adopter certaines mesures qui devraient lui permettre de garantir à moyen terme l'équilibre de ses finances. La diminution de certaines subventions est donc envisagée, de même qu'une application un peu plus stricte du principe de subsidiarité par rapport aux communes, auxquelles incombe en priorité, selon la Loi sur l'Encouragement des activités culturelles (LEAC), le financement de la culture. La commune de Tramelan ne devrait être que peu touchée par ces mesures, au demeurant modestes, dans la mesure où elle ne compte aucune institution bénéficiant d'un contrat de prestations au titre de la LEAC, ni n'accueille pour l'heure de manifestations impliquant des budgets qui se monteraient à plusieurs dizaines, voire centaines de milliers de francs. La commune de Tramelan a par ailleurs toujours contribué dans une proportion conforme au principe de subsidiarité au financement des différents projets culturels qui se déroulaient sur son territoire. C'est à la Commission culture qu'incombe l'octroi des subventions culturelles, dans le cadre des moyens qui lui sont alloués par le budget (35 000 francs pour des subsides à des tiers et 4500 francs pour soutenir des corporations qui s'occupent de jeunes). C'est donc elle qui veillera sans doute à ce que les acteurs culturels de Tramelan et les manifestations que notre cité accueille ne soient pas impactés par les mesures d'économie prises par le CJB.

L'interpellateur se déclare « satisfait ».

5. Commission non permanente relative à la révision du Règlement des commissions permanentes : rapport intermédiaire

Le président cède la parole à Vital Gerber, Groupe Débat, président de cette commission, qui expose l'avancement des travaux de révision. Les clichés projetés sont annexés au présent procès-verbal et en font partie intégrante.

Le président ouvre la discussion.

Cristian Hasler, PS, revient sur les trois représentants externes qui sont nommés par le Conseil municipal au sein des commissions de dicastères. Il demande comment le Conseil municipal procédera aux élections. Il soulève que la majorité d'une commission peut être ébranlée par ces trois membres spécialistes. Est-ce que ces derniers auront le droit de vote et est-ce qu'ils seront élus à la collégialité du Conseil municipal ?

Vital Gerber, Groupe Débat, répond que les membres nommés seront apolitiques et compétents dans le domaine concerné avec un droit de vote. Il relève que le procédé peut varier d'une commission à l'autre. Il suppose que les membres seront élus par le Conseil municipal in corpore. Il ajoute que le règlement prévoira l'invitation de spécialistes en fonction de l'ordre du jour d'une commission.

Marc Sifringer, PS, suggère que la commission électorale dépende du Conseil général avec des membres politiques.

Pierre-Alain Basso, Groupe Débat, remercie ses collègues pour leur travail. Il demande si une réflexion est faite sur la durée des mandats des commissions.

Vital Gerber, Groupe Débat, rappelle que le mandat des commissions permanentes est sur la durée d'une législature, soit 4 ans.

Thierry Gagnebin, PS, s'interroge sur la définition de la notion d'« apolitique ».

Vital Gerber, Groupe Débat, est conscient de la problématique. Il informe que le premier critère se porte sur des membres qui ne siègent pas au Conseil général. Il ajoute que si une personne est membre du Conseil général et est compétente dans un domaine de dicastère, la fraction la proposera comme représentante du Conseil général au sein des 7 membres.

La parole n'étant plus demandée, le président clôt la discussion et remercie de la présentation.

I. Décisions

6. Station des Bavoux, mise aux normes de l'approvisionnement, demande d'un crédit d'engagement TTC de 225 000 francs

L'entrée en matière n'étant pas contestée, le président cède la parole au Conseil municipal.

Mathieu Chaignat, CM, déclare : « Le renforcement du réseau électrique dans le secteur des Bavoux est un projet important. Les documents reçus pour la séance et ceux qui se trouvent sur internet suffisent à votre autorité pour vous faire un avis. Toutefois, il appelle des questions légitimes qui se sont fait entendre lors des séances des commissions des Services techniques ou des finances. Nous avons trouvé intéressant de partager avec vous les réponses et vous donner ainsi quelques compléments d'information.

Question : est-il nécessaire d'investir une telle somme pour aussi peu d'habitations ?
Réponse : dès que l'on parle de sécurité, le nombre d'habitations n'a pas d'importance. Il est de notre responsabilité de garantir un approvisionnement sûr dans toute notre zone de desserte. Dès qu'un approvisionnement est en place, comme c'est le cas aux Bavoux, les normes de sécurité doivent être respectées. Ceci n'est pas le cas aujourd'hui et c'est pour cette raison que ces travaux doivent être entrepris. Cette problématique d'approvisionnement dans les zones rurales est la même pour tous les gestionnaires de réseau. Ainsi il n'est pas rare de voir sur les réseaux voisins des stations du même genre que celle qui est prévue dans le cadre du projet, pour l'alimentation d'une seule ferme isolée. Par exemple, entre Les Breuleux et La Ferrière (~10 km), pas moins de 5 stations de ce genre sont installées pour l'approvisionnement de moins d'habitations qu'aux Bavoux. Il ne faut pas oublier que ces installations sont financées par le prix du timbre. L'investissement dans notre réseau est nécessaire afin de maintenir sa valeur.

Nous aurions d'autres endroits où un investissement de cette taille aurait profité à plus d'habitations, mais nous priorisons nos projets en fonction de la sécurité.

Question : ne pouvons-nous pas nous approcher d'autres gestionnaires de réseau, par exemple La Goule pour trouver des synergies et partager ce genre de frais ?
Réponse : ce n'est pas possible. L'article 5, alinéa 1 de la Loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEl) stipule que les cantons désignent les zones de desserte des gestionnaires de réseau opérant sur leur territoire. De plus, il est certain que les gestionnaires de réseaux voisins ne se battront pas pour l'approvisionnement de ces zones, tout comme nous chez eux d'ailleurs. Les partenariats que nous avons pour les questions *réseau* sont avec les communes de la charte.

Question : quel impact sur le prix du timbre ces investissements auront-ils ?
Réponse : en considérant une durée d'amortissement de 30 ans sur ces installations, on peut considérer que le prix du timbre augmente de 0.03 cts/kWh (~0.3 % d'augmentation). Pour information, notre réseau est le meilleur marché en comparaison des communes voisines depuis des années (~10 %). Cette information doit être interprétée correctement : nous ne faisons pas les choses mieux que nos voisins, mais nous vivons avec un réseau vieillissant qui aura besoin d'investissements pour en garantir l'efficacité compte tenu des changements d'habitudes de consommation de nos citoyens (PàC, mobilité électrique, photovoltaïque, etc.)

Question : pourquoi le projet arrive-t-il maintenant alors que le problème est connu depuis longtemps ?
Réponse : on peut dire que dès le départ, lors de la construction de la ligne, ce n'était pas optimal. Le projet de renforcement des Bavoux existe depuis 2016. A cette date, la situation, sans être alarmante, montrait déjà qu'il allait falloir entreprendre des travaux. Suite à l'installation d'un chauffe-eau et à la rénovation d'un chalet dans cette zone, des rapports de sécurité datant de fin 2019 ont montré par des mesures que l'approvisionnement des Bavoux devait subir des adaptations pour que les normes de sécurité soient garanties. Le temps de faire l'étude et de terminer d'autres priorités, le projet a ensuite subi du retard par rapport à la situation Covid qui a suivi. Les travaux sont aujourd'hui considérés comme prioritaires et doivent être entrepris au plus tôt. »

Le président laisse ensuite la parole aux rapporteurs de groupe.

Par leur rapporteur, tous les groupes préavisent favorablement l'objet.

Le président ouvre ensuite la discussion.

Olivier Cuche, UDC, déclare : « La fraction UDC a pris connaissance du commentaire concernant la station des Bavoux. Apparemment depuis 2016, la commune, respectivement différents responsables, sont informés des points suivants : station largement hors-norme, insécurité voire même mise en danger pour les consommateurs des Bavoux, risque d'incendie des bâtiments, demande de raccordement acceptée au mépris de tout bon sens. Une telle situation est inadmissible et intolérable. Nous demandons au Conseil municipal de prendre les dispositions nécessaires à un tel manquement et d'informer le Conseil général si d'éventuels autres incidents sont en attente. Comme mentionné dans le commentaire : il est maintenant temps d'agir ! »

Bernard Blaise, PS, demande si un raccordement à l'eau potable est envisagé dans le secteur.

Mathieu Chaignat, CM, répond que ce projet n'est pas d'actualité, pour l'instant il existe un projet de remise en état de la route d'accès.

La parole n'étant plus demandée, le président passe au vote le projet.

Au vote, le Conseil général accepte à l'unanimité le crédit d'engagement de 225 500 francs TTC pour la mise aux normes de l'approvisionnement de la station des Bavoux.

7. Passages à niveau rue Virgile-Rossel et Chemin des Otaux, sécurisation, demande d'un crédit d'engagement TTC de 242 325 francs

L'entrée en matière n'étant pas contestée, le président cède la parole au Conseil municipal.

Christophe Gagnebin, CM, déclare : « Ce crédit concernant les deux passages à niveau est conforme à la politique que nous avons suivie jusqu'à présent, c'est-à-dire, une politique garantissant la sécurité des passages à niveau, mais aussi une perméabilité maximum par rapport à cette ligne de chemin de fer, qui depuis le 19e siècle, coupe notre cité en deux. C'est la raison pour laquelle nous proposons de maintenir le passage à niveau du Chemin des Otaux, quand bien même celui-ci pourrait être supprimé puisque sa fermeture n'impliquerait qu'un détour à pied de 500 mètres ».

Il ajoute : « Le passage à niveau du Genièvre pour lequel vous avez déjà voté une contribution sera réalisé dans le cadre des travaux de réaménagement de la gare de Tramelan. Ces transformations impliqueront une fermeture complète de la ligne pendant un certain temps. De cette manière, nous aurons en principe assuré la sécurité de l'ensemble des passages à niveau de notre territoire ».

Le président laisse ensuite la parole aux rapporteurs de groupe.

Par leur rapporteur, tous les groupes préavisent favorablement l'objet.

Le président ouvre ensuite la discussion.

La parole n'étant pas demandée, le président passe au vote le projet.

Au vote, le Conseil général accepte à l'unanimité le crédit d'engagement de 242 325 francs TTC pour la sécurisation des passages à niveau rue Virgile-Rossel et Chemin des Otaux.

8. Rénovation de l'Hôtel de Ville, besoins urgents, demande d'un crédit d'engagement TTC de 495 200 francs

L'entrée en matière n'étant pas contestée, le président cède la parole au Conseil municipal.

André Ducommun, CM, déclare : « Cela paraît surprenant que le Conseil municipal, neuf mois après le refus du peuple de rénover l'Hôtel de Ville, revienne avec un projet à 495 200 francs. Le Conseil municipal a décidé de maintenir deux unités distinctes au niveau de l'administration, soit les services techniques à la rue de la Promenade 3 et le service administratif à l'Hôtel de Ville actuel. Nous avons inventorié les nécessités et les besoins actuels du bâtiment. Il faut savoir qu'en 44 ans, hormis les archives, aucune transformation n'a été faite à l'Hôtel de Ville. Des travaux avaient été effectués dans le cadre du 800e, avec la remise en état du toit et une couche de peinture, car les finances communales ne permettaient pas d'en mettre deux. Les besoins à ce jour ont par conséquent été évalués et présentés à la Commission des bâtiments suivi d'une visite complète de la bâtisse. Les montants pour les travaux urgents à effectuer ne dépasseront pas la barre de 500 000 francs. La première phase contient l'aménagement de trois bureaux pour le service social au 3e étage pour les assistants sociaux, car deux employées travaillent actuellement dans une cuisine. De plus, le Conseil municipal a accepté le passage d'apprentis au sein de ce service. Il y a donc un réel besoin de nouveaux aménagements ainsi qu'une sécurisation. Les personnes à mobilité réduite ont été trop longtemps mises de côté. De plus, plusieurs demandes à cet effet émanent de la Préfecture. Une solution a été trouvée avec un accès facilité au nord-est du bâtiment via la rue Albert-Gobat. L'ensemble de la commission des bâtiments, la commission des finances ainsi que le Conseil municipal ont approuvé cet objet ».

Le président laisse ensuite la parole aux rapporteurs de groupe.

Pour l'UDC, Pierre von Allmen préavise favorablement l'objet.

Pour le PLR, Sébastien Wyss préavise également favorablement l'objet.

Pour le PEV, Werner Liechti préavise favorablement la demande de crédit.

Pour le Groupe Débat, François Roquier laisse la liberté de vote.

Pour le PS, Vincent Vaucher préavise favorablement l'objet.

Le président ouvre ensuite la discussion.

Elvis Lehmann, PLR, demande si d'autres travaux sont prévus à court ou moyen terme.

André Ducommun, CM, rappelle qu'effectivement en 44 ans, aucun travail n'a été entrepris. Dans le cas présent, seuls les travaux urgents sont pris en compte. Il indique que d'autres adaptations seront faites avec des montants budgétaires.

François Roquier, Groupe Débat, annonce que sa fraction a pris connaissance de ce projet et se souvient que Nathalie Mercier, Groupe Débat, avait demandé l'établissement d'une feuille de route suite au rejet de l'objet en votation. Il relève que la réponse du Conseil municipal en septembre était non satisfaisante. Le Groupe débat demande où en est la réflexion à ce sujet et s'il faut s'attendre à d'autres dépenses.

André Ducommun, PS, répond qu'après la rénovation nécessaire des locaux pour les employés et les adaptations pour les personnes à mobilité réduite, le bâtiment sera ensuite fonctionnel et ne demandera pas d'autres investissements. Il relève que le Conseil municipal reviendra avec des propositions pour le bâtiment des Services techniques à la rue de la Promenade 3 qui demande aussi des travaux de rénovation.

La parole n'étant plus demandée, le président passe au vote le projet.

Au vote, le Conseil général accepte par 30 voix favorables, 6 abstentions et 1 voix défavorable le crédit d'engagement de 495 200 francs TTC pour la rénovation de l'Hôtel de Ville, besoins urgents.

9. Piscine du Château, mise en conformité du chauffage, demande d'un crédit d'engagement TTC de 187 720 francs

L'entrée en matière n'étant pas contestée, le président cède la parole au Conseil municipal.

André Ducommun, CM, déclare: «Le canton demande à mettre les émissions de fumées aux normes. Le Conseil municipal avait inscrit un montant de 400 000 francs au plan financier. Après avoir reçu les entreprises pour les appels d'offre, il a été constaté que le brûleur était en état et qu'il fallait simplement modifier les prises de fumées, ce qui a été fait dans un local adjacent. Le montant proposé contient la mise en conformité du chauffage ainsi que la construction d'un garage au nord de la piscine afin de stocker tout le matériel de l'infrastructure. Le changement de chaudière perdurera sur une vingtaine d'années en raison d'une utilisation uniquement saisonnière».

Le président laisse ensuite la parole aux rapporteurs de groupe.

Par leur rapporteur, tous les groupes préavisent favorablement l'objet.

Le président ouvre ensuite la discussion.

Pierre-Alain Basso, Groupe Débat, constate que le filtre pour la mise en conformité du chauffage est polluant, n'y aurait-il pas d'autres éléments plus écologiques, demande-t-il.

André Ducommun, CM, répond qu'il n'est malheureusement pas possible d'agir d'une autre manière, mais relève que le Conseil municipal étudie une éventuelle installation de panneaux photovoltaïques sur le toit du bâtiment des vestiaires au nord ainsi que sur l'ancien solarium.

Le président rappelle que le chauffage est à bois.

Blaise Bernard, PS, demande si la chaudière pourra être reliée au futur chauffage à distance du village.

André Ducommun, CM, précise que la possibilité existe et que le projet sera traité en temps voulu.

Cristian Hasler, PS, demande si du thermique pour préchauffer la piscine serait judicieux. Il précise que le réseau électrique doit être renforcé pour la pose de photovoltaïques.

André Ducommun, CM, annonce qu'une nouvelle station électrique sera mise en place sur le terrain de la piscine et prendra aussi en charge l'énergie du camping et permettra aussi de reprendre l'éventuelle production photovoltaïque de la piscine. D'après la phase d'étude effectuée, l'impact est très faible, mais André Ducommun, CM, prend bonne note de la remarque.

La parole n'est plus demandée, le président passe au vote le projet.

Au vote, le Conseil général accepte à l'unanimité le crédit d'engagement de 187 720 francs TTC pour la mise en conformité du chauffage de la piscine du Château.

10. Postulat de Vital Gerber, Groupe Débat, intitulé *Maires pour la paix*

L'entrée en matière n'étant pas contestée, le président cède la parole au Conseil municipal.

Philippe Augsburger, maire, s'en remet à la conclusion du Conseil municipal citée dans le message, à savoir: «S'engager pour une ONG à caractère international semble disproportionné au vu de la mission de celle-ci et des défis liés à une adhésion à l'organisation que Tramelan aura de la peine à relever.»

Le président laisse ensuite la parole au dépositaire du postulat.

Vital Gerber, Groupe Débat, prend la parole: «Je remercie le Conseil municipal d'avoir examiné notre proposition. Il est vrai que l'intention prioritaire de ce postulat résidait moins dans l'adhésion à une ONG précise que dans la proposition d'une action face à la situation internationale. Toutefois, la réponse du Conseil municipal me paraît pour le moins frileuse... Il dit en somme:

- premièrement, qu'il est inutile d'adhérer à cette ONG parce que Tramelan n'arriverait pas à en relever les *défis,* mais sans mentionner lesquels;
- deuxièmement, que Tramelan ferait mieux de s'engager pour les réfugiés, de manière *locale*, mais sans proposer de véritable alternative.

Je crois que la situation nous demande un peu plus de courage que ça! Je crois qu'il ne sert à rien d'opposer engagement pour la paix (*symbolique*) et engagement pour les réfugiés *(concret*). C'est complémentaire. Et je crois que Tramelan est capable de faire les deux.

Je propose donc les deux:

- premièrement, de maintenir ce postulat et d'adhérer à *Maire pour la paix* et je vais essayer d'expliquer pourquoi;
- deuxièmement, de prendre le Conseil municipal au mot avec une interpellation, demandant d'offrir du travail aux réfugiés, dans le point Divers à l'ordre du jour tout à l'heure.

Pour le moment, donc: pourquoi je pense que ça fait sens d'adhérer à cette ONG? Comme le disait le postulat: cette adhésion aurait une portée symbolique. En février, cette ONG a accueilli un seul nouveau membre: Zettlitz, village allemand de moins de 700 habitants. En mars – probablement en lien avec les événements en Ukraine –, ce ne sont pas moins de 70 nouvelles municipalités qui ont rejoint l'ONG, dont, en Suisse, la ville de Bienne par son maire Erich Fehr. Dans l'Arc jurassien: Le Locle, Delémont, et Moutier en font déjà partie (il n'y aura donc prochainement plus de représentant du Jura bernois?).

Par ailleurs, il n'y a pas que des grandes villes qui sont membres. Si des communes de moins de 2000 habitants arrivent à assumer l'adhésion à cette organisation, je pars du principe que notre commune y arrive aussi! 20 francs par année, c'est dans nos capacités?! Comme le montre le site internet que vous avez pu consulter, l'adhésion offre des possibilités d'activités auxquelles participer (assister aux conférences, planter des *arbres pour la paix* p. ex.), mais celles-ci n'ont pas de caractère contraignant. C'est largement à notre portée.

Alors certains diront peut-être: «ça ne sert à rien». Je crois que se contenter de râler dans son coin, ça, ça ne sert effectivement à rien!
L'actualité est sans appel: on redoute aujourd'hui, en 2022, qu'un pays en Europe doive subir des attaques nucléaires. Tant qu'il existera des armes nucléaires, ces armes seront une menace. Quand des vies humaines sont ainsi en suspens, il est de notre devoir d'élever la voix. Toute seule, notre voix n'a pas tellement de poids. Mais nous pouvons la joindre à toutes les autres – et c'est là l'intérêt de cette adhésion: joindre notre voix à celle des autres! – et là, elles ont une autre résonance, une véritable résonance. Quand l'ONG *Maires pour la paix* proteste contre les armes nucléaires au nom de plus de 8000 villes à travers le monde, cela a un poids, et ce sera aussi en notre nom».

Le président laisse ensuite la parole aux rapporteurs de groupe.

Pour le PS, Marc Sifringer propose le rejet de l'objet.

Pour le Groupe Débat, Wilfrid Geremia préavise favorablement l'objet.

Pour le PEV, Werner Liechti préavise favorablement le postulat.

Pour le PLR, Sébastien Wyss se prononce pour le refus de l'objet.

Pour l'UDC, Olivier Cuche, rejette de l'objet.

Le président ouvre ensuite la discussion.

Audrey Chatelain, PS, se questionne sur les défis que constituerait l'adhésion de la commune de Tramelan à l'ONG.

Philippe Augsburger, maire, soulève qu'un suivi doit être assuré et qu'une simple signature ne suffit pas.

Vital Gerber, Groupe Débat, rappelle que les informations se trouvent sur le lien. Il cite quelques exemples dont: promouvoir la pétition demandant à tous les Etats de signer le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires dès que possible, organiser des événements reliés à la paix telle des expositions et par la suite en partager le rapport, appel à toutes les villes non membres pour qu'elles rejoignent *Maires pour la Paix*, participer à la Conférence générale. Le défi ne semble pas insurmontable pour une commune de 4700 habitants, village d'Albert Gobat.

La parole n'étant plus demandée, le président passe au vote le projet.

Au vote, le Conseil général rejette par 16 voix défavorables, 12 voix favorables, et 2 abstentions le postulat de Vital Gerber, Groupe Débat, intitulé *Maires pour la paix*.

11. Motion de Pierre-Alain Basso, Groupe Débat, et de Vital Gerber, Groupe Débat, intitulée *Prendre de véritables mesures pour l'accueil durant les vacances scolaires*

L'entrée en matière n'étant pas contestée, le président cède la parole au Conseil municipal.

Philippe Augsburger, maire, n'a pas d'éléments à ajouter. La réponse semble claire.

Le président laisse ensuite la parole aux dépositaires de la motion.

Pierre-Alain Basso, Groupe Débat, prend la parole et indique que la proposition qui est faite par le Conseil municipal correspond aux souhaits des motionnaires.

Qendresa Koqinaj Coçaj rappelle que le Conseil municipal propose d'aborder le premier point afin de traiter le deuxième point dans un second temps.

Par leur rapporteur, tous les groupes se rallient à la proposition du Conseil municipal et préavisent favorablement l'objet.

Le président constate ne pas avoir d'opposition à passer au vote en bloc le point 1 sous la forme d'une motion et le rejet du point 2.

La parole n'étant plus demandée, le président passe au vote le projet.

Au vote, le Conseil général accepte à l'unanimité le point 1 sous la forme d'une motion et rejette le point 2 à l'unanimité.

12. Rapport 2021 de la commission de gestion

L'entrée en matière n'étant pas contestée, le président cède la parole au rapporteur de la commission de gestion, son président Sébastien Wyss, PLR. Ce dernier rappelle les grandes lignes du document dont une copie est jointe au présent procès-verbal et en fait partie intégrante.

Le président cède ensuite la parole aux rapporteurs de groupes.

Par leurs porte-parole respectifs, l'ensemble des groupes accepte le rapport de la commission de gestion 2021 avec remerciements à la commission de gestion.

Le président ouvre la discussion.

Cristian Hasler, PS, suggère que les recommandations émises par la commission de gestion ne restent pas lettre morte. Il demande si un calendrier de mise en œuvre est prévu et comment la suite est-elle perçue.

Sébastien Wyss, PLR, indique que la commission de gestion souhaite attendre la fin de la révision du règlement des commissions permanentes afin d'ajouter les mesures proposées. Il explique qu'aucun échéancier n'est prévu, mais rapporte qu'un suivi des mesures sera effectué par la CGE.

Cristian Hasler, PS, reprend la question et s'interroge sur le suivi. La commission de gestion établira-t-elle un contrôle des mesures afin de voir si les recommandations sont appliquées?

Sébastien Wyss, PLR, rappelle le changement de législature et espère que les futurs collègues reprendront le contrôle et le suivi des recommandations.

La parole n'étant plus demandée, le président fait procéder au vote.

Au vote, le Conseil général, par 29 voix favorables et 1 voix défavorable, accepte le rapport 2021 de la commission de gestion.

Le président remercie la commission de gestion pour son travail.

II. Projets en cours du Conseil municipal

13. Informations du Conseil municipal

Philippe Augsburger, maire donne les informations suivantes «Monsieur le Président, en parallèle à la présentation de la commission non permanente relative à la révision du règlement des commissions permanentes, je vous informe que le Conseil municipal est en train de revoir son organigramme pour le début de la prochaine législature.

Philippe Augsburger, maire, ajoute les informations suivantes: «Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, la dernière année de la présente législature coïncide avec un nombre important de dépenses et d'investissements qui devront passer par votre autorité. Lors du prochain conseil général, trois grands projets devraient vous être présentés pour ensuite passer par les urnes: la rénovation du collège des Gérinnes, pour un montant estimé à 650 000 francs, la réfection de la rue de la Printanière, pour un montant de 1,6 million, la participation communale à la rénovation de la Gare pour un montant de 1,3 million. Pour cette rénovation complète de la gare, il faut préciser que c'est également le réaménagement de tout le périmètre de celle-ci qui est concerné avec notamment la desserte piétonne, par le biais d'une passerelle, du quartier sud de la localité.

S'ajoutera à cela, au début 2023, la rénovation des réseaux souterrains communaux lors de la réfection de la Grand-Rue à Tramelan-Dessous, dont le montant n'est pas encore exactement connu...

D'autres projets, comme ce soir, seront soumis à l'approbation du Conseil général. Tous ces projets sont importants pour le maintien de la valeur de nos bâtiments, de nos infrastructures et de notre attractivité. Nous ne maîtrisons pas toujours la temporalité et dépendons souvent d'autres partenaires comme les Chemins de fer du Jura, ou les Ponts et Chaussées.

Le Conseil municipal travaille constamment le plan financier pour ainsi maîtriser les investissements et les lisser à hauteur de 4 millions par année. Pour ce faire, nous utilisons pleinement l'outil de planification financière.

La transformation de la Gare CJ en est une bonne illustration, car même s'il s'agira de voter cette année encore un montant de plus de 1,3 million, les factures s'étaleront elles sur 3 années... dès 2024...

Les années 2022 et 2023 sont maîtrisées avec un investissement planifié pour un total de 4,2 millions.

Actuellement, des incertitudes existent pour 2024 et 2025: le futur hangar des pompes et la rénovation de la rue Méval, à eux deux, représentent plusieurs millions, mais leur état d'avancement ne permet pas encore une planification financière assez fine.

Le Conseil municipal devra encore travailler la planification financière lorsque ces deux projets, entre autres, seront précisés. Ce qui demandera une attention particulière.

Sachez encore que et puisque nous sommes en fin de législature, notre vœu est de ne pas prétériter le travail des autorités qui entreront en fonction au premier janvier 2023.

Pour conclure, le Conseil municipal est serein vis-à-vis des investissements à venir. Malgré les montants importants, les projets soumis à votre approbation lors des prochains conseils généraux ne feront pas exploser le plan financier.

Le Conseil municipal se tient à disposition des partis qui le souhaitent pour des explications complémentaires ce qui pourrait se faire par le biais des états généraux...»

André Ducommun, CM, prend la parole et annonce ce qui suit: «Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, à la demande du canton de Berne, Département de l'immigration, nous avons mis depuis le 14 avril 2022 en fonction les abris de la Protection civile sous la patinoire pour une capacité de 100 à 160 réfugiés ukrainiens qui pourraient être placés dans ce lieu. La Croix-Rouge est en charge de l'encadrement de ces personnes. Il s'agira malheureusement de femmes et d'enfants, pour lesquels ces locaux ne sont guère adaptés».

André Ducommun, CM, enchaîne par cette information: «Le résultat des Lauréats du concours d'idée pour l'avenir du bâtiment du Pont 21 est tombé le 31 mars 2022. Le projet devrait se développer dès le départ des Sapeurs-pompiers. Des investisseurs sont recherchés à cet effet.

Mathieu Chaignat, CM, prend la parole à son tour: «Le banc de foire actuel a été confectionné par un artisan local. Il y a quelques années, les travaux publics s'étaient approchés dudit artisan pour en confectionner un nouveau. Le coût estimé était de 5000 francs. Dès lors, le projet est resté dans les limbes. Suite à la petite question de Thierry Gagnebin, il a été convenu qu'un montant de 5000 francs serait inscrit au budget 2023 pour acheter un nouveau banc de foire. L'ancien sera alors gardé en réserve.

Pierre Sommer, CM, donne les informations suivantes: «Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, afin de mener l'avant-projet de l'amélioration foncière intégrale à bien, la commission agricole, d'entente avec le bureau Sigeom de Sonceboz, a créé un comité de pilotage, composé de Stefan Kempf du Service des améliorations foncières du canton de Berne, de Jacques Giauque du bureau Sigeom, de Emmanuel Contesse du bureau Natura, de Olivier Vuilleumier, responsable du service de l'Agriculture et Forêts, de François Roquier, membre de la commission agricole et de moi-même».

III. Divers

14. Résolutions

Le président constate qu'aucune résolution n'a été déposée.

15. Motions – postulats

Le président ne constate le dépôt d'aucune motion et d'aucun postulat.

16. Interpellations

Le président laisse la parole aux interpellations. Il rappelle

que ces interventions se font par écrit.

✉

Vital Gerber, Groupe Débat, dépose l'interpellation suivante, intitulée *Soutenir les réfugiés par la possibilité de travailler*, dont une copie est jointe au présent procès-verbal et en fait partie intégrante: «La guerre en Ukraine a placé le sort des réfugiés au cœur des préoccupations; la solidarité qui s'exprime est belle; le défi sera de la poursuivre dans la durée. Pour Tramelan, la difficulté, c'est que l'avenir du centre d'hébergement est incertain: la suite envisagée par le canton ne semble pas claire aujourd'hui. Pour les requérants d'asile d'où qu'ils-elles viennent, la grande difficulté, c'est de trouver un travail et de concilier les cours de français avec un emploi.

Dès lors, la commune pourrait-elle réfléchir:

- A offrir trois places de travail à 20% ou deux places de travail à 30% à des permis F qui habitent à Tramelan et qui suivent des cours de langues au CIP? Le choix des personnes et la durée du mandat pourraient être établis en collaboration avec la Croix-Rouge.
- A développer l'offre de travaux à but non lucratif et à destination collective, pour les permis N? Pour l'instant, le CIP, Valforêt et quelques sociétés locales proposent régulièrement de tels travaux. Au niveau communal, les patrouilleurs scolaires et les travaux publics proposent déjà des travaux d'intérêts collectifs dans ce cadre. Ces travaux sont effectués gratuitement et les personnes sont dédommagées par la Croix-Rouge, qui propose des contrats types.

Les permis S pourraient également être concernés. Les services que gère la commune lui permettraient de développer cette offre, en particulier pour les femmes et pour les jeunes. Cela permettrait aussi de renforcer la relation entre Croix-Rouge et commune, ce qui favoriserait le maintien du centre d'hébergement à Tramelan.

✉

Vincent Glauser, PLR, dépose l'interpellation suivante, intitulée: *dynamiser l'attractivité de la piscine communale de Tramelan*, dont une copie est jointe au présent procès-verbal et en fait partie intégrante: «Nous proposons de dynamiser l'attractivité de la piscine communale de Tramelan. Pour ce faire, nous demandons la mise sur pied d'une commission non permanente. Elle se chargerait d'une étude complète concernant l'aménagement des infrastructures de divertissement de la piscine communale de Tramelan et des divers projets qui n'ont pas abouti, afin d'émettre des propositions concrètes d'améliorations pour augmenter l'attractivité de la piscine communale de Tramelan.

Missions données à la commission

- Etudier quelques projets réalisés par d'autres communes de taille similaire.
- Consulter les projets étudiés par la commune et les actualiser si ceux-ci sont envisagés.
- Projeter un plan d'aménagement des diverses infrastructures.
- Demander diverses offres pour l'aménagement des nouveaux projets envisagés.
- Présenter 2-3 variantes au Conseil général en relation avec les budgets nécessaires.

Buts

Proposer davantage de possibilités de divertissements aux habitants de Tramelan et dynamiser le tourisme au sein de notre commune.

17. Petites questions

Le président cède la parole aux conseillères générales et aux conseillers généraux en rappelant que le temps imparti pour poser des petites questions est limité à trente minutes.

Le président constate qu'il n'y a pas de petites questions.

18. Correspondance au Conseil général

Le président constate qu'aucune correspondance n'est à signaler.

19. Divers

La parole n'étant pas demandée, le président lève la séance à 20h55.

Au nom du Conseil général

Le Président: Georges Juillard

La Secrétaire du procès-verbal: Lorrie Houlmann

Adieux

AVIS MORTUAIRE

La *Fanfare Harmonie Orvin* et son *Amicale* ont le profond regret de vous annoncer le décès de

Madame

Marlyse Devaux-Juillerat

membre depuis toujours de l'Amicale.

Nous adressons nos vœux de sincères condoléances à M. Patrik Devaux et à sa famille. M. Devaux est l'actuel président de l'Amicale, ancien président de la Fanfare et membre d'honneur de cette dernière.

Nous garderons un souvenir ému de Marlyse, forte de caractère et fidèle accompagnatrice des deux sociétés.

AVIS MORTUAIRE

Du bist nicht mehr dort, wo du warst.
Aber du bist überall, wo wir sind.
Victor Hugo

La famille Wyssen-Wenger à la profonde tristesse de faire part du décès de

Pierre Wyssen

20 mars 1932 – 29 avril 2022

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, parrain, oncle, cousin, ami, qui s'est endormi sereinement entouré des siens.

Son épouse: Georgette
Ses enfants: Françoise, Sandra, Eric et Christian ainsi que leurs conjoints et familles
Ses petits-enfants: Tamara, Christophe, Cédric, Morgane et Léane ainsi que leurs conjoints
Sa belle-maman, ses sœurs, ses beaux-frères et ses belles-sœurs.

Adresse de la famille: Georgette Wyssen
Les Esserts 2
2607 Cortébert

La cérémonie d'adieu a eu lieu le 2 mai 2022.

Cet avis tient lieu de faire-part

AVIS MORTUAIRE

Une vie de travail et de bonté s'est achevée. C'est le silence, seulement le silence car je suis juste de l'autre côté.

Dans sa 81e année

Madame

Monique Chételat

s'en est allée entourée de l'affection de sa famille, nous laissant dans la peine, mais reconnaissant pour cette longue vie partagée. Elle restera dans nos prières.

Ses sœurs:
Rolande et Yves Berthoud-Chételat, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants
Béatrice Seuret-Chételat et son compagnon Jean-Jacques, ses enfants et petits-enfants
Marianne Chételat, son compagnon Dominique, et sa fille;
Ses filleuls: Nicolas Rigollet, Yann Seuret
ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

La cérémonie d'adieu a eu lieu en l'église de Montsevelier le lundi 2 mai suivie de l'ensevelissement.

Un merci particulier est adressé au personnel de la Résidence Les Fontenayes à Saint-Imier, au Centre hospitalier de Bienne, à vous toutes et tous pour avoir accompagné notre chère Monique, ainsi qu'au diacre Michel Monnerat pour avoir été à ses côtés toutes ces dernières années.

Les dons seront reversés au diacre Michel Monnerat pour son ministère.

Adresse de la famille: Rolande Berthoud-Chételat
Les Cerneux 22
2828 Montsevelier

Sonvilier et Montsevelier, le 23 avril 2022

AVIS MORTUAIRE

Au revoir cher époux, cher papa,
Tu laisses dans nos cœurs une empreinte inachevée mais resplendissante.

Sa chère épouse: Rose-Marie Veya-Rueff
Ses filles: Armande Veya et son ami Ibrahim Landri et ses enfants
Géraldine Veya et son ami Frank Zumsteg et sa maman
Barbara Zumsteg
Ses frères et sœurs: Maurice, Colette, Clarisse, André, Marie-Rose, Agnès et leurs familles
Son frère: † Jean-Marie
Sa sœur: † Geneviève
Son filleul, sa filleule, ainsi que les familles parentes et amies ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Justin Veya

qui nous a quittés dans sa 78e année.

Saint-Imier, le 30 avril 2022

Adresse de la famille: Rose-Marie Veya
Rue Agassiz 1
2610 Saint-Imier

Justin repose au Jardin du souvenir de Saint-Imier.

La messe du souvenir sera célébrée samedi 28 mai à 17 heures en la Chapelle Notre Dame du Vorbourg.

Un grand merci à l'hôpital de Saint-Imier, à SASDOVAL ainsi qu'au home La Colline à Reconvilier pour leurs bons soins et leur accompagnement.

Pour les dons, pensez aux Cartons du Cœurs JURA
Raiffeisen Delémont compte Nº 25-2133-0
IBAN: CH 48 8000 2000 0138 4137 9 mention décès Veya Justin.

Cet avis tient lieu de faire-part

Bestattungen
Pompes funèbres
Onoranze funebri 7/7 - 24/24
MONBARON GmbH / Sàrl / S.r.l
Tél. 032 365 99 88 / Natel 079 253 75 79
Cimetière / Friedhof Madretsch, Brüggstrasse 121
CH-2503 Biel / Bienne info@monbaron.swiss

Vos faire-part et remerciements dans les plus brefs délais

imprimerie bechtel sa
Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 18 18
info@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtel-imprimerie.ch

JURA BERNOIS TOURISME

Des nouveautés à Bellelay

Jura bernois Tourisme propose de nouvelles activités à Bellelay.

Nouvelles visites guidées à l'abbatiale

Pour la saison 2022, Jura bernois Tourisme, en collaboration avec Antonio Garcia, organiste référent à l'abbatiale de Bellelay, et la Maison de la Tête de Moine, a mis en place de nouvelles visites guidées. Désormais, il est possible de choisir entre plusieurs possibilités de visites:

- Visite classique de l'abbatiale (durée 1 h 30)
- Visite combinée de l'abbatiale et de la Maison de la Tête de Moine (durée environ 2 h 15)
- Visite classique de l'abbatiale avec concert d'orgue (durée 2 h)
- Visite des orgues avec concert (durée 1 h)

Trois orgues sont actuellement à découvrir dans l'abbatiale: le Grand orgue, l'orgue de chœur et l'orgue Régal. Construits selon les méthodes de l'époque, ces instruments permettent d'aborder les répertoires de musique ancienne de façon authentique et dans leur contexte original. Plus d'informations sur les visites: www.j3l.ch/P96172 (orgues) et www.j3l.ch/P32737 (abbatiale/maison de la Tête de Moine).

Installation d'une webcam

Depuis le 29 avril, une webcam a été installée sur le site de Bellelay. Située le long de la route principale, cette webcam donne une vue en temps réel de l'abbatiale, de la Maison de la Tête de Moine et de l'Hôtel de l'Ours, entre autres. En plus de permettre la diffusion d'informations spécifiques au lieu, la webcam est également un atout pour conseiller les visiteurs, notamment en cas de questions sur la météo ou l'enneigement de Bellelay en hiver. L'interprofession de la Tête de Moine AOP a financé cette installation.

Vers les webcams: www.jurabernois.ch/webcam.

Photo: Libelllay Andre Meier

Lancement de saison pour le sentier Libell'Lay

Inauguré en 2019, le sentier nature Libell'Lay est l'unique sentier didactique dédié aux libellules en Suisse. Cette année, le parcours a été revitalisé et se présente comme neuf aux visiteurs. L'itinéraire de 4,8 km serpente entre étangs, rivière et tourbières; des milieux de vie propices pour les libellules. Il comporte 12 postes, chacun abordant une thématique liée aux libellules. Un carnet de terrain est disponible à la Maison de la Tête de Moine au prix de 5 francs. Un cadeau attend les visiteurs qui achètent le carnet. Plus d'informations: www.j3l.ch/V2271.

Jura bernois Tourisme se tient à disposition pour tous renseignements complémentaires au numéro de téléphone 032 494 53 43 ou par courriel à info@jurabernois.ch.

| jura bernois tourisme

Jura bernois Tourisme a pour but la mise en œuvre des mesures de promotion et de développement touristique dans le cadre de la stratégie de Jura et Trois-Lacs, axées en particulier sur les trois grands piliers que sont:

- le développement des offres et des produits, en lien avec les prestataires pour les soutenir et les fédérer;
- la promotion, par le biais de Jura et Trois-Lacs, mais aussi par des actions spécifiques à Jura bernois Tourisme en collaboration avec ses propres partenaires;
- l'accueil touristique, spécifiquement dans les lieux de grande fréquentation touristique et chez les partenaires.

| jura bernois tourisme

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Trois bus pour monter au Chasseral

La ligne Nods-Chasseral affrétée par CarPostal a repris du service. A raison de trois horaires quotidiens les samedis, dimanches et jours fériés, il est possible ainsi de décharger le trafic routier et de profiter d'une offre attrayante, écoresponsable et pratique. Le bus Saint-Imier- Chasseral (Chemins de fer du Jura) démarrera sa saison un mois plus tard, le 26 mai. La ligne Bienne – Les Prés-d'Orvin (TPB) circule quant à elle toute l'année.

Cette année, la ligne CarPostal Nods-Chasseral emmène et ramène les utilisateurs jusqu'au 30 octobre, les week-ends et jours fériés officiels, trois fois par jour. Les horaires de montée (depuis Nods) sont fixés à 9 h 30, 11 h 30 et 15 h 30. Ceux de descente, depuis l'hôtel Chasseral, à 10 h, 14 h et 16 h.

Dès le 26 mai (jeudi de l'Ascension), le sommet du Chasseral pourra aussi être rejoint par le versant nord grâce à la ligne Saint-Imier-Chasseral (CJ), trois fois par jour les week-ends et jours fériés jusqu'au 30 octobre. Les horaires au départ de la gare de Saint-Imier sont fixés à 10 h 17, 13 h 17 et 16 h 17. Le retour se fait depuis le sommet à 11 h 08, 15 h 08 et 17 h 08.

L'alternance des trajets de retour, de l'Hôtel Chasseral jusqu'à Saint-Imier et Nods, offre une complémentarité aux utilisateurs pour coordonner les excursions de part et d'autre du sommet.

Le massif du Chasseral est aussi atteignable en transports publics depuis la gare de Bienne, via les Transports publics biennois, durant toute l'année. Après avoir emprunté la crête jusqu'au sommet au départ des Prés-d'Orvin, on peut ensuite facilement regagner La Neuveville ou Saint-Imier en bus pour retrouver une connexion CFF. *| parc naturel régional chasseral*

Un service touristique soutenu par la région et pour la région

La ligne de bus Nods-Chasseral fait partie des offres de l'Association Bus alpin, qui coordonne et soutient l'accès en transports publics des régions de montagne suisses. Tout comme la ligne Saint-Imier – Chasseral, elle ne bénéficie d'aucun financement cantonal ou fédéral. Leur exploitation est rendue possible grâce au soutien des communes de Saint-Imier ainsi que du versant sud du Chasseral (Nods, La Neuveville et Enges). Plus ces bus sont utilisés, plus leur financement sera garanti, les usagers ne couvrant qu'un tiers des coûts effectifs. Leur promotion et leur soutien répondent à l'engagement du Parc en faveur d'un développement touristique durable.

| parc naturel régional chasseral

UNION DES CHANTEURS JURASSIENS

Les membres se sont retrouvés en assemblée annuelle à Fahy

L'Union des chanteurs jurassiens était en assemblée samedi dernier sous la présidence de Cédric Meier. A son ouverture, après avoir remercié L'Espérance de Fahy et son président Jean-Louis Gigon, l'assemblée interpréta un chant de Marie-Thérèse Robin, harmonisation d'Etienne Daniel, *Aujourd'hui je chanterai*. Après avoir salué les membres présents, les invités, membres d'honneur et jubilaires tout en retraçant les années pénibles de la pandémie, puisque depuis la dernière assemblée qui s'était tenue aux Breuleux en 2019, peu de rencontres ont pu avoir lieu.

La pandémie et l'âge avancés de certains sociétaires ont laissé des traces profondes tant dans les rangs que sur le bon entretien des cordes vocales dixit Jean-Daniel Lécureux, président de la commission de musique. La mise en stand-by de La Chorale de Bienne laisse également un très grand vide, Jean-Daniel Lécureux a dans son rapport à nouveau tiré la sonnette d'alarme concernant le manque de renouveau dans les rangs de l'UCJ afin de colmater les brèches dans les sociétés: «De plus en plus les cheveux blanchissent et on ne voit pas de relève à l'horizon».

Jean-Jacques Jecker, directeur du Groupe Harlem de Courroux-Courcelon a présenté le magnifique travail accompli depuis sa fondation en 1981 avec 15 jeunes chanteurs qui aujourd'hui compte une bonne cinquantaine de choristes tous âgés entre 9 et 22 ans.

De gauche à droite, Raymonde Petignat 35 ans, Jean-Philippe Châtelain 25 ans, Elisabeth Baume 25 ans, Jean-Jacques Jecker 35 ans, Cédric Meier, président UCJ, André Sylvestre 50 ans et Pierre-Yves Vuilleumier 25 ans, photo: jcl

Enfin une grande bouffée de fraîcheur avec toute cette nouvelle jeunesse dans les rangs de l'UCJ.

Avant de terminer cette assemblée, Cédric Meier a honoré les jubilaires suivant:

Pour 25 ans: Marie-Antoinette Paratte, Anabela Baume et Alain Jeannerat de l'Echo des Sommêtres Le Noirmont. Elisabeth Baume de L'Echo des Montagnes Les Breuleux. Jean-Philippe Châtelain, Cédric Kuenzli et Pierre-Yves Vuilleumier de La Chorale Ouvrière de Tramelan.

Pour 35 ans: Pascal Arnoux de l'Echo des Sommêtres du Noirmont. Raymonde Petignat et Christiane Racine du Chœur Mixte L'Echo des Montagnes Les Breuleux. Jean-Jacques Jecker du Groupe Harlem de Courroux-Courcelon.

Pour 50 ans: André Sylvestre du Chœur d'Hommes L'Espérance de Fahy.

Cédric Meier a également remercié les plus de 50 ans, qui tout au long de l'année restent fidèles au culte du chant. C'est en cœur sur les paroles de *Terre Jurassienne,* texte de J.-F. Geissbühler mis en musique par Paule Miche que l'assemblée s'est terminée dans la bonne humeur. *| jcl*

AGENDA

SAMEDI 7 MAI

- Infinity Hypnose, spectacle de Stéphanie Krieger en faveur d'ELA Suisse, Marelle, Tramelan, 20 h
- Journée de la biodiversité, 40 ans du CEPOB, CIP, Tramelan, dès 10 h
- Concert de l'ensemble instrumental de La Neuveville, église réformée, Tramelan, 20 h
- Jass au cochon, rue du Collège 13, Tramelan, dès 17 h
- Portes ouvertes école de musique, Saint-Imier, de 9 h à 12 h 30
- Inauguration du collège, Villeret, de 9 h à 14 h
- Tournoi Mario Kart, médiathèque du CIP, Tramelan, dès 8 h 30
- Govrache en concert, CCL, Saint-Imier, 20 h 30
- Concer de la fanfare, halle polyvalente, La Ferrière, 20 h 15

DIMANCHE 8 MAI

- Chasseral, un conte musical, CIP, Tramelan, 17 h

MERCREDI 11 MAI

- Cartons du Cœur du Jura bernois, de 8 h 30 à 11 h, 079 656 36 00, www.cartons-du-coeur-jb.ch

VENDREDI 13 MAI

- Vernissage exposition dessins de presse La Torche 2.0, Espace Noir, Saint-Imier, dès 18 h 30
- Le Passeur, médiathèque du CIP, Tramelan, 19 h 30
- Vide-maison, rte des Sauges 41, Sonvilier, dès 15 h

SAMEDI 14 MAI

- Nul bar ailleurs, Vauffelin, 18 h
- Métamorphoses, AMC, Collégiale, Saint-Imier, 20 h 30
- Vide-greniers des enfants, marché de Tramelan, de 8 h 30 à 12 h
- Concert Mus'En'Si, salle St. Georges, Saint-Imier, 20 h
- Vide-maison, rte des Sauges 41, Sonvilier, dès 10 h

DIMANCHE 15 MAI

- Culte-concert avec la participation des accordéonistes de Tramelan, temple, La Ferrière, 10 h
- Le Sacre du printemps, AMC, Collégiale, Saint-Imier, 17 h
- Vide-maison, rte des Sauges 41, Sonvilier, dès 11 h

LUNDI 16 MAI

- Lancement officiel de la coopérative vrac, CCL, Saint-Imier, dès 18 h 30

MERCREDI 18 MAI

- Cartons du Cœur du Jura bernois, de 8 h 30 à 11 h, 079 656 36 00, www.cartons-du-coeur-jb.ch

JEUDI 19 MAI

- Conférence de Marianne Hartmann, Démence et maladie d'Alzheimer, La Roseraie, Saint-Imier, 19 h 30.

VENDREDI 20 MAI

- Fête de la Bière, Mont-Soleil, dès 20 h

SAMEDI 21 MAI

- Fête de la Bière, Mont-Soleil, dès 20 h

MERCREDI 25 MAI

- Rencontre parents-enfants autour du jeu, ludothèque Tramelan, 15 h-17 h, ouverte à tous
- Cartons du Cœur du Jura bernois, de 8 h 30 à 11 h, 079 656 36 00, www.cartons-du-coeur-jb.ch

SAMEDI 28 MAI

- Vide-greniers, halle de gym, Orvin, de 10 h à 17 h
- River Garden Party, Corgémont

MARDI 31 MAI

- Repas Retrouvailles, club des aînés, maison de paroisse, Sonvilier, 11 h 30 accueil, 12 h 30, repas

MERCREDI 1ER JUIN

- Cyberthé à l'EJE Saint-Imier, 10 h-12 h
- Cartons du Cœur du Jura bernois, de 8 h 30 à 11 h, 079 656 36 00, www.cartons-du-coeur-jb.ch

EXPOSITIONS

- Exposition collective sur le thème des créations numériques, CCL, Saint-Imier, jusqu'au 15 mai, mercredi à vendredi de 14 h à 18 h, samedi et dimanche de 14 h à 17 h
- *Nature t'es où?* Exposition de photographies en lien avec la biodiversité, CIP Tramelan. Jusqu'au 20 mai. Lundi à vendredi de 8 h à 20 h, samedi de 15 h à 20 h, dimanche fermé
- Exposition de photos animalières de Mickaël Sauser, La Roseraie, Saint-Imier, jusqu'au 31 mai

Délai rédactionnel

MERCREDI 9 H

BELLELAY

Le lait cru ! Un grand succès pour la 5e Fête de la Tête de Moine

La Fête de la Tête de Moine tire le rideau sur cette quatrième édition consacrée au thème du lait cru et décerne les Girolles d'or aux coups de cœur du public

La 5e Fête de la Tête de Moine s'est tenue du 29 avril au 1er mai à Bellelay. Elle a été organisée conjointement par l'Interprofession Tête de Moine, les Chambres d'agriculture du Jura et du Jura bernois, la Fondation Rurale Interjurassienne, Jura bernois Tourisme et la commune de Saicourt.

La manifestation a permis d'attirer tout au long du week-end près de 13 000 visiteurs selon les estimations de l'organisateur. Une édition qualifiée de réussie à l'image des statues magistrales en foin réalisées pour l'occasion et de la magnifique scène du lait cru avec les enfants sculptés sur une balançoire géante.

La cérémonie officielle a eu lieu samedi matin. Pierre Alain Schnegg, conseiller d'Etat, Directeur de la santé, des affaires sociales et de l'intégration du canton de Berne, s'est exprimé sur l'avenir du site de Bellelay, sur le groupe de travail et les différents projets en cours, reliés au mieux-faire, au mieux-vivre et au mieux-être. Jacques Gerber, Ministre de l'économie et de la santé de la République et canton du Jura – vice-président du Gouvernement en 2022, a relevé l'importance des accords bilatéraux entre la Suisse et l'Union Européenne pour l'économie de notre pays et des dépendances pour l'export de la Tête de Moine AOP. Urs Schwaller, Président de l'Interprofession du Vacherin Fribourgeois AOP, invité d'honneur de la manifestation, a souligné les similitudes entre la Tête de Moine AOP et le Vacherin Fribourgeois AOP. Pour les deux produits, la qualité, la traçabilité et le savoir-faire sont primordiaux. Pour les deux fromages, la croissance a pu être doublée depuis les années 90. Exceptionnellement, du Vacherin fribourgeois a été produit à Bellelay durant le week-end. Didier Cuche, légende du ski suisse et parrain de la manifestation, a livré quelques anecdotes sur sa vie d'ancien skieur professionnel à la retraite et a confié à l'assemblée ses préférences de goût et de maturité pour une Tête de Moine. Jacques Gygax, président de l'Interprofession de la Tête de Moine AOP, a mis en avant l'importance que le lait cru a jouée et joue encore dans la production de la Tête de Moine AOP, il permet de garantir le lien avec le terroir et le caractère inimitable des produits enregistrés en tant qu'appellation d'origine protégée (AOP). Il a également félicité toute la filière pour le travail qui a été fait en 2021, une année historique avec le passage de la barre symbolique des 3000 tonnes tant en production, qu'en vente.

Sculptures et balançoires géantes

Francis Claude, ancien producteur de lait Tête de Moine, a réalisé une balançoire de six mètres de haut ainsi qu'une fontaine de sept mètres de large. L'artiste Jean-Pierre Froidevaux a placé sur cette balançoire une sculpture en bois représentant deux enfants. L'exposition de photos de Pierre Montavon, en partie publiée dans le livre *L'Univers de la Tête de Moine*, montre la fabrication de la Tête de Moine dans la région avec ses différents acteurs. Les prestations de haut vol du Chœur des Armaillis de la Gruyère dans l'abbatiale de Bellelay le dimanche ont été très appréciées.

Girolles d'or décernées

Le public a joué le rôle de juge dans le cadre d'une évaluation de Tête de Moine des producteurs de la région, organisée par la Fondation Rurale Interjurassienne et qui s'inspire du système officiel de dégustation du Concours suisse des Produits du terroir. Les coups de cœur du public sont allés à la fromagerie Amstutz à Fornet-Dessous pour la Tête de Moine AOP - Classis et à la fromagerie des Franches-Montagnes à Le Noirmont pour la Tête de Moine AOP - Réserve. Les deux gagnants ont reçu une Girolle d'or de l'entreprise Metafil SA à Lajoux, remise par le directeur Pierre Rom et le parrain, Didier Cuche. La remise a eu lieu dans un cadre festif lors de la soirée fondue du samedi soir.

Le public et un jury d'experts ont également désigné les trois plus beaux plateaux de fromages réalisés dans le cadre d'un concours international qui a vu s'affronter douze participants de six pays différents dans l'abbatiale de Bellelay. Chaque participant a réalisé un plateau de fromages sur le sujet du lait cru avec entre autres, de la Tête de Moine AOP et du Vacherin Fribourgeois AOP. Girolle d'or de la première place a été attribué à Franziska Wenger de Cortébert ; la deuxième place à Sylvain Doussat de France et la troisième place à Lara Milan de Belgique. Les prix ont été remis par Rémi Cuche, jeune skieur de la région soutenu par la Tête de Moine.

Les activités organisées par les Chambres d'agriculture, telles que la ferme vivante ou le brunch du dimanche matin qui a accueilli près de 350 convives, ont également ravi le public.

Le comité de pilotage remercie tous les partenaires et bénévoles ayant œuvré à son succès. Le comité de pilotage donne d'ores et déjà rendez-vous à chacune et chacun le premier weekend de mai 2023 pour la prochaine édition de la Fête.

L'exposition de photos de Pierre Montavon, les sculptures magistrales en foin en forme de taureau, vache et veau, ainsi que la *fontaine au lait cru* sont en place et visitables jusqu'à la fin de l'année à la Maison de la Tête de Moine à Bellelay. | *fête de la tête de moine*

VOTATIONS FÉDÉRALES DU 15 MAI 2022

Les positions socialistes

Le Parti socialiste recommande vivement d'approuver la loi sur le cinéma. On pourra ainsi exiger des grands groupes tels qu'Amazone, Disney ou Netflix qu'ils participent modestement au soutien de la production cinématographique suisse. Personne n'ignore en effet combien il est difficile de financer la réalisation de films dans un petit pays comme le nôtre. Pourtant, les talents ne manquent pas, et ce n'est donc que justice que de les soutenir en mettant les grands groupes de streaming face à leurs responsabilités et en taxant modestement le chiffre d'affaires qu'ils réalisent en Suisse. De nombreux Etats se sont d'ailleurs dotés de lois similaires.

Les socialistes sont également très favorables à la loi sur la transplantation d'organes. En présumant que toute personne consent à un don d'organe après son décès à moins qu'elle ne s'y soit formellement opposée de son vivant, il sera possible, grâce aux immenses progrès accomplis par la médecine au cours des dernières décennies, de sauver nombre de vies humaines. Par ailleurs, on soulagera également les proches des défunts qui, éplorés par la perte d'un être cher, n'auront plus à prendre une décision aussi sensible sans savoir, souvent, ce qu'aurait été le désir de la personne décédée. La nouvelle loi favorise ainsi l'autodétermination de chacune et chacun d'entre nous.

Le Parti socialiste du Jura bernois est par contre plus partagé en ce qui concerne l'extension de Frontex. Les socialistes sont en effet très critiques face aux atteintes au droit d'asile, face aux renvois inhumains dans des pays tels que la Lybie ou l'Erythrée qui ont été opérés avec le soutien de Frontex, face aux pratiques qui ont finalement conduit à la démission du directeur de cette agence, Fabrice Leggeri. Mais on peut estimer cependant qu'il serait dommageable que la Suisse mette en péril son appartenance à l'Espace Schengen et que, par ailleurs, la Suisse serait mieux inspirée de faire valoir avec force les valeurs humanistes au sein même de Frontex. Sur la base de ces considérants, le PSJB laisse à chacune et chacun le soin de se déterminer en son âme et conscience. | *parti socialiste du jura bernois*

Retrouvez le journal de la semaine dernière sur notre site internet

BECHTEL-IMPRIMERIE.CH

RECETTE D'ICI

Feuilletés aux fraises

4-6 · 30' · 15' · 45' · Vege

Les ingrédients sont disponibles chez les producteurs ou commerçants locaux

INGRÉDIENTS

250 g pâte feuilletée
250 g fraises
2 dl crème entière (35%)
4 cs sucre
1 cc sucre vanillé
1 citron vert
1 cs de jus et le zeste

Pour la finition

1 cs sucre glace
1 cs pistaches
grossièrement hachées

PRÉPARATION

Préchauffer le four à 220° C.

Abaisser la pâte feuilletée à 5 mm sur le plan de travail fariné. Découper 4-6 grands cœurs à l'aide d'un emporte-pièce ou un chablon découpé dans du carton.

Dans une assiette creuse, verser 2 cs de sucre et y tourner les cœurs de chaque côté. Les déposer ensuite sur une plaque à gâteau garnie d'un papier de cuisson. Recouvrir d'un second papier de cuisson et d'une plaque. Les faire cuire au milieu du four pendant 8-10 minutes. Sortir du four et enlever la feuille de cuisson et la plaque. Remettre au four pour quelques minutes, le temps que le sucre caramélise légèrement.

Laisser refroidir sur une grille.

Laver les fraises, les équeuter et les émincer. Les verser dans un saladier et les saupoudrer d'1 cs de sucre et d'1 cs de jus de citron vert. Laisser macérer.

Verser la crème dans une mesure et la fouetter en Chantilly ferme. Lui ajouter 1 cs de sucre, le sucre vanillé ainsi que le zeste de citron vert. La réserver au frais.

Finitions au moment de déguster : partager horizontalement les feuilletés froids. Répartir la crème sur le fond. Garnir avec les fraises émincées. Recouvrir de la deuxième partie du feuilleté.

Saupoudrer les feuilletés de sucre glace. Décorer avec quelques tranches de fraises et d'une pincée de pistaches concassées. Servir de suite.

Remarque : pour simplifier, découper des rectangles de pâtes.

Rubrique offerte par

La Vinoterie
Vins, fromages et épicerie fine
Rue du Temple 3, 2610 Saint-Imier
epiceriefine@lavinoterie.ch

Commande par téléphone
032 941 72 10

JG

TEAM VALLON

Derby à Sonvilier pour les juniors E

Sous le soleil, les juniors F du Team Vallon FC Courtelary se sont rendus à Peseux pour une animation ANF. Des résultats mitigés, quelques victoires et de nombreuses lourdes défaites ont ponctué cette sortie en terres neuchâteloises.

Les juniors E Xhaka et Mbolo du Team Vallon réunis

Juniors F Team Vallon FC La Suze 07

Les juniors F (3 équipes) se sont déplacés sur le magnifique terrain du FC Bévilard-Malleray pour leur deuxième animation AFJB. Une matinée remplie de buts, d'actions parfois individuelles, souvent collectives et surtout pleines de joie. De superbes progrès réalisés par les 18 joueuses et joueurs présents.

Juniors E Seferovic

Pour leur deuxième match du tour de printemps, les juniors E Seferovic ont joué, à Courtelary, contre le Team Orval FC BM B par un temps ensoleillé et une température de saison. Le Team Vallon entre avec une grande envie dans son match et met la pression d'emblée sur son adversaire, se procurant plusieurs occasions de but. Dès l'ouverture du score, les joueurs locaux enchaînent les actions dangereuses et ils atteignent la première pause sur le score de 5-0. Le deuxième tiers est une copie conforme de la première période, avec 5 buts supplémentaires. Face à un adversaire totalement dépassé, les jeunes Valloniers renouent avec la victoire sur le score final sans appel de 16-0.

Juniors E Sommer

Une belle empoignade était proposée aux juniors E Sommer qui recevaient le Team Littoral Colombier sur le terrain du Stand, à Sonvilier. Après avoir maîtrisé les six parties de 3 contre 3, l'équipe entama le 6 contre 6 avec les mêmes intentions et ouvrit le score sur un magnifique premier but de la tête. Le Team Vallon mena au score toute la rencontre, mais celle-ci resta équilibrée et indécise jusqu'au bout, avec de très belles actions de part et d'autre. Une victoire finale 9-8 pour les jeunes Valloniers dans cette rencontre plaisante à suivre pour les spectateurs présents.

Juniors E Akanji

Lors du match opposant, à Corgémont, le Team Vallon E Akanji au FC Moutier, les deux formations se sont livré un chassé-croisé palpitant. Ainsi, après que l'équipe prévôtoise ait pris deux longueurs d'avance, l'équipe locale a pu revenir à deux partout. Suite à un nouveau but des visiteurs, nouvelle égalisation. Puis le FC Moutier a repris une avance de deux buts, avant que le Team Vallon ne revienne à une longueur. Finalement, le dernier mot appartiendra au FC Moutier, qui a remporté la partie 6-4.

Juniors E Xhaka et Mbolo

Le week-end passé a vu s'opposer, à Sonvilier, dans un derby passionnant, les juniors E Xhaka à leurs homologues du Team Vallon Mbolo. Dans un premier temps, le Play More 3 contre 3 a été assez équilibré, les joueurs se créant des occasions de but et s'organisant également bien défensivement. Lors du 6 contre 6, le premier et le deuxième tiers-temps ont été bien animés de nombreux buts! Les E Xhaka ont rapidement pris l'avantage, mais ont vite été rejoints par les E Mbolo. L'équipe la plus expérimentée (Xhaka) a toutefois réussi à passer l'épaule avant les deux premières pauses. Dans le troisième tiers, le rythme se calme quelque peu et les E Xhaka l'emportent finalement sur le score de 9-5. On retiendra la bonne ambiance sur le terrain entre les deux formations et également autour de la pelouse, avec la présence de beaucoup de supporters.

Juniors D 1

Le 5e match de championnat des juniors D1, un match en retard, les opposait à Saint-Imier au FC ASI Audax. Un match plein de rebondissements remporté finalement sur le score de 7-4. Tout commence pour les joueurs du Team Vallon, puisqu'ils ouvrent le score après seulement 37 secondes de jeu. Sans doute un peu sonnés par cette entame de match, les visiteurs subissent les assauts répétés des joueurs locaux et c'est logiquement qu'ils inscrivent le 2-0 à la 19e minute. Malheureusement, deux grossières erreurs défensives en une minute permettent à l'équipe neuchâteloise d'égaliser. C'est donc sur un score de parité 2-2 que les deux formations regagnent les vestiaires. Le deuxième tiers-temps est particulièrement riche en émotions. Il débute par un nouveau but en faveur du Team Vallon, 3-2, puis en l'espace de 2 minutes, on passe à 3-3, et 3-4 à l'heure du thé, l'équipe d'Audax prenant pour la première fois l'avantage. Le dernier tiers voit une équipe vallonière époustouflante, bien décidée à renverser la vapeur.

Un état d'esprit qui permet aux juniors D1 de marquer à 4 reprises et de remporter de haute lutte les 3 points.

Juniors C1

Match en retard de la 4e journée pour les juniors C1 du Team Vallon, joué sur le terrain en très mauvais état de Couvet. Après une première mi-temps plus proche de la Bataille de Morgarten que d'un match de football, les deux équipes vont prendre le thé sur le score de 2 partout.

Les conditions ne permettant pas de jouer court dans les pieds et de faire tourner la balle, nouvelle tactique pour la deuxième mi-temps avec de longs ballons sur le côté en essayant de gagner le deuxième ballon. Cette manière de procéder n'est pas très belle à voir, mais elle s'est révélée diablement efficace puisque les visiteurs ont scoré à trois reprises tout en n'accordant qu'une seule petite action aux joueurs locaux. Résultat final 2-5 et trois points bienvenus et mérités.

Juniors B

Les juniors B se sont rendus au Locle pour y rencontrer une équipe de bas de classement. Une partie a priori déséquilibrée, mais qui n'a pas tenu toutes ses promesses du côté du Team Vallon. Pourtant, tout avait bien commencé, puisque l'équipe visiteuse ouvrait le score après 15 minutes de jeu. Mais sur l'engagement, le FC Le Locle pouvait égaliser. Et sur sa deuxième action, l'équipe locale a pris l'avantage. Il a fallu attendre la 85e minute pour que le Team Vallon parvienne à égaliser et ramène ainsi 1 point de son déplacement en terres neuchâteloises.

A Saint-Imier, les juniors B ont disputé leur premier match retour contre le Team^{3}L. La pause est atteinte sur un score nul et vierge, malgré de nombreuses occasions. Après le thé, les jeunes Valloniers ont assez rapidement ouvert la marque, puis doublé la mise de manière méritée. Un manque de réalisme et de confiance devant le but adverse n'a pas permis aux juniors du Team Vallon de se mettre à l'abri plus tôt dans la partie. Score final 2-0.

Juniors A

Deuxième match de championnat, face au SC Thörishaus, pour les juniors A et deuxième victoire. La première mi-temps est bien maîtrisée, mais la concrétisation fait défaut est la pause est atteinte sur le score de 0-0. Au retour des vestiaires, un esprit conquérant anime toujours le Team Vallon, qui se crée une demi-douzaine d'occasions nettes, sans parler du penalty manqué. Il faut attendre les 89e et 93e minutes pour qu'enfin le compteur des Valloniers se débloque. Victoire 2-0, au bout du suspense. | *jml*

JE Team Vallon E Xhaka – Team Vallon E Mbolo 9-5
JE Team Vallon E Seferovic – Team Orval 16-0
JE Team Vallon E Sommer – Team Littoral 9-8
JD2H FC Le Locle – Team Vallon D2H 2-4
JE Team Vallon E Akanji – FC Moutier 4-6
JD2H Team Vallon D2H – FC Marin 2-4
JB1 Team Vallon B1 – Team 3L 2-0
JA Team Vallon A – SC Thörishaus 2-0

Samedi 7 mai
JG Delémont: animation juniors AFJB
JF Le Landeron: animation juniors ANF
JD2B 9 h, Corgémont: TV– Moutier
JE 9 h, Le Locle: Le Locle – TV Mbolo
JE 10 h, Courtelary: TV Seferovic – Court
JD2H 10 h, Béroche: Team Béroche – TV
JD1 10 h 45, Le Locle: Le Locle – TV
JE 11 h, Le Landeron: Grpm des 2 Thielles – TV Xhaka
JE 11 h, Sonvilier: TV Shaqiri – Marin
JE 11 h, Corgémont: TV Akanji – Team JGV
JB1 13 h 30, Marin: Marin – TV
JC2H 14 h, Sonvilier: TV– ASI Audax
JC2B 14 h, Corgémont: TV– Team JGV
JC1 14 h, Colombier: Team Littoral – TV

Dimanche 8 mai
JA 14 h, Schüpfen: Schüpfen – TV

Mercredi 11 mai
JE 18 h 30, Tramelan: Tavannes/Tramelan – TV Seferovic
JC1 19 h 15, Saint-Imier: TV– Val-de-Ruz
JA 20 h, Moutier: Moutier – TV

TENNIS CLUB CORTÉBERT-COURTELARY

Le TCC se déconfine

Les participants à l'apéro de l'assemblée générale

Après deux années entachées par la pandémie, le TCC reprend enfin ses activités habituelles. La 4e assemblée générale s'est déroulée le vendredi 29 avril en présence d'une trentaine de membres. Au programme, il était notamment prévu l'élection, respectivement la réélection, des membres du comité. Martine Cossavella a été reconduite dans son rôle de présidente, tout comme Audrey Challandes, Elodie Gàrdes, Virginie Cossavella, René Meier, Alain Mercier, Cédric Steiner et Christian Zbinden en tant que membres du comité. Catherine Schär a été, pour sa part, élue en remplacement de la démissionnaire Marie Liechti qui a été remerciée pour le travail accompli. L'assemblée s'est clôturée par un apéritif offert par le club puis un souper dans la convivialité.

Le 30 avril, le TCC a organisé une journée portes ouvertes sur ses installations. Les nombreuses personnes présentes ont pu s'essayer à la pratique du tennis avec des jeux, cours, tests de raquettes et un radar mesurant la vitesse.

A signaler, le début des Interclubs le weekend prochain avec l'équipe Hommes 45+ engagée sur les courts de Cortébert-Courtelary le samedi et l'équipe Dames 30+ le dimanche. Tous les spectateurs sont les bienvenus. | *mc*

FOOTBALL CLUB LA SUZE 07

Un score trompeur pour une défaite logique

En ce beau dimanche ensoleillé, le 4e du championnat (virtuellement à cinq petits points de la tête), le FC Madretsch, accueillait le FC La Suze 07 sur sa magnifique pelouse du Mühlefeld.

Dès le début de la rencontre, La Suze était bien en place et résistait bien face à cette belle équipe de Madretsch. Il fallut un coup- franc accordé généreusement aux joueurs locaux et joué rapidement pour que le capitaine biennois envoie une puissante frappe des 16 m pour prendre l'avantage. La Suze ne se découragea pas, mais bien souvent la dernière passe était manquée, alors que le reste du mouvement offensif était bien exécuté. L'égalisation était proche sur un fort pressing de Rémy Gfeller qui parvenait à contrer le dégagement du gardien sur une passe en retrait, mais la balle finissait à côté du but. A la 37e minute, le monsieur au sifflet accordait un pénalty imaginaire aux locaux, qui était réalisé proprement. La Suze se procurait encore une occasion juste avant la pause, mais Madretsch pouvait contrer la dernière passe et partir en contre-attaque pour inscrire le 3-0.

En seconde période, le FC La Suze 07 dominait les débats et se procura deux belles occasions. A la 47e minute, Marc Tschannen servait Jérémie Greub qui gagnait le duel avec son défenseur, mais sa frappe du gauche au premier poteau était déviée en corner par le gardien. Puis à l'heure de jeu, une longue balle de Simon Leuba permettait à Jérémie de partir en profondeur, de dribbler deux fois son défenseur, mais finalement il manquait le cadre.

Une belle période pour La Suze qui était réduite à néant à la 69e minute par… l'arbitre. Dans nos 16 m, Romain Vaucher défendait proprement et subissait une grosse faute de l'attaquant, faute qui n'était pas sifflée, et l'attaquant biennois pouvait ensuite terminer tranquillement le travail. Juste après ce but, le très mauvais arbitre donnait une énième remise en jeu dans le mauvais sens...

C'en était trop pour La Suze, dont un joueur se prenait un carton jaune pour réclamation. On assistait ensuite au plus beau geste du match. Le FC Madretsch jouait la touche et la remettait volontairement dehors pour nous la redonner. Un beau geste de fair-play et un bel affront pour cet arbitre qui n'a sa place sur aucun terrain de football, toutes catégories confondues.

Dès lors, le score de 4-0, l'énergie dépensée face à ce bel adversaire et l'agacement autour des décisions arbitrales avaient raison de la motivation suzeraine. Madretsch profitait des dernières minutes pour rajouter 2 buts anecdotiques.

On pourrait croire qu'avec ce score de tennis, le FC La Suze 07 n'a pas touché la balle, mais ce n'est pas du tout le cas. Oui, le FC Madretsch était plus fort, mais sans 3 buts cadeaux et avec un peu plus de réussite, notamment durant les 20 premières minutes de la 2e mi-temps, les Suzerains auraient certainement pu titiller leur adversaire.

Bravo à nos hôtes pour leur victoire et leur fair-play, eux aussi victimes de ce piètre arbitre, malgré les cadeaux! | *jg/jml*

Madretsch – La Suze 07 6-0

FOOTBALL CLUB SAINT-IMIER

Début de rencontre manqué et ses conséquences sur le résultat

Décidément, le FC Saint-Imier a mal à ses débuts de rencontre. Il y a quelque temps que l'on voit la formation imérienne gâcher ses entames de match et est contrainte de courir après le score. C'est précisément une fois encore ce qui s'est passé sur les hauts de Neuchâtel. Audax Friul n'en demandait pas temps pour prendre deux longueurs d'avance après moins d'un quart d'heure de jeu. Une froide entrée en matière pour les Imériens, mais Audax n'est pas le premier venu, c'est en outre l'équipe qui l'avait emporté une semaine auparavant face au dauphin et principal concurrent du FC Saint-Imier, Béroche-Gorgier. Les Italos-Neuchâtelois comptent en leurs rangs des joueurs d'expérience à ne pas prendre à la légère. Les Imériens sont sortis relativement rapidement de leur léthargie sous l'impulsion de Rabbi Nsita, par ailleurs le meilleur marqueur du championnat de 2e ligue neuchâteloise, il devint pour l'occasion le passeur qui permit à Danilo Bifferi d'exploiter le ballon de l'égalisation. Auparavant, ce fut à Luca Pepe de transformer le service de son coéquipier en un véritable bijou de but, un contrôle dos au but et une bicyclette prise sur la ligne des cinq mètres, le genre de but qu'on redemande. Ce fut malheureusement tout pour les buts inscrits. Les deux formations se sont octroyé des balles de match, mais sans pouvoir les transformer. Un match nul équitable en fin de compte qui permet à Saint-Imier de prendre six points d'avance au classement, Béroche-Gorgier ayant une nouvelle fois trébuché, face à Saint-Blaise cette fois-ci.

Saint-Imier II Sonvilier empoche le derby

Leader du championnat certes, le FC Saint-Imier II Sonvilier de Manuel Magalhaes et ses hommes ont fait le nécessaire syndical pour s'offrir le derby de l'Erguël. On se souvient qu'en septembre dernier, les hommes de Pascal Blanc avaient tenu en échec (2-2) leurs homologues imériens qui s'étaient donc trouvés en difficulté dans ce premier derby. L'US Villeret figure dans la moitié inférieure du classement, mais un derby reste une confrontation particulière où juste une volonté sans faille peut inverser la donne. Lors de ce match retour, on a remarqué un engagement prononcé plus que des qualités techniques. Il faut, à décharge des acteurs, relever que le terrain du Stand est bosselé plus qu'il n'en faut pour donner à la balle des rebonds parfois surprenants. Ce qui prévaut bien entendu pour les deux formations. Additionnée à cela une certaine nervosité des locaux, la recette était complète pour une prestation moyenne. Dans ce contexte, ce sont les visiteurs qui firent trembler une première fois les filets dans les premières minutes de jeu. Un but cependant annulé pour un contrôle de la main qui n'a pas échappé au directeur de jeu. Ce ne fut pas suffisant pour éveiller l'arrière-garde de Saint-Imier II.

Pas un, mais deux soigneurs, Dylan Vuitel n°8 et Christopher Cudré-Mauroux, du côté de Villeret pour soulager le pied gauche de l'irréprochable portier Alexandre Zumwald

Ludovic Pauli se chargeait de rappeler que l'outsider avait des qualités à ne pas négliger. 0-1 après vingt minutes de jeu, le match était lancé. Peu avant la demi-heure, Nicolas Jean-Mairet trouvait l'égalisation, sans pour autant que sa formation n'emballe les débats. La domination imérienne fut plus évidente en seconde période. L'entrée en jeu d'Andre Bispo donnait un peu plus d'étincelles au jeu de la formation locale et le nombreux public ne s'y trompait pas. Des pieds du bougillon N° 9 des rouges de Sonvilier vint le but, qui sans être un caviar, devait suffire à la victoire des réservistes imériens. Villeret s'est alors lancé dans une course à l'égalisation par contre attaques, mais sans y aboutir, le portier Aris Takfor se montrant attentif lorsqu'il le fallait. Saint-Imier II Sonvilier a préservé l'essentiel, il faudra une meilleure application à l'avenir pour conserver ou consolider son rôle de leader. | *gde*

Sen. Sonvilier – Saint-Imier _____ 0-3
2e I. Audax-Friul – Saint-Imier ____ 2-2
4e I. St-Imier II Sonvilier – Villeret _ 2-1

Vendredi 6 mai
Sen. 19 h 30 : St-Imier – Bévilard-Malleray
4e I. 20 h 15 : Marin II – St-I II Sonvilier

Samedi 7 mai
2e I. 19 h : Saint-Imier – Colombier

Dimanche 8 mai
4e I. 17 h :
Saint-Imier II Sonvilier – Villeret

Mardi 10 mai
4e I. 20 h 15 : Les Bois II – St-I. II Sonvilier

Allez consulter le site du FC Saint-Imier sous www.fcsaintimier.ch

Andre Bispo, un peu artiste dans son genre, a donné la victoire aux siens en marquant le deuxième but des locaux

TOURNOI INTER-INSTITUTIONS DE LA PIMPINIÈRE

Une huitième édition très attendue

Organisé une première fois en 2013, le Tournoi inter-institutions de football à six reprend ses droits cette année après une interruption de deux ans liée à la pandémie. Mis sur pied par La Pimpinière et le Team Vallon, l'événement se déroulera le samedi 25 juin prochain au terrain de la Fin-des-Fourches, à Saint-Imier.

Le tournoi inter-institutions de football à six est toujours un moment très attendu des participants

Dans les institutions de la région qui participent habituellement au tournoi, l'entraînement a repris. Après une interruption de deux ans, les joueurs sont en effet impatients de fouler à nouveau le gazon de la Fin-des-Fourches.

L'objectif avoué de l'équipe organisatrice est de réunir une douzaine d'équipes. Les inscriptions courent jusqu'au 20 mai prochain.

Le coup d'envoi est fixé à 10 heures. La proclamation des résultats est prévue aux environs de 16 heures. Il sera possible de se restaurer sur place.

Comme lors des éditions précédentes, La Pimpinière, fondation en faveur des personnes handicapées du Jura bernois, peut compter sur la précieuse collaboration du Team Vallon. Tout est mis en œuvre depuis plusieurs semaines pour que cet événement tant attendu des principaux protagonistes soit couronné de succès.

| *com*

VOLLEYBALL CLUB PÉRY

Résultats championnat 2021/2022

Voici les résultats finaux pour chacune de nos équipes, pour la saison qui vient de se terminer.

- Dames 3e ligue : 6e du groupe promotion
- Juniors Filles M23 (intégrées dans le championnat 5e ligue) : 4e
- Juniors Filles M23 (dans championnat M23) : championnes régionales
- Juniors Filles M23 Inter : 3e
- Minivolley M13 Filles : 3e du groupe classement
- Kidsvolley : pas de classement dans cette catégorie, mais une belle évolution de chacune de nos deux équipes !

Dames 3e ligue

Un grand bravo à toutes nos équipes pour leur bel engagement et leur performance !

A noter que nous avons pu enfin, après deux années restrictives, remettre sur pied notre tournoi populaire, qui a eu lieu dimanche passé et sommes très heureuses de son franc succès (complet déjà une semaine après la mise en route des inscriptions) et de la belle ambiance remarquée tout au long de la journée. Bravo à toutes les équipes inscrites pour votre belle participation et votre esprit bon enfant, ainsi qu'à nos organisatrices qui se sont données à fond pour le bon déroulement du tournoi !

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous revoir nombreux, nombreuses, à l'occasion de l'édition 2023 ! | *es*

Plus d'infos sur www.vbpery.ch

DM23

FC SONVILIER

Une défaite dans le derby

Les seniors se sont inclinés 0-3 lors du dernier derby contre le FC Saint-Imier avant la fusion. Les occasions ont été très rares de mettre en danger l'équipe adverse qui s'est imposée logiquement. Le prochain match est programmé à Lajoux pour rencontrer le FC La Courtine. | *dr*

Sen. Sonvilier – Saint-Imier _ 0-3

Vendredi 6 mai
Sen. 20 h : La Courtine – Sonvilier

UNION SPORTIVE VILLERET

Courte défaite dans le derby

L'US Villeret n'a pas réussi à ramener des points de son déplacement chez son voisin du FC Saint-Imier 2, leader du championnat. Pourtant, tout avait bien commencé pour les joueurs visiteurs. Bien regroupés et organisés dans un bloc bas, les joueurs l'US se déployaient rapidement sur les côtés pour se montrer dangereux dans le camp adverse. Après une longue traversée dans son couloir gauche, Ludovic Pauli trouva la faille avec détermination pour donner l'avantage à son équipe. Ce but réveilla les locaux et Villeret ne garda son avance que durant quelques minutes avant l'égalisation du leader. L'arbitre siffla la mi-temps sur le score de 1-1. Dès l'entame de l deuxième période, Saint-Imier continua à se porter vers l'avant, et Villeret se défendait tant bien que mal. A la suite d'un centre venu du côté droit, un attaquant imérien pouvait reprendre le ballon et ainsi faire passer le score a 2-1 sur un but qui était presque une copie de l'égalisation. Villeret jeta alors toutes ses forces dans la bataille jusque dans les ultimes instants, sans pour autant se créer d'occasions franches. Le résultat ne changea plus et Saint-Imier s'imposa 2-1 dans ce derby suivi par de nombreux spectateurs. Après s'être frotté au premier du classement, l'US reçoit le deuxième, le FC Floria, ce dimanche à 10 h 30 à Courtelary. | *az*

Saint-Imier II – US Villeret _____ 2-1

Dimanche 8 mai
10 h 30 : US Villeret – Floria

URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIER Du 6 au 12 mai: Pharmacie Plus du Vallon, 032 942 86 86. Samedi: 13 h 30-16 h, 19 h 15-19 h 45. Dimanches et jours fériés: 11 h-12 h, 19 h 15-19 h 45. **TRAMELAN** Du 6 au 12 mai: Pharmacie Plus Schneeberger, 032 487 42 48, A. Vargas. Dimanches et jours fériés: 11 h-12 h et 18 h 30-18 h 45. *Changement de service le vendredi à 8 h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.*

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT 24 heures sur 24: 0900 900 024, www.cabinetdurgencesbienne.ch. **DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE** 24 heures sur 24 032 941 37 37. **TRAMELAN** 0900 93 55 55, en semaine: 18 h-8 h, samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24.

PERMANENCES DES SERVICES FUNÈBRES

VALLON DE SAINT-IMIER 0800 225 500. **PAR8** 0848 778 888.

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD VALLON DE SAINT-IMIER AIDE ET MAINTIEN À DOMICILE, SOINS EN DIABÉTOLOGIE 079 439 28 95, samaidd@bluewin.ch, www.samaidd.com. **SASDOVAL** SAINT-IMIER rue de Jonchères 60 032 941 31 33, sasdoval@bluewin.ch, www.sasdoval.ch. **SERVICE DU BAS-VALLON** 032 358 53 53, tél. national 0842 80 40 20, secretariat@sasdbasvallon.ch, www.sasdbasvallon.ch.

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

LOISIRS

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN RUE DU PONT 20 Jeudi: 16 h-18 h, vendredi: 17 h-21 h.

BIBLIOBUS UPJ
www.bibliobus.ch

CORGÉMONT GARE Mardi 10 mai: 15 h 15-17 h. **FRINVILLIER** Mardi 24 mai: 16 h 30-17 h 15. **LA FERRIÈRE** COMMUNE Samedi 14 mai: 9 h 45-11 h 45. **ORVIN** CENTRE DU VILLAGE Mardi 10 mai: 17 h 45-19 h 30. **PLAGNE** ANCIENNE ÉCOLE PRIMAIRE Vendredi 27 mai: 17 h 30-19 h 15. **ROMONT** ENTRÉE DU VILLAGE Vendredi 27 mai: 16 h-17 h. **SONCEBOZ-SOMBEVAL** COMMUNE Mardi 31 mai: 16 h 30-19 h 30. **VAUFFELIN** PLACE DU VILLAGE Vendredi 27 mai: 14 h 30-15 h 30.

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET COLLÈGE Mardi: 17 h-18 h 30. **CORTÉBERT** ÉCOLE, REZ-DE-CHAUSSÉE Mercredi: 13 h 30-14 h, 19 h 30-20 h. La bibliothèque sera fermée les mercredis 13 avril et 20 avril. **COURTELARY** COLLÈGE Lundi: 15 h-17 h 30, mardi: 17 h-19 h, jeudi: 15 h-16 h 30, vendredi: 9 h 30-10 h 30. **BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIER** RUE DU MARCHÉ 6 Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages. Horaire: mercredi: 14 h-18 h, jeudi: 9 h-18 h, vendredi: 9 h à 19 h. 032 941 51 41, bibliotheque@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch/bibliothèque, catalogue en ligne: nouveautés. **SONVILIER** COLLÈGE Lundi: 17 h 30-19 h 30, mercredi: 16 h-18 h. **PÉRY-LA HEUTTE** COLLÈGE Mardi: 15 h 15-17 h 15, jeudi: 17 h-19 h. **VILLERET** RUE PRINCIPALE 20 Mardi: 9 h-10 h, 15 h-18 h. Jeudi: 18 h 15-19 h.

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE Mercredi: 13 h-18 h, jeudi: 13 h 30-18 h, vendredi: 13 h-22 h, www.cajpery.wix.com.

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE SAINT-IMIER rue du Midi 6 Sur rendez-vous, en principe. Lundi et mercredi: 9 h-17 h. 032 941 55 45, cejare@cejare.ch, www.cejare.ch. **MÉMOIRES D'ICI** SAINT-IMIER rue du Midi 6 Lundi et jeudi: 14 h-18 h, 032 941 55 55, contact@m-ici.ch, www.m-ici.ch.

CENTRES NORDIQUES

BUGNENETS-SAVAGNIÈRES cnbs.ch, www.skidefond.ch. **LES PRÉS-D'ORVIN – CHASSERAL** Ecole de ski, locations et piste éclairée, 032 322 66 26, www.loipen.ch.

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY GRAND-RUE 21 Parcours Découverte: ma-di: 10 h-18 h (dernière entrée à 17 h). Le Shop et Le Bistrot: mardi-dimanche: 9 h 30-18 h. La place de jeux: ma-di: 9 h 30-18 h. 032 945 13 13, welcome@chezcamillebloch.ch, www.chezcamillebloch.ch.

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 1 Ma: 16 h-18 h, accueil en cas de besoin/projets. Me: 14 h-18 h, activités diverses (voir site internet). Je et ve: 15 h 15-18 h, accueil adolescents 10-17 ans, 032 940 12 17, espacejeunesse@saint-imier.ch, www.e-j-e.ch, espacejeunesseerguel, espacejeunesse.derguel.

GYMNASTIQUE

CORGÉMONT halle de La Combe 55 ans et plus, dames et messieurs. Gym Tonic: me 14 h-15 h, gym Fit: me 8 h 15-9 h 10, gym Seniors: me 9 h 15-10 h 10. Danielle Beraldo, 079 105 40 34. **ORVIN** HALLE Lu: 16 h 30. **PÉRY-LA HEUTTE** Lu: 14 h 15 à la halle de Péry, di: 11 h-12 h à la place rouge. Leçons ouvertes à tout le monde. **PLAGNE** CENTRE COMMUNAL Lu: 19 h 45 (sauf vacances scolaires). **SONCEBOZ** HALLE DE GYM Ma: 19 h 30-20 h 30, 60 fr./an, étudiantes 30 fr./an, ladyfitsonceboz@gmail.com.

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 6 Mercredi et vendredi: 15 h-18 h, renseignements: info@ludothequesaintimier.ch, 077 456 82 00, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque.

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN CHEMIN DES LOVIÈRES 13 1er samedi du mois: 9 h-12 h, lundi-vendredi: 13 h-18 h, mercredi: 13 h-20 h, 032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch.

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES ANABAPTISTES CHAPELLE Sur réservation 079 797 33 53, e.rm.geiser@bluewin.ch. **LONGINES** SAINT-IMIER Lundi-vendredi: 9 h-12 h, 14 h-17 h, réservation recommandée. **MUSÉE DE SAINT-IMIER** RUE SAINT-MARTIN 8 032 941 14 54 musee@saint-imier.ch, www.musee-de-saint-imier.ch. **MAISON DES SARRASINS** ORVIN au cœur du village Ouvert sur demande, entrée libre, 032 358 18 35, 032 358 17 27, erwinlechot@bluewin.ch.

PISCINES

SAINT-IMIER Beau Site 1 032 942 44 31, www.saint-imier.ch > Découvrir > Sports & Loisirs > Bassin de natation.

SKI CLUB COURTELARY

GARDIENNAGE 7 et 8 mai assuré par Serge Wittwer et Denise Guenin, bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer!

COMMUNES

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE Lundi: 8 h 30-12 h, 14 h-18 h. Mardi-jeudi: 8 h 30-12 h. 032 485 01 53, c.faehndrich@pery-laheutte.ch.

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT Fermé: 20 mai et 23 et 24 mai l'après-midi. Lundi: 8 h 30-11 h 30, 17 h-18 h. Mardi-jeudi: 8 h 30-11 h 30, 16 h-17 h. Vendredi: 8 h 30-11 h 30. Grand-Rue 15, 2606 Corgémont, 032 488 10 30, admin@corgemont.ch, www.corgemont.ch. **CORMORET** Lundi: 15 h-18 h, mercredi: 14 h 30-16 h 30, jeudi: 9 h 30-12 h. Vieille-Route 1, 2612 Cormoret, administration: 032 944 15 13, mairie: 032 944 20 71, voyer: 079 381 68 60, contact@cormoret.ch, www.cormoret.ch. **CORTÉBERT** Lundi et mardi: 10 h-12 h. Jeudi: 10 h-12 h, 16 h-18 h. Rue du Collège 3, 2607 Cortébert, 032 489 10 67, fax: 032 489 19 27, admin@cortebert.ch, www.cortebert.ch. **COURTELARY** Lundi-jeudi: 8 h-12 h (jeudi après-midi sur rendez-vous préalable à fixer par téléphone), Grand-Rue 58, 2608 Courtelary, 032 944 16 01, admin@courtelary.ch, www.courtelary.ch. **LA FERRIÈRE** Lundi-vendredi: 10 h-12 h, mardi et jeudi: 16 h-17 h 30. Rue des Trois-Cantons 20, 2333 La Ferrière, 032 961 12 77, secrétariat: info@laferriere.ch, finances: commune@laferriere.ch, www.laferriere.ch. **MONT-TRAMELAN** Lundi: 16 h-18 h. Métairie des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan, 032 487 62 53, info@mont-tramelan.ch. **ORVIN** Lundi: 16 h-18 h (permanence maire: 17 h 30-18 h 30), mercredi: 10 h 30-12 h, jeudi: 16 h-18 h, vendredi: 10 h 30-12 h. La Charrière 6, 2534 Orvin, 032 358 01 80, administration@orvin.ch, www.orvin.ch. **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8 h 30-12 h, 14 h-18 h. Mardi-jeudi: 8 h 30-12 h, Grand-Rue 54, 2603 Péry, 032 485 01 50, commune@pery-laheutte.ch, www.pery-laheutte.ch. **RENAN** Lundi: 8 h-12 h, 13 h 30-18 h 30. Mardi-vendredi: 8 h-12 h. Rue du Collège 5, 2616 Renan, 032 962 65 00, fax: 032 962 65 05, info@renan.ch, admin@renan.ch, www.renan.ch. **ROMONT** Mercredi: 11 h-13 h, 16 h-18 h. Route Principale 1, 2538 Romont, 032 377 17 07, info@romont-jb.ch, www.romont-jb.ch. **SAINT-IMIER** Lundi-mercredi: 8 h-11 h 45, 14 h-17 h. Jeudi: 14 h-18 h. Vendredi: 8 h-11 h 45, 14 h-16 h. Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, CP 301, 032 942 44 24, fax: 032 942 44 90, info@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch. **SAUGE** Mardi et jeudi: 15 h-17 h. Haut du Village 8, 2536 Plagne, 032 358 20 25, fax: 032 358 20 26, info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch. **SONCEBOZ-SOMBEVAL** Lundi: 8 h-12 h, 16 h-18 h. Mardi, mercredi et jeudi: 8 h-12 h, 16 h-17 h 30. Vendredi: 8 h-12 h. Rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47, 032 488 33 00, fax: 032 488 33 01, secretariat@sonceboz.ch, www.sonceboz.ch. **SONVILIER** Heures d'ouverture du guichet: mardi et mercredi: 8 h-12 h, jeudi: 8 h-12 h, 13 h 30-17 h 30. Permanence téléphonique: lundi, mardi, mercredi: 10 h-12 h, jeudi: 10 h-12 h, 13 h 30-15 h 30. Place du Collège 1, 2615 Sonvilier, 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73, administration@sonvilier.ch, www.sonvilier.ch. Crèche «Les Razmokets»: 032 940 14 86. Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66. Ecole de Mont-Soleil «Aux Pruats»: 032 961 15 49. **TRAMELAN** Lundi-mardi: 9 h-11 h 45, 14 h-16 h 45. Mercredi: 14 h-16 h 45. Jeudi: 9 h-11 h 45, 14 h-18 h. Vendredi: 9 h-11 h 45, 14 h-16 h. Hôtel de Ville, 2720 Tramelan, 032 486 99 99, fax: 032 486 99 80, www.tramelan.ch. **VILLERET** Lundi-vendredi: 9 h-12 h. Rue Principale 24, 2613 Villeret, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch.

IMPRESSUM

Journal d'annonces et d'information

12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch

Heures d'ouverture: lu-je 7 h 30-12 h, 13 h 30-17 h, vendredi 7 h 30-12 h

Mise en pages
Coraline Bolle (responsable)
Claude Sansonnens (annonces)
Claudia Lopes

Corr. et facturation: Nicole Loriol
Impression: Druckzentrum Bern
Distribution: La Poste

Délais de remise des publications
Sport, Utile et Paroisses: lundi soir
Officiel: mardi 12 h
Rédactionnel et Annonces: mercredi 9 h

Tarif des annonces
www.bechtel-imprimerie.ch/tarifs/

Abonnement annuel: 98 fr.

imprimé en suisse

DIVERTISSEMENT

6	7				4			3
	3		7				4	8
		2			5	7		
7		3		5			2	
			1		8			
	5			9		4		7
		4	5			3		
1	8				2		7	
3			8				1	5

©raetsel.ch 1633100

SUDOKU Inscrivez un nombre de 1 à 9 dans chaque case vide, chaque nombre ne peut apparaître qu'une seule fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3 x 3.

MOTS FLÉCHÉS Les définitions sont placées directement dans la grille. Une flèche indique le sens dans lequel les lettres du mot défini sont à inscrire. Constituez le mot mystère avec les chiffres.

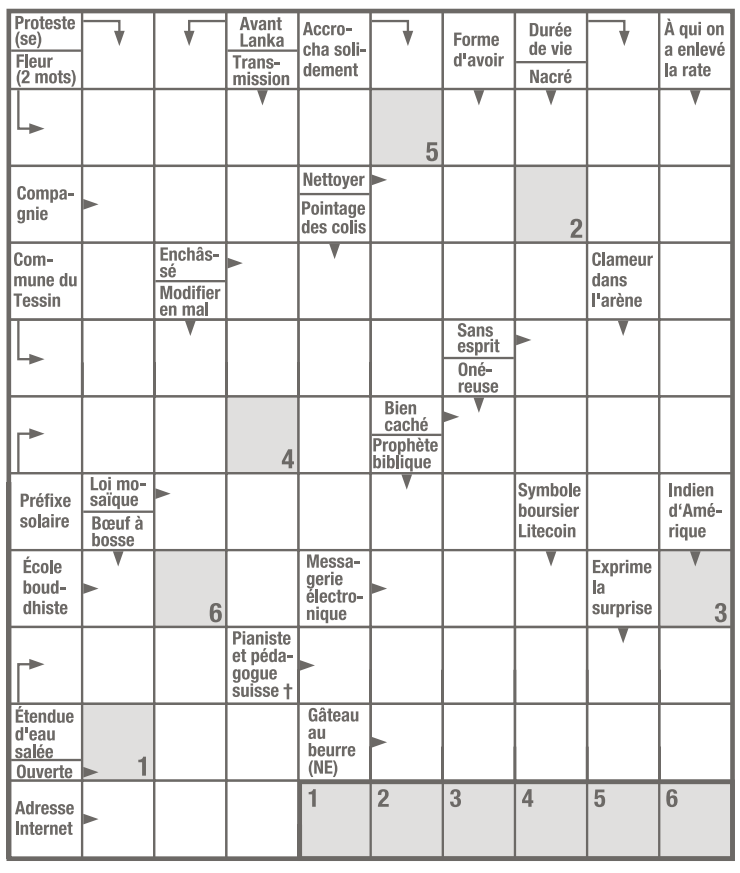

2	8	5	6	7	1	4	9	3
9	4	3	8	5	2	7	6	1
1	7	6	9	3	4	2	8	5
5	6	9	1	2	3	8	7	4
4	3	7	5	6	8	9	1	2
8	1	2	4	9	7	3	5	6
6	5	8	3	4	9	1	2	7
7	9	4	2	1	5	6	3	8
3	2	1	7	8	6	5	4	9

Solutions de la semaine dernière

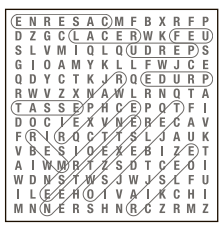

Rubrique offerte par

VALSER SERVICE 1961

Sandro De Tomi

Attend votre appel au
032 489 13 56

ou par mail à
sdetomi@bluewin.ch

PRO SENECTUTE

Randonnées

Une soupe sur le Montoz

Parcours facile avec Noël Stalder – Rendez-vous jeudi 12 mai à 10 h 45 à la gare de Reconvilier. Temps de marche : environ 45 minutes.

Parcours moyen avec Eugène Benoit – Rendez-vous jeudi 12 mai à 9 h 45 à la gare de Tavannes. Temps de marche : environ 2 h. Dénivellation : environ 200 m.

Parcours difficile avec Thierry Grossenbacher – Rendez-vous jeudi 12 mai à 8 h 30 à la gare de Reuchenette-Péry. Temps de marche : environ 4-5 h. Dénivellation : 600 m.

Repas : soupe garnie, inscr. obligatoire une semaine avant au 032 886 83 80.

A la découverte des cactus

Rendez-vous jeudi 19 mai à 13 h 30 à la gare de Reconvilier. Visite de l'exposition de cactus avec Jean-Luc Scheidegger. Temps de marche : environ 1 h.

Responsable : Nicole Bangerter, 079 640 11 06.

| *pro senectute*

SOCIÉTÉ DE TIR EN CAMPAGNE PLAGNE

Tirs obligatoires

La première séance de tirs obligatoires 2022 se déroulera mercredi 11 mai de 18 h à 19 h 30.

Les tireurs n'oublieront pas de se présenter au stand avec l'invitation reçue des autorités militaires et leur livret de performance.

Quelques résultats

Lors du 5e tour du championnat AJBST-FJB, le groupe des Primevères a totalisé 682 pts et a terminé au 3e rang sur 33 groupes classés. Après 5 tours, le groupe est 6e du classement général. A noter le résultat de 140 pts réalisé par Patrick Gobet.

Le prochain tour (le 6e et dernier de l'édition 2021-2022) a débuté le 4 mai.

| *le comité*

COURSE À PIED

Mickael Marti médaillé de bronze

Année fructueuse pour Mickael Marti (2004) pour son avant-dernière année en catégorie junior

Après avoir remporté l'argent au semi-marathon, voici qu'il remporte à Vétroz une médaille de bronze aux championnats suisses du 10 km sur route. Bien que malade lors de la compétition (a dû vomir par 3x durant la course), il n'a jamais eu l'idée d'abandonner, ne serait-ce qu'un instant, mais s'est accroché à cette 3e place synonyme d'un 2e podium national en 2022. Certes, son temps de 33 min 43 s n'est de loin pas son record (32 min 39 s à Payerne) mais il lui a tout de même permis d'avoir une avance confortable de 30 s sur son 1er poursuivant (4e) en catégorie junior. Toujours est-il que, pour descendre en dessous de 34 min, il faut une sacrée condition physique qu'il peaufine régulièrement chez Laur-Fitness à Malleray, ceci dans une ambiance très conviviale.

Le mercredi suivant, le voici déjà en train de batailler à la course horlogère au Locle, compétition qui compte pour le championnat annuel des courses à pied région Neuchâtel. C'est sous un temps couvert et menaçant qu'il termine finalement 2e de toutes catégories confondues derrière la star régionale, Julien Fleury de La Chaux-de-Fonds. Donc, une très belle performance pour une petite course très conviviale qui a accueilli pas moins de 108 concurrents sur une distance de 7,5 km. Le 2e junior se trouve à 4 min 20 s de retard sur Mickael.

Puis, enchainement le samedi 9 avril, sur les hauteurs de Lausanne, plus précisément à Cheseaux pour la course des Traine-Savates. Mickael participe à cette course pour la 5e fois, mais lors des éditions précédentes, c'était sur le parcours des enfants qui variait entre 2 et 4 km. Désormais, c'est sur la distance de 10,3 km en forêt, sur un parcours assez vallonné, qu'il a pu mettre à profit sa souplesse de course. Avec pas moins de 590 participants à partir en un seul bloc, la concurrence était au rendez-vous ! C'est un petit groupe de 12 coureurs qui se détacha très rapidement du reste du peloton. A chaque difficulté de terrain, ce groupe perdait 1 à 2 éléments avant que le vent et une tempête de neige ne dissuadent toute tentative de partir en solitaire. A 3 km de l'arrivée, Mickael s'est senti particulièrement en forme pour prendre l'initiative d'une attaque, puis d'une 2e, ce qui a fait éclater le reste du groupe. Voyant qu'aucun concurrent n'était en mesure de le suivre, il a mis toute son énergie dans la dernière montée et ainsi remporter sa 1re course dite populaire en catégorie Elite. Avec un très bon temps de 34 min 13 s, il gagne bien entendu la catégorie junior U20 avec pas moins de 6 min d'avance sur le second.

Course des Traîne-Savattes, Mickael seul juste avant l'arrivée et sa victoire

Avec 2 médailles nationales en poche, on peut dire que sa saison est déjà une réussite. Mais bien d'autres objectifs attendent Mickael, telle une éventuelle qualification en équipe nationale de course de montagne. Mais pour cela, il va falloir participer à 2 courses de sélection d'ici le 15 mai à Hägendorf (SO) et à Interlaken (en catégorie junior : distance de 4,9 km pour 680 m de dénivelé) avec éventuellement un débouché de représenter la Suisse lors des championnats d'Europe de course de montagne qui aura lieu début juillet à La Palma dans les Canaries (Espagne).

Avant cela, le traditionnel tour du canton de Neuchâtel va reprendre du service après 2 ans d'une course modifiée en challenge avec départ individuel. Mickael se réjouit à nouveau d'y participer, lui qui n'a manqué aucune étape depuis le 20 avril 2011 jusqu'à ce jour, en ayant porté à 45 reprises le maillot jaune de leader dans ses catégories d'âge respectives.

Bonne chance à lui pour le BCN tour 2022 où plus de 1500 coureurs y sont attendus à chaque étape. | *son coach*

COUPE SUISSE DE PÉTANQUE

Les régionaux à l'honneur à Yverdon

Malgré la pluie, plus de 600 joueurs de pétanque de toute la Suisse se sont affrontés sur les terrains entre Thièle et Mujon à Yverdon-les-Bains. Particularité de cette coupe, les jeunes joueurs licenciés concouraient en équipe avec un ou une collègue sans expérience en matière de tournoi. Plus de 30 jeunes ont répondu à l'appel et c'est Adriano Silva, champion suisse de tir de précision, accompagné de son collègue Benjamin Weibel de la société La Côtate de Sonceboz qui a remporté la victoire.

Chez les dames, l'équipe jurassienne Les Meuqueux de l'AJP Dominique Huguenin et Nicole Wettstein, que l'on retrouve régulièrement sur les podiums, s'est distinguée en prenant la 1re place en doublettes. Sur 64 équipes inscrites, on retrouve au 9e rang, Isabelle Cataldo et Jacqueline Devoille de La Biennoise-La Côtate. Chez les seniors, Sacha Vicenzi, Jean-Christophe Baumann et Stéphane Pinelli-Leininger du Béridier prennent la 9e place sur 134 équipes en concours.

De gauche à droite, Benjamin Weibel et Adriano Silva, photo : jcl

En concours secondaire, Willy Jeanguenin, Ewald Luczak et Bernard Bugnon du club Oméga se classent 5e sur 134 équipes. Chez les vétérans en doublettes, Romano Vicenzi et Jean-Jacques Masneri, champions suisses sortants, se classent 5e sur 40. | *jcl*

VOLLEYBALL CLUB LA SUZE

Les filles M13 vice-championnes suisses à Bellinzone

Les formations des moins de 13 ans du VBC La Suze filles et garçons étaient engagées aux finales suisses à Bellinzone le week-end du 23 et 24 avril. La relève féminine du vallon s'est à nouveau parée d'une jolie médaille d'argent.

En effet, ces jeunes demoiselles n'ont trouvé qu'un seul adversaire pour ne pas accéder à la plus haute marche du podium. Comme l'an dernier contre la même formation de Köniz (juin 2021 à Aadorf), elles ont manqué le sacre national pour un petit rien au terme d'un match disputé dans une ambiance du tonnerre ; la taille des jeunes Bernoises aura fait la différence.

Encore une fois le VBC La Suze a prouvé qu'il bénéficiait de l'un des mouvements juniors parmi les plus compétents de l'association du Jura-Seeland, mais également de l'un des plus prometteurs du pays.

Luca, Maruska, Noémie, Cilia, Sarah, Myriam, devant : Kim, Lisa et Lounaë

En terminant vice-championne nationale pour la 2e année consécutive, sur 24 équipes qualifiées pour ces finales, les jeunes du vallon de Saint-Imier peuvent être très satisfaites et fières de leur performance. C'est grâce à tout le travail effectué, la rigueur et l'assiduité aux entraînements et aux matchs qui a permis un tel résultat. Encore un tout grand bravo à ces jeunes filles, à leurs entraîneurs (Maruska et Luca Verardo et Myriam Guyot) et aux familles pour leur soutien.

Tous ensemble, tous ensemble... nous avons vécu de très beaux moments sportifs et amicaux. Vous l'avez entièrement mérité !

Leurs collègues masculins ont également vécu un week-end intense avec de très beaux matchs et un bel engagement. Ils ont terminé leur aventure au 4e rang sur 16 équipes engagées après avoir concédé la victoire contre Leonhard SC Gym au niveau de la petite finale. Une très belle progression après leur 19e place de l'an dernier et également un sentiment de travail accompli. Bravo à nos gars pour leur performance et à leurs entraîneurs (Alyssa Camilotto et Savina Piazza). | *mv*

Savina, Leandro, Noa, Ethan, Alyssa, devant : Clément et Nolan

FSG SAINT-IMIER

Marche gourmande du 28 août

Cette année, la FSG Saint-Imier fête ses 175 ans. Elle a été la première association sportive à Saint-Imier et n'a jamais cessé d'être active.

Pour fêter dignement cet anniversaire, nous avons décidé d'organiser une marche gourmande, ouverte à toute la population de Saint-Imier et environs.

Elle aura lieu le dimanche 28 août et le parcours traversera Saint-Imier et Villeret.

Cette marche sera jalonnée de 7 postes. Tout au long du parcours, nous allons retracer les événements importants des 175 années écoulées et une chasse au trésor sera organisée pour les enfants.

Réservez déjà cette date dans vos agendas, des informations supplémentaires ainsi que les formalités d'inscription vous seront données dans une prochaine édition dans le courant du mois. Venez tous fêter cet anniversaire avec nous. Au plaisir de vous y rencontrer.

| *nb*

Vendredi 6 mai 2022 Nº 17

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
CP 103
Bellevue 4, 2608 Courtelary
info@bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
www.bechtel-imprimerie.ch

Délai de remise des publications
Mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarifs
95 ct. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Annonces: 3 fr. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Largeur max.: 4 colonnes (290 mm)

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

District

SERVICE D'ACTION SOCIALE COURTELARY

Assemblée générale

le jeudi 9 juin 2022 à 19 h,
à la salle communale de Renan
(rue du Collège 5 - entrée est)

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance par la présidente de l'assemblée
2. Contrôle des présences et désignation d'un(e) scrutateur(trice)
3. Procès-verbal de l'assemblée générale du 18 novembre 2021
4. Comptes 2021
   a) présentation des comptes
   b) rapport de l'organe de révision
   c) approbation des comptes et décharge au comité
5. Réélection de la fiduciaire pour la révision des comptes
6. Rapports
   a) de la présidente du comité
   b) de la responsable du contrôle des dossiers
   c) de la direction
7. Convocations à l'assemblée sous forme de documents numériques
8. Présentation du Service de recouvrement et d'avance des contributions d'entretien (SRACE)
9. Divers et imprévus

Courtelary, le 6 mai 2022

Service d'action sociale Courtelary
Le Comité

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE
DU VALLON DE SAINT-IMIER

Assemblée générale

Mardi 7 juin 2022, 20 h,
Centre paroissial Saint-Georges,
Saint-Imier

Ordre du jour

1. Appel – Méditation
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée générale du 7 décembre 2021
4. Nomination de Monsieur l'Abbé Jean Jacques Theurillat en tant que curé de la paroisse, à 100%
5. Comptes 2021
6. Rapport sur la protection des données (Art. 34 RO)
7. Informations du Conseil de paroisse
8. Informations de l'Equipe pastorale
9. Divers

Saint-Imier, le 6 mai 2022

Le Conseil de paroisse

SYNDICAT DE COMMUNES
CORPS DE SAPEURS-POMPIERS
DU CENTRE-VALLON

Assemblée des délégués

du mercredi 8 juin 2022 à 20 h
à Cormoret, salle des sociétés

Ordre du jour

1. Ouverture
2. Approbation du PV du 8 décembre 2021
3. Approbation des comptes 2021
4. Informations et communications de l'EM
5. Divers et imprévus

Cormoret, Courtelary et Cortébert, le 25 avril 2022

Le Conseil des sapeurs-pompiers
Centre-vallon

Mise à l'enquête d'un permis d'aménagement des eaux de la Suze à Péry–La Heutte et Sonceboz-Sombeval, au lieu-dit «Sessenais - Les Bonnes Fontaines»

(Procédure d'aménagement des eaux avec défrichement de la forêt)

Conformément aux articles 30 ss de la loi du 14 février 1989 sur l'entretien et sur l'aménagement des eaux (LAE), le Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze soumet au dépôt public la demande de permis d'aménagement des eaux (procédure communale d'octroi de permis d'aménagement des eaux) et de défrichement et reboisement de la forêt pour le projet ci-après. Les oppositions et réserves de droit, dûment justifiées, sont à adresser par écrit à l'autorité compétente pendant la durée du dépôt public.

Commune: Péry-La Heutte; Sonceboz-Sombeval.
Assujetti à l'aménagement des eaux: Syndicat d'aménagement des eaux de la Suze.
Cours d'eau: La Suze.
Localité: Péry-La Heutte; Sessenais - Les Bonnes Fontaines, parcelles 258, 460, 484 et 506; Sonceboz, Sombeval, parcelles 946, 979 et 1072.
Coordonnées: 2 582 313 / 1 226 517

Projet:
Remise en état d'un mur au lieu-dit «Sessenais - Les Bonnes Fontaines»
Au lieu-dit «Sessenais - Les Bonnes Fontaines» la Suze longe la voie CFF Bienne-Sonceboz-Sombeval à quelques dizaines de mètres, pénètre dans le site de reproduction de batraciens d'importance nationale Nº BE223 avant de passer sous la voie CFF. La Suze est séparée de cette dernière sur environ 160 m par un mur de moellons maçonnés. L'état de ce mur empire constamment, laissant craindre une rupture lors d'une crue et une intervention est indispensable afin de conserver ce site.

Le mur, en tenant la Suze éloignée de la voie CFF, remplit les fonctions suivantes :
– Protection des berges de la voie CFF
– Contribution au passage sans dommage des crues sous la voie CFF en maintenant un écoulement perpendiculaire à l'axe de cette dernière.
– Approvisionnement de la pisciculture cantonale

Le projet prévoit la réfection de ce mur de soutènement pour éviter les menaces qui pèsent sur les infrastructures ferroviaires et la prise d'eau de la pisciculture en assurant une traversée de la voie CFF la plus perpendiculaire au site de reproduction de batraciens.

L'accès nécessite la construction d'une piste de chantier sur parcelles n°506 (La Heutte), engendrant un défrichement temporaire. L'accès est prévu sans construction de piste sur les autres parcelles traversées.

Dérogations faisant l'objet de la requête:
– Accord de l'entreprise ferroviaire pour l'établissement et modification de constructions ou d'installations annexes (art. 18m LCdF)
– Protection générale et particulière des sites et du paysage, protection du patrimoine (art. 9 et 9a LC)
– Intervention sur la végétation des rives (art 18, al. 1bis et 1ter, art 21 et 22 al. 2 LPNP)
– Atteintes au voies d'eau et végétation des rives (art. 12, art. 13, al. 3, art 17 OPN)
– Intervention dans les sites de reproduction de batraciens d'importance nationale (art. 7 OBat)
– Défrichement et reboisement compensatoire (art. 5 à 7 LFo, art. 19 LCFo)
– Petites constructions ou installations non forestières (art. 16 LFo, art. 14 OCFo)
– Non-respect de la distance par rapport à la forêt (art. 17 LFo, art. 25 à 27 LCFo)
– Autorisation en matière de protection des eaux pour l'évacuation des eaux (art. 11 LCPE)
– Autorisation en vertu du droit de la pêche (art. 8 à 10 LFSP)
– Bâtiments et installations dans les eaux, au bord, au-dessus ou sous celles-ci (art. 48 LAE)

Zones/objets protégés:
– Haies et bosquets, objet naturel en forêt N° 436009
– Les Bonnes Fontaines, surfaces protégées N° 1 «La Suze et ses berges» d'importance communale
– Sites de reproduction de batraciens d'importance nationale (objet n° BE223)
– Végétation des rives (art. 21 LPNP)

Défrichement: Parc. N° 506 Péry-la Heutte: 333 m² de forêt (temporaire: 333 m², définitif: 0 m²)

Reboisement de compensation: Parc. N° 506 Péry-la Heutte: 333 m² de forêt (temporaire: 333 m², définitif: 0 m²).

Délai de publication et de recours: du 9 mai au 8 juin 2022.
Adresse de publication et de recours: administration communale de Péry-La Heutte.
Piquetage: le mur et le défrichement sont piquetés sur le terrain.

Les oppositions et les réserves de droit doivent être justifiées et adressées par écrit à l'autorité auprès de laquelle elles doivent être déposées **dans le délai de publication et de recours fixé.**

Ont qualité pour former opposition les propriétaires fonciers ainsi que toute personne pouvant faire valoir un intérêt digne de protection (art. 24 LAE). Le même droit est accordé aux organisations et autorités habilitées en vertu de la législation fédérale ou de la législation en matière de construction.

Les oppositions collectives et les oppositions individuelles multicopiées ou en grande partie identiques doivent indiquer le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants (art. 35b LC).

Bienne, le 2 mai 2022

Arrondissement III d'ingénieur en chef
Office des ponts et chaussées
du canton de Berne

Corgémont

Assemblée municipale ordinaire

du lundi 13 juin 2022 à 20 h,
à la salle de spectacles

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée du 13 décembre 2021. Conformément à l'article 57 du règlement d'organisation, le procès-verbal est déposé publiquement au bureau municipal 30 jours avant l'assemblée.
2. Approuver le compte municipal 2021.
3. Création d'un syndicat de communes du Triage forestier «Centre Vallon»; adhésion au Syndicat et adoption du règlement d'organisation.
4. Abroger le règlement forestier de décembre 1981.
5. Discuter et accepter un crédit d'engagement de 150 000 fr. pour la réalisation de conteneurs semi-enterrés (type Molok) pour y déposer les sacs des ordures ménagères.
6. Prendre connaissance de l'arrêté de compte de l'agrandissement de l'école primaire.
7. Divers et imprévus.

Durant les 30 jours avant l'assemblée municipale, le nouveau règlement du triage forestier ainsi que le règlement forestier de décembre 1981 peuvent être consultés au bureau municipal durant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous.

Au plus tard durant les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé contre un acte législatif communal auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Corgémont, le 6 mai 2022

Le Conseil municipal

Cormoret

Avis de construction

Requérant: Pierre Geiser, Les Nioles 6, 2612 Cormoret.
Propriétaire foncier: Pierre Geiser, Les Nioles 6, 2612 Cormoret.
Auteur du projet: Pierre Geiser, Les Nioles 6, 2612 Cormoret.
Projet: changement d'affectation, transformation, aménagement des combles et construction d'une lucarne. Isolation de la toiture.
Emplacement: Les Nioles 6 et 8, 2612 Cormoret.
Parcelles: 623 et 153.
Dimensions: selon plans déposés.
Evacuation des eaux: raccordement des eaux usées au réseau communal.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 6 juin 2022 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Cormoret, le 6 mai 2022

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

**** Modification de la demande de permis de construire publiée le 11 juin 2021 ****

Requérante: Commune de Cormoret, Vieille-route 1, 2612 Cormoret.
Auteur du projet: MBR Architecture SA, Passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.
Emplacement: parcelle Nº 61, aux lieux-dits: «Vieille-route 1 et 3», commune de Cormoret.
Projet: installation d'une enseigne lumineuse (totem) pour le café, au sud du bâtiment existant.
Modification: modification de l'emplacement et des dimensions de l'enseigne lumineuse projetée et mise en place d'une deuxième enseigne lumineuse au sud-est du bâtiment «Vieille-route 1».
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: village ancien.
Dérogation: art. 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 29 mai 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Cormoret. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 29 avril 2022

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Réclame

Parler pour se libérer

Un entretien aide.
Anonyme et confidentiel. 24h sur 24.
Aide par mail: www.143.ch

Tel 143
La Main Tendue

Compte 30-14143-9

Cortébert

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction
e-Bau: 2022-2116

Requérant: Swen Fuhrer, Les Prés-de-Cortébert 212, 2608 Montagne-de-Courtelary.
Auteur du projet: Pierre Bühler Charpente Menuiserie Rénovation, Jordan Zwahlen, Grand-rue 68, 2608 Courtelary.
Emplacement: parcelle Nº 846, au lieu-dit: «Les Prés-de-Cortébert 212», Montagne-de-Courtelary, commune de Cortébert.
Projet: construction d'un hangar de stockage accolé au bâtiment existant.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: agricole.
Dérogations: art. 24 LAT et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 6 juin 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Cortébert. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 6 mai 2022

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Courtelary

COMMUNE BOURGEOISE DE COURTELARY

Convocation à l'Assemblée ordinaire

Vendredi 10 juin 2022 à 18h30
Cabane forestière de Piémont

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 10 décembre 2021 ainsi que celui de l'assemblée extraordinaire du 31 mars 2022
2. Comptes 2021
3. Création d'un syndicat de Communes du Triage forestier Centre Vallon
   a) adhésion de la Commune Bourgeoise de Courtelary
   b) acceptation du règlement d'organisation – ce règlement est mis en dépôt public du 6 mai au 5 juin 2022 et peut être consulté sur rendez-vous chez le secrétaire.
4. Echange d'une parcelle agricole
5. Propositions d'admission au droit Bourgeoisie
6. Rapport du président
7. Divers et imprévus

A la suite de l'Assemblée, chacun est invité à partager une petite collation.

Courtelary, le 6 mai 2022

Le Conseil de Bourgeoisie

La Ferrière

Avis de construction

Requérants: Ana Rita Oliveira Ferreira et Rui Miguel Rocha Moreira, rue de La Charrière 60, 2300 La Chaux-de-Fonds.
Auteur du projet: Jacques Geiser , Bureau technique, rue des Trois-Cantons 42, 2333 La Ferrière.
Propriétaires fonciers: Ana Rita Oliveira Ferreira et Rui Miguel Rocha Moreira, rue de La Charrière 60, 2300 La Chaux-de-Fonds.
Projet: construction d'une maison Minergie-P, avec pose de panneaux photovoltaïques sur le pan sud. Pose d'une citerne de 6500 litres pour récupération des eaux de pluie pour les eaux grises. Chauffage avec un poêle à pellets au salon-cuisine. Construction d'un garage à toit plat attenant à la maison côté ouest, Vers l'Eglise 33, parcelle 460.
Zone: A planification obligatoire (plan et règlement de quartier).
Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: fondations: béton. Construction portante: étayage: charpente BLC; parois: charpente BLC; plafonds: dalles bois BLC. Façades: crépis, couleur: blanc cassé et gris. Toit: deux pans, inclinaison 35°, matériel: tuiles terre-cuite, couleur: rouge naturel.

Dépôt public de la demande: la demande et les plans sont déposés publiquement auprès du secrétariat communal de La Ferrière jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*, soit jusqu'au 6 juin 2022.

Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au secrétariat communal de La Ferrière. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les arts. 30ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

La Ferrière, le 6 mai 2022

Le Secrétariat municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérant: Marcel Künzle, La Chaux d'Abel 87, 2333 La Ferrière.
Auteur du projet: Baume, Entreprise de construction, rue de La Forge 5, 2345 Les Breuleux.
Emplacement: parcelle Nº 68, au lieu-dit: «La Chaux d'Abel 87», commune de La Ferrière.
Projet: modification du terrain avec remblayage pour la construction d'une stabulation pour vaches allaitantes avec fosse à purin de 660 m³, installation d'un réservoir d'eau de 160 m³ dont 100 m³ de réserve incendie, modification des accès et création de nouvelles surfaces empierrées.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: agricole.
Dérogations: art. 24 LAT, 25 LCFo, 18 DRN et 32 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 29 mai 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de La Ferrière. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Le projet est supposé être soutenu avec un montant de l'Office fédéral de l'agriculture OFAG. Aux termes de l'article 97, alinéa 4 de la loi fédérale du 29 avril 1998 sur l'agriculture (LAgr), les organisations ayant qualité pour recourir en vertu de la législation sur la protection de la nature et du paysage, sur la protection de l'environnement et sur les chemins de randonnée pédestre, ont aussi qualité pour former opposition. Celui qui n'a pas formé opposition contre la contribution durant le délai du dépôt public approuve un éventuel montant de la Confédération.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 29 avril 2022

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Orvin

Règlement concernant le financement du fond spécial destiné au stand de tir et à la ciblerie

Publication selon l'article 45 de l'ordonnance sur les communes (OCo)

Le règlement précité a été adopté par l'assemblée municipale du 14 décembre 2021. Ce règlement a été déposé publiquement du 12 novembre 2021 au 14 décembre 2021 à l'administration municipale.

Aucun recours contre cet acte législatif communal n'ayant été formé auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary, ce règlement entre en vigueur avec effet rétroactif au 1er janvier 2022 et abroge toutes les dispositions antérieures qui lui seraient contraires.

Orvin, le 6 mai 2022

Le Conseil municipal

Publication en matière de construction

Requérant: Thomas Léchot, L'Echelette 3, 2534 Orvin.
Auteur du projet: Rémy Amstutz, architecte, Longchamps 24, 2534 Orvin.
Propriétaire foncier: Thomas Léchot, L'Echelette 3, 2534 Orvin.
Projet: construction d'une annexe WC-douche en façade est du rural sis au lieu-dit «L'Echelette» N° 19, sur la parcelle N° 2514 à Orvin.
Dimensions: selon plans déposés.
Protection des eaux: eaux résiduaires: fosse à purin.
Dépôt public de la demande: avec plans au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 29 mai 2022 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti.

Orvin, le 29 avril 2022

Le Secrétariat municipal

Publication en matière de construction

Requérante: Françoise Schmid-Sandmeier, Kunoweg 43, 3047 Bremgarten.
Auteure du projet: Françoise Schmid-Sandmeier, Kunoweg 43, 3047 Bremgarten.
Propriétaire foncière: Françoise Schmid-Sandmeier, Kunoweg 43, 3047 Bremgarten.
Projet: agrandissement de la capacité de la fosse par l'ajout d'une nouvelle fosse en plastique de 7 m³ sur la parcelle N° 1336 sise au lieu-dit «Le Bérudey2» N° 250 aux Prés-d'Orvin.
Dimensions: selon plans déposés.
Dérogation: article 24 LAT.
Dépôt public de la demande: avec plans au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 29 mai 2022 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti.

Orvin, le 29 avril 2022

Le Secrétariat municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Municipalité d'Orvin, La Charrière 6, 2534 Orvin.
Auteur du projet: RWB Berne SA, Sous Bambois 2, 2515 Prêles.
Emplacement: parcelle Nº 228, aux lieux- dits: «rte Principale/Le Coin», commune d'Orvin.
Projet: réaménagement de la Petite Place du village au sud de l'intersection «rte Principale - Le Coin», démolition du poids public et de sa balance, réaménagement de 7 places de stationnement en grille gazon, pose d'un éclairage public, conservation de la fontaine, pose d'une pergola et aménagement de plusieurs espaces verts.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: mixte HAI.
Zone de protection: périmètre de protection de l'aspect local.
Recensement arch. : digne de conservation (fontaine), objet C et ensemble bâti A.
Dérogations: art. 80 LR et 19 RAC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 29 mai 2022 inclusivement auprès de l'administration communale d'Orvin. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 29 avril 2022

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

SYNDICAT DE GESTION FORESTIÈRE MONT SUJET

Assemblée générale ordinaire

Les délégués du Syndicat de gestion forestière Mont Sujet sont invités à participer à l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra le

jeudi 9 juin 2022 à 19h
Salle de la Bourgeoisie de Prêles,
Chemin du Stand 3, Prêles

Ordre du jour

1. Salutations
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée constitutive du 24 février 2022
3. Rapport du président
4. Budget 2022
5. Election d'un organe de révision
6. Rapport du garde forestier
7. Divers et imprévus

La séance sera suivie d'un souper auquel les délégués sont conviés.

Prêles, le 6 mai 2022

Syndicat de gestion forestière Mont Sujet
Sidonie Giauque, Secrétaire

Péry-La Heutte

Avis de construction

Requérant: Roland Hablützel, chemin de la Vanne 10, 2604 La Heutte.
Propriétaires fonciers: Carolina et Roland Hablützel, chemin de la Vanne 10, 2604 La Heutte.
Auteur du projet: Stefan Janssen, couvreur, Bärenmatte 6G, 3646 Schmidigen-Mühleweg.
Projet de construction: réfection de la toiture. Chemin de la Vanne 10, 2604 La Heutte, parcelle Nº 383, zone H2.
Dimensions: selon les plans déposés.
Genre de construction: nouveau revêtement de la toiture en Eternit par des tuiles en terre cuite de couleur anthracite Nº MS37. Pose de panneaux photovoltaïques sur la toiture.
Protection des eaux / eaux usées: néant.
Dérogation: néant.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 29 mai 2022 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 29 avril 2022

Le Conseil municipal

Saint-Imier

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction
e-Bau : 2022-2405

Requérants: Services techniques de Saint-Imier, par Patrick Adatte, rue Agassis 4, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: MBR Architecture SA, Passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.
Emplacement: parcelle Nº 32, aux lieux-dits: «La Coudre 8 et 10», commune de Saint-Imier.
Projet: implantation des services techniques communaux dans le site existant, transformation du bâtiment avec rehaussement, assainissement thermique de l'enveloppe, installation d'une pompe à chaleur extérieure et d'une centrale solaire en toiture et en façade sud de l'immeuble existant (La Coudre 10); construction d'un couvert à véhicules avec place de lavage et locaux de stockage à l'ouest; réfection des revêtements des places, aménagement de 11 places de stationnement; création d'une halle de stockage composée d'une bâche PVC fixée sur des blocs en béton; construction d'un mur d'une hauteur de 2 m à l'est de la parcelle, mise en place d'un portail d'une hauteur de 2 m au nord et pose d'une barrière d'une hauteur de 1,20 m au nord et à l'ouest du site.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zones: A et A1.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 6 juin 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 6 mai 2022

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Réclame

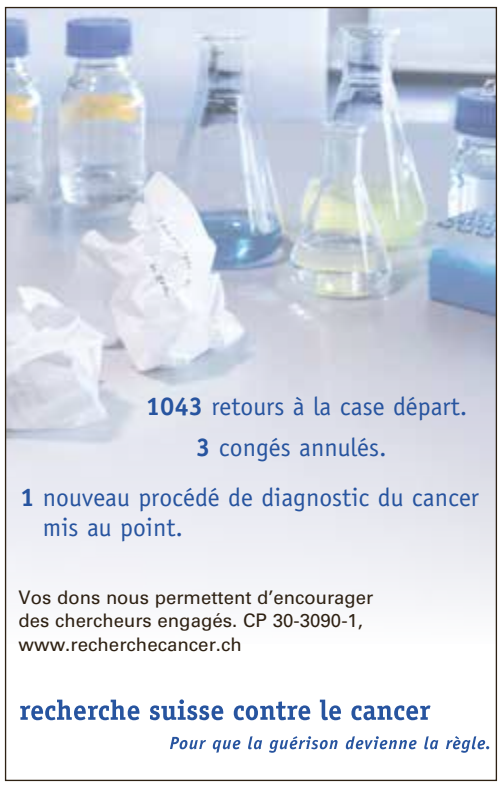

Saint-Imier (suite)

Permis de construire 22-28

eBau 2022-5095 dossier eBau 89742

Adresse du projet: BF 2028, Pas. Georges Canton 3, 2610 Saint-Imier.
Description du projet: construction d'un abri terrasse à lames orientables sur la terrasse existante côté sud.
Maîtres d'ouvrage: Sarah et Demian Schädler, Pas. Georges Canton 3, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: Châtelain Stores, Le Saucy 8, 2722 Les Reusilles.
Zone d'affectation et de construction: ZHfm C2a
Dérogation: art. 81 RAC (zone de dangers rouge).
Périmètre protégé: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 6 mai 2022 au 6 juin 2022 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 6 mai 2022

Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier

Sonceboz-Sombeval

Avis de construction

N° 2022-3196
N° Commune: 1022
Requérants: Adriana Chédel, rue Theodor Kocher 8, 2502 Bienne et Christoph Hönger, rue Theodor Kocher 8, 2502 Bienne.
Auteurs du projet: idem.
Emplacement: rue de la Gare 31, 2605 Sonceboz-Sombeval, parcelle 613.
Projet: transformation, démolition et rénovation. Maison individuelle, rue de la Gare 31, 2605 Sonceboz-Sombeval. Nouvelle fenêtre (nord, cuisine), nouvelle terrasse en bois (nord), nouvelle porte-fenêtre (nord), remplacement du balcon par une nouvelle terrasse en bois (sud), démontage de la rambarde de l'escalier en béton à l'extérieur, aménagement d'une entrée en verrière, démolition des bâtiments rue de la Gare 31a/b/c, modification de la couleur des volets de rouge à vert.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: H2.
Objet protégé: néant.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 30 mai 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 29 avril 2022

Le Bureau communal

Avis de construction

N° 2022-4422
N° Commune: 1222
Requérant: Jean Bernhard, Fin du Pertuis 13, 2605 Sonceboz-Sombeval.
Auteur du projet: Faivre Energie SA, route de Porrentruy 82, 2800 Delémont.
Emplacement: Fin du Pertuis 13, 2605 Sonceboz-Sombeval, parcelle 699.
Projet: installation d'une pompe à chaleur air-eau.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: H2.
Dérogation: néant.
Périmètre protégé: néant.
Objet protégé: néant.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 30 mai 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 29 avril 2022

Le Bureau communal

Avis de construction

N° 2022-4425
N° Commune: 1322
Requérants: Giovanna et Jean-Michel Meyer, Sur le Pâquier 4, 2605 Sonceboz-Sombeval.
Auteur du projet: Faivre Energie SA, Marc Muggli, route de Porrentruy 82, 2800 Delémont.
Emplacement: Sur le Pâquier 4, 2605 Sonceboz-Sombeval, parcelle 807.
Projet: installation d'une pompe à chaleur air-eau + installation solaire photovoltaïque 91,1 m².
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: H1.
Dérogation: néant.
Périmètre protégé: néant.
Objet protégé: néant.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 30 mai 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 29 avril 2022

Le Bureau communal

Avis de construction

N° 2022-4426
N° Commune: 1422
Requérants: Laurène et Michael Moser, rue Euchette 9, 2605 Sonceboz-Sombeval.
Auteur du projet: Faivre Energie SA, Marc Muggli, route de Porrentruy 82, 2800 Delémont.
Emplacement: rue Euchette 9, 2605 Sonceboz-Sombeval, parcelle: 552.
Projet: installation d'une pompe à chaleur air-eau + installation solaire photovoltaïque 56,5 m².
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: H2.
Dérogation: néant.
Périmètre protégé: néant.
Objet protégé: néant.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 30 mai 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).
Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 29 avril 2022

Le Bureau communal

PAROISSE RÉFORMÉE
DE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Séance ordinaire de l'Assemblée de Paroisse

du 12 juin 2022 à 11 h,
au Temple de Sombeval

Ordre du jour

1. Nomination d'un scrutateur
2. Acceptation de l'ordre du jour de l'assemblée de paroisse
3. Procès-verbal de la dernière assemblée ordinaire de paroisse
4. Comptes 2021
   a. Présentation
   b. Rapport de la commission de révision des comptes et de protection des données
   c. Approbation
5. Elections d'un vérificateur des comptes et d'un suppléant.
6. Divers et imprévus
7. Clôture

Depôt public: le procès-verbal de l'assemblée du 12 juin 2022 sera disponible du 16 juin jusqu'au 7 juillet 22, sur demande, auprès du pasteur ou du président de paroisse.

Sonceboz-Sombeval, le 6 mai 2022

La Paroisse de Sonceboz-Sombeval

Sonvilier

Convocation à l'Assemblée municipale ordinaire

Jeudi 9 juin 2022, 20 h,
à la salle communale de Sonvilier

Ordre du jour

1. Discuter et approuver les comptes 2021
2. Discuter et approuver la vente de la parcelle Nº 207 de la Commune de Sonvilier pour un montant de 53 950 fr.
3. Autoriser la réalisation de travaux de rénovation d'un appartement de 4 pièces dans l'immeuble communal rue Ferdinand-Gonseth 8 pour un montant de 60 000 fr.
4. Discuter et approuver une souscription et une libération de 90 000 fr. sous forme d'achat d'actions de la future société de chauffage à distance
5. Informations du Conseil municipal
6. Divers et imprévus

Sonvilier, le 6 mai 2021

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

**** Modification de la demande de permis de construire publiée les 25 février 2022 et 4 mars 2022 ****

Requérant: Rexhep Marcel Pajazitaj, rue de l'Helvétie 22, 2300 La Chaux-de-Fonds.
Emplacement: parcelle Nº 727, au lieu-dit: « Fritz-Marchand 18 », commune de Sonvilier.
Projet: demande après coup pour le changement d'affectation de la cave en bar (carnotzet privé), aménagement d'une terrasse de 40 places, d'une piste de pétanque et d'un couvert pour une terrasse de 12 places à l'ouest du bâtiment.
Modification du projet: changement d'affectation de la cave en bar (établissement public).
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: centre village.
Zone de protection: zone de protection des sites B.
Recensement arch.: objet C, digne de conservation, ensemble bâti A.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 29 mai 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit, uniquement contre la modification, faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 29 avril 2022

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

BECHTEL-IMPRIMERIE.CH

Tramelan

Avis de construction N°2022/13

(e-Bau n°2022-5283)

Requérant: Vincent Jeanrichard, chemin des Sources 5, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: KD Architecture SA, Grand-rue 79, 2720 Tramelan.
Projet: construction d'un balcon, d'un couvert, d'un carport, ouverture de 2 fenêtres en portes-fenêtres et remplacement de la chaudière à mazout par une chaudière à pellets. Parcelle N° 231, zone Mixte 2. Emplacement: chemin des Sources 5, 2720 Tramelan.
Dimensions: selon formulaires et plans déposés.
Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 6 mai 2022 au 6 juin 2022.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 6 mai 2022

La Commune de Tramelan

Avis de construction N° 2022/19

(e-Bau n°2022-4669)

Requérant: Philipp Leiber, rue des Grillons 7, 2720 Tramelan.
Auteur du projet: Stalder & Zürcher SA, Rudolf Zürcher, rue du Midi14, 2720 Tramelan.
Projet: remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau extérieure placée à côté de la maison côté ouest avec protection visuelle. Parcelle N° 1553, zone H2. Emplacement: rue des Grillons 7, 2720 Tramelan.
Dimensions: selon formulaires et plans déposés.
Dérogations: art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC - PAC extérieure.
Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 29 avril 2022 au 29 mai 2022.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 29 avril 2022

La Commune de Tramelan

Jura bernois

SYNDICAT POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DES FERMES DE LA CHAÎNE DU CHASSERAL

Convocation à l'assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle du SECH aura lieu le

mardi 24 mai 2022 à 20 h au restaurant des Pontins à 2610 Les Pontins

Ordre du jour

1. Appel
2. Rapport:
   a) du président
   b) du fontainier
3. Projet de renouvellement
   – Avancement des travaux
4 Présentation, approbation et décharge des comptes 2021
5 Budget 2022 – Fixer le prix du m³ et des taxes fixes
6 Délégation des compétences au comité pour l'engagement d'un remplaçant et aide-fontainier
7 Divers et imprévus

Tous les membres sont invités à y participer.

Sonvilier, le 3 mai 2022

Le Comité